



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30 ALLÉE PIERRE DE COUBERTIN - 69007 LYON

04 72 76 01 01 - DISTRICT@LYON-RHONE.FFF.FR

HTTP://LYON-RHONE.FFF.FR

PV SPECIAL AG

29/11/25

**ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS
DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL**

**SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025
A 9 H 30 PRECISES**

**Espace Mosaïque
47 rue Aristide Briand - 69800 SAINT PRIEST**

*Retour en images sur l'Assemblée Générale du
samedi 19 juin 2025 à CALUIRE ET CUIRE*



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



REPRESENTATION DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les clubs sont convoqués suivant l'article 12 des statuts du District de Lyon et du Rhône. Le District adresse au Président du Club la convocation, l'ordre du jour et le pouvoir suivant l'article 12-5-1 des statuts du District de Lyon et du Rhône (15 jours au moins avant l'Assemblée Générale).

Le Président est celui connu de notre fichier au moment de l'envoi.

Si le Président du Club est absent le jour de l'AG il peut être représenté par tout autre personne licenciée du Club, âgée de 18 ans ou plus au jour de l'Assemblée Générale, et disposant d'un pouvoir signé par le Président.

C'est le Président connu de notre fichier qui assiste : il se présente au bureau d'entrée avec sa licence.

C'est le Président dernièrement élu qui remplace le Président connu de notre fichier : il se présente avec le pouvoir que lui aura signé l'ex Président au bureau d'entrée avec sa licence. A défaut du pouvoir, il se présente avec copie du compte rendu de l'AG de son club qui l'a élu Président.

C'est un représentant du Club qui assiste : il se présente au bureau d'entrée avec le pouvoir que lui aura signé le Président et sa licence.

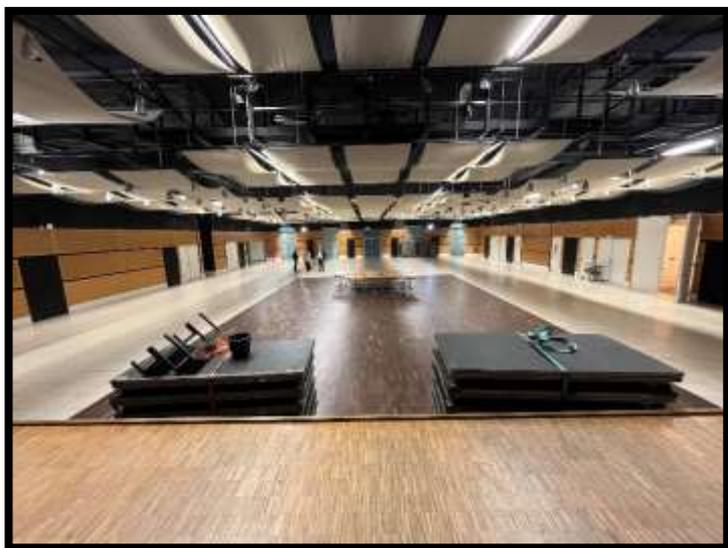
Dans les trois cas, si les conditions sont remplies, il sera remis au représentant l'enveloppe qui lui permettra de voter.

Si les conditions ne sont pas remplies, le club sera noté comme participant à l'AG mais ne pourra prendre part aux votes.

Nous remercions par avance les Présidents de bien respecter ces consignes pour le bon déroulement de l'AG.

Nota :

- A défaut de licence, une pièce d'identité sera exigée
- **Un représentant de Club ne peut représenter que son Club**
- A la date de l'Assemblée Générale, un club suspendu doit néanmoins participer à l'AG (sous peine de l'amende prévue - 150 €) mais ne pourra participer au vote. Ces dispositions s'appliquent également à un club suspendu le jour de l'Assemblée Générale comme n'étant pas en règle avec la trésorerie du District de Lyon et du Rhône. A moins qu'il ne régularise sa situation au moment de l'émargement.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

MOT DU PRESIDENT DE L'ENTENTE ST PRIEST

« Monsieur le Président du District, Mesdames et Messieurs les membres du comité directeur, chers collègues présidents, dirigeants, éducateurs, arbitres, bénévoles et amis du football,

C'est avec un grand plaisir et une profonde fierté que je prends la parole aujourd'hui au nom de mon club L'ESSP.

L'Entente Sportive de Saint-Priest est un club de football amateur important de la ville de Saint-Priest, distinct de l'AS Saint-Priest (club semi-professionnel évoluant en National 2). L'ESSP s'inscrit dans la vie locale comme un club formateur et citoyen, avec une forte vocation éducative et sociale.

L'Entente Sportive de Saint-Priest est née de la volonté de proposer une pratique du football accessible à tous, dans un cadre associatif et convivial. Le club a longtemps été associé aux quartiers populaires de la ville de Saint Priest, avant de s'implanter durablement dans la vie sportive de la commune.

Un club en croissance aujourd'hui nous avons environ 560 licenciés, l'ESSP est devenu un acteur majeur du football de proximité, reconnu pour son rôle éducatif et son engagement dans le vivre-ensemble.

Le club met en avant le respect, la solidarité et la citoyenneté. Le football y est vu comme un outil d'intégration et d'éducation, au-delà de la seule performance sportive. L'ESSP aligne des équipes dans presque toutes les catégories : seniors, vétérans, U20, U17, U15, U7 à U7 jusqu'à U13, ainsi que des sections féminines et loisirs.

Le club organise régulièrement des stages pendant les vacances scolaires, ouverts aux licenciés comme aux non-licenciés, favorisant la découverte du football et la mixité sociale.

L'ESSP se distingue par son implication dans la vie associative et citoyenne de Saint-Priest. Le club est reconnu comme un lieu de formation des jeunes, pas seulement sur le plan sportif mais aussi dans l'apprentissage des valeurs collectives.

Sur le plan sportif nos équipes jeunes et seniors ont montré un bel état d'esprit, avec des résultats encourageants.

- Montée de nos U17 en D1 et vainqueur de la coupe du Rhône 2024/2025
- Montée de nos U20 en D1 et montée de nos Seniors 2 en D3.

Nous avons mis l'accent sur la formation, car nous croyons que l'avenir du football passe par l'accompagnement des jeunes. Sur le plan associatif nos bénévoles, éducateurs et dirigeants ont donné sans compter. Leur engagement est la véritable richesse de notre club.

Je tenais à remercier :

La municipalité et à nos partenaires pour leur soutien matériel et financier.

Le District pour son accompagnement, ses formations et son rôle essentiel dans la structuration du football amateur.

Et enfin aux familles et aux supporters, qui créent cette ambiance conviviale et passionnée autour de nos terrains.

Nos perspectives et projets sont :

- Former nos éducateurs.
- Poursuivre nos efforts pour accueillir davantage de jeunes filles et promouvoir le football féminin.
- Consolider nos infrastructures et améliorer l'accueil des licenciés.
- Renforcer les liens avec les autres clubs du district, car nous partageons tous la même mission : faire vivre le football comme école de vie.

Et pour finir j'aimerais dire que le football est bien plus qu'un sport, c'est un vecteur d'éducation, de solidarité et de plaisir partagé. Ensemble, clubs, district, bénévoles et institutions, nous avons la responsabilité de le faire grandir.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et à tous une belle saison, riche en émotions et en réussites. »

Farid KHALED, Président de l'ENTENTE ST PRIEST

Page 2 sur 110

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

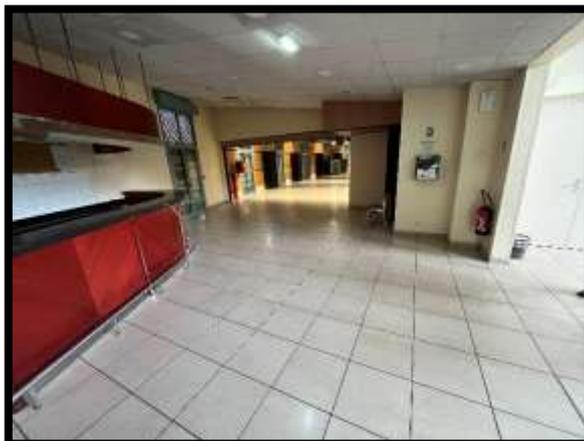


ORDRE DU JOUR

- Vérification des pouvoirs (à partir de 8 h 30)
- Ouverture de l'Assemblée Générale à 9 h 30 très précises
- Souhaits de bienvenue du Président du Club de l'ENTENTE ST PRIEST
- Allocution des Personnalités
- Allocution du Président du District de Lyon et du Rhône
- Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 19/06/25 à CALUIRE ET CUIRE
- Adoption du rapport moral 2024/2025 « PV Spécial AG »
- Présentation des comptes du 01/07/24 au 30/06/25
- Compte rendu des missions du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes 2024/2025 et affectation du résultat
- Coup de projecteur sur un Dirigeant de Club
- Remise de récompenses
- Responsabilité du Président de Club
- Informations diverses (FMI, Réforme du championnat U15, Tirage au sort des lettres...)
- Modifications de textes et examen des vœux
- Questions diverses *

Les questions diverses que les Clubs souhaiteraient poser devront parvenir par courrier ou mail (district@lyon-rhone.fff.fr) au District **avant le lundi 24 novembre 2025**

Tous les clubs doivent obligatoirement être présents à l'Assemblée Générale sous peine d'une amende de 150 €.



Page 3 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

POUVOIR

Je soussigné(e) _____

Président(e) du club de _____

N° Affiliation _____

Ne pouvant être présent(e), donne Pouvoir à :

Mademoiselle, Madame, Monsieur _____

Licence n° _____

Fonction dans le Club _____

A l'Assemblée Générale du District de Lyon et du Rhône de Football le :

Samedi 29 novembre 2025

A 9 h 30 précises

**Espace Mosaïque
47 rue Aristide Briand
69800 SAINT PRIEST**

Pour prendre part à toutes discussions ainsi qu'à tous les votes sur les questions à l'ordre du jour de cette Assemblée.

A _____ le _____

Signature + cachet du club

Précédé de la mention « Bon pour pouvoir »

Extrait de l'article 12-5.1 des Statuts du District de Lyon et du Rhône : Tous les Clubs (libres, diversifiés, ...) sont tenus d'assister à l'Assemblée Générale. Tout club absent pour quelque motif que ce soit sera amendé selon le barème en vigueur (150 €).

NB : Nous insistons pour que ce document soit complètement et correctement rempli

A donner le jour de l'Assemblée Générale aux tables d'émergence

Page 4 sur 110

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU JEUDI 19 JUIN 2025 A CALUIRE ET CUIRE

Le Président Arsène MEYER souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre l'Assemblée Générale en remerciant :

- La municipalité de CALUIRE ET CUIRE, son Maire Monsieur Philippe COCHET, qui passera plus tard dans la soirée, et son Adjoint aux Sports Monsieur Damien COUTURIER pour le prêt de cette magnifique salle
- Le Club du SPORTING CLUB CALUIRE, son Président Frédéric BARTOLL, et toute leur équipe de bénévoles pour la préparation de cette AG

Il salue :

- Les élus présents
- La Ligue Auvergne Rhône Alpes représentée par Denis ALLARD, Dominique DRESCOT, Christelle RACLET et Hubert GROUILLER, le Président Pascal PARENT étant excusé
- Les Présidents ou Représentants de nos quatre Amicales (Honoraires, Arbitres, Educateurs et Présidents des Clubs)
- François TIXIER, représentant du Progrès
- Les partenaires et mécènes du District, plus de 80 maintenant. Je ne pourrais tous les citer mais je vais citer les plus généreux, le Crédit Agricole, 6^{ème} Sens, Radio Scoop et Ideal Pneu. Et bien sûr un petit mot pour Ekinsport, notre équipementier, représenté par Franck CAMANDONA
- Les membres élus du Comité Directeur, fort nombreux aujourd'hui
- Les salariés du District qui aident matériellement et humainement à l'organisation de cette AG, ça n'est jamais un exercice très simple. C'est un travail en amont pour arriver à ce que tout soit le plus parfait le jour J.
- Les membres honoraires du District
- Mesdames et Messieurs les Présidents, Dirigeants et représentants de Club

Avant de passer la parole au Président du Club, le Président Arsène MEYER souhaite avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés ou tous ceux qui luttent contre une maladie en observant une minute de silence et de recueillement.

Monsieur Frédéric BARTOLL, Président de OLYMPIQUE LYON SUD

« Bonsoir à tous,

M. l'adjoint aux sports de la Ville de Caluire, M. le Président du District de Lyon et du Rhône, Mmes et Mrs les membres du District, Mmes et Mrs les Présidents et responsables des Clubs : Bienvenue à la salle des fêtes de Caluire pour cette Assemblée Générale que le District nous a demandé d'organiser. Merci à vous M. le Président MEYER pour votre confiance.

Le Caluire Sporting Club est né en 1993 de la fusion du Sporting Club de Saint-Clair et du FC Montessuy. Cela fait 112 ans que l'on joue officiellement à Caluire. Nous jouons sur les 2 terrains synthétiques du complexe sportif de la terre des Lièvres à Caluire. Ce sont 2 terrains qui ont été refaits en juin 2021 et mis à disposition par notre mairie que je tiens à remercier pour le soutien et la confiance qu'elle nous apporte.

Le club se compose de 528 licenciés dont 57 éducateurs et dirigeants, et 8 arbitres. 24 équipes U7 à séniors jouent chaque

Page 5 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



week-end au niveau départemental ainsi que 2 équipes Loisirs. Le club est structuré autour d'un bureau de 4 personnes, 14 membres du Comité Directeur et de plusieurs commissions pilotées chacune par un responsable. Le club dispose cette saison de 4 salariés qui sont des étudiants en contrat d'apprentissage et 3 volontaires service civique.

Nous avons vécu une saison compliquée sur le football à 11 mais nous sommes déjà au travail et tournés vers de nouveaux objectifs. L'organigramme sportif est calé depuis mi-mai et nous travaillons déjà pour réussir la saison prochaine.

Au niveau du foot réduit, nous nous satisfaisons d'une bonne école de football avec 250 enfants U7 à U13. Chaque début de saison ce sont une cinquantaine d'enfants qui sont hélas refusés. Le club a obtenu le label école de football en fin de saison dernière et il s'agit-là d'une belle récompense pour le club, ses éducateurs et ses membres qui prouvent par-là le sérieux et la volonté du club de bien former ses jeunes. A terme, cela permettra au football à 11 d'en tirer les meilleurs profits. C'est-là notre ambition. Le club travaille sérieusement, humblement, sans franchir les étapes et souhaite revenir dans la course.

Par ailleurs, en termes d'évènements sportifs, nous organisons des tournois en salle U7 et U11, la Caluire Cup U9 qui est un tournoi national, un tournoi U13 de niveau régional en septembre, ainsi que des stages à chaque vacances scolaires. Enfin, à la demande du District du Rhône, nous accueillerons le 26/09/2025, une journée sport adapté au stade de la terre des Lièvres à Caluire.

Enfin, tout le monde ici est au courant des tristes événements qui se sont produits dimanche dernier. Je veux vraiment avoir une pensée pour mes trois joueurs U13 et mon éducateur Krishna qui ont subi une violence inadmissible.

Je conclurai en ayant un mot pour l'ensemble de mes membres, du Comité Directeur, aux bénévoles, joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres et parents. Je vous remercie sincèrement pour votre investissement et continuons de nous sentir bien au sein de notre club. »

Monsieur Damien COUTURIER, Adjoint aux Sports à la Mairie de CALUIRE ET CUIRE

« Merci Monsieur le Président. Bonsoir à vous tous.

Bien sûr, c'est un grand honneur de vous recevoir tous ici à CALUIRE ET CUIRE, et on sait combien nous sommes attentifs également au travail que vous remisez au quotidien. On essaie du mieux que l'on peut de soutenir nos Clubs, que ce soit le club de garçons, le CSP, ou le CFF 1968, le club de filles. Et puis évidemment, bien sûr, notre Club de Futsal. C'est vrai que c'est important. Vous faites un travail remarquable, vous êtes bénévoles, vous êtes volontaires, vous êtes engagés, vous travaillez pour le bien commun, et surtout vous avez un niveau d'éducation qui est très exigeant pour des jeunes qui sont issus de toute la société, sans distinction, et ça c'est quelque chose de remarquable. Il n'y a aujourd'hui, je pense, que le foot qui peut réunir autant de monde dans une discipline qui fédère véritablement. Donc c'est très important pour nous également, et c'est pour ça qu'on apporte une attention particulière au monde du foot.

Voilà, donc merci encore pour tout le travail que vous faites. C'est vrai que vous le faites aussi vous-même, avec des personnes en situation de handicap, des personnes qui sont éloignées. Nous-mêmes nous apportons également un intérêt financier au niveau des Clubs pour les personnes qui socialement n'ont pas la possibilité de pouvoir intégrer le club, et donc d'apporter également une contribution financière au niveau du club pour pouvoir soutenir cette démarche.

Voilà, je ne serai pas plus long. Merci encore à vous tous pour le travail. Cette saison fut belle, elle fut bonne. Bien sûr il y a eu des déceptions, il y a aussi beaucoup d'espoir. En tout cas, et je pense que dans le cœur de chacun d'entre vous, il y en a également beaucoup, donc on restera bien sûr très attentifs à la suite et au résultat que vous porterez, je pense, la saison prochaine. En tout cas, merci à vous tous et bravo pour tout le travail que vous faites au quotidien. »



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Arsène MEYER leur remet un souvenir de cette Assemblée Générale ainsi que le fanion du District et les remercie encore pour leur accueil.

Il donne ensuite la parole au représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.

Monsieur Denis ALLARD, Vice-président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football

« Merci Président, bonjour Mesdames et Messieurs.

Alors, au niveau de la Ligue Auvergne Rhône Alpes le rideau de la saison en 2024/2025 est tombé. Au niveau des effectifs, nous avons dépassé les 285 000 licenciés, c'est très très légèrement moins que l'année dernière, mais ce chiffre conforte la forte progression de ces dernières années. C'est un très bon résultat.

Si on regarde un petit peu plus près au niveau des chiffres, on s'aperçoit qu'on arrive à une certaine stagnation au niveau du Foot d'Animation, au niveau des jeunes et ainsi au niveau des féminines. Donc on connaît les axes de travail pour la prochaine saison. Nous avons enregistré de très bons résultats au niveau des Arbitres, puisque nous avons dépassé les 3 100 arbitres, c'est une très très forte progression. C'est le résultat d'un fort investissement tant au niveau national de la fédération, qu'au niveau des instances, soit régionales, soit au niveau des districts. Une grosse satisfaction également au niveau des licences de dirigeants. Cette année, on a enregistré une forte augmentation des licences de dirigeants et dirigeantes et ceci est une très très bonne chose pour plusieurs raisons. La première, c'est que ça permet de garantir en cas d'accident les indemnités des gens qui seraient blessés. Et puis deuxièmement, et ça c'est pas la moindre, c'est tout simplement ce qu'on appelle le contrôle d'honorabilité. C'est-à-dire que la fédération sollicite l'interrogation auprès du ministère je crois que c'est de la justice, des fichiers. Alors on ne connaît pas le détail mais s'il y a des faits avérés tant au niveau des sanctions disciplinaires liées au problème de sexe ou également au problème de violence la licence sera refusée puisque le préfet enverra une lettre recommandée tant à l'intéressé qu'au président du club. La Ligue Auvergne Rhône Alpes est informée et prendra également la décision de suspendre toutes les délivrances de licences. Je parle sur le contrôle de Lisa BATISTA qui est ici présent et qui est également un œil très attentif sur la délivrance de licences.

Vous avez également la possibilité d'équiper vos bénévoles qui n'ont pas un rôle d'encadrement dans votre club par les licences volontaires. Les licences volontaires, je crois que le district de Lyon et du Rhône a fait un très beau travail ces dernières saisons pour venir en soutien des clubs dans cette démarche de façon à ce que tout le monde soit assuré en cas de problème. Je rappelle quand même qu'on ne plaisante pas avec le contrôle de l'honorabilité puisque nous avons malheureusement dans notre Ligue un exemple où le Président qui n'a pas totalement respecté les procédures s'est retrouvé suite à un événement un peu malheureux condamné et ça relève d'une juridiction pénale et le président s'est retrouvé avec 6 mois de prison avec sursis pour un éducateur qui avait eu quelques malheureux gestes déplacés.

Donc ça veut dire qu'on ne plaisante pas. On reste très très vigilant. Toutes les personnes qui gravitent au sein de votre club doivent être licenciées, c'est un peu le leitmotiv qu'on adopte aujourd'hui.

Un petit sujet puisque Lisa est là par rapport à la délivrance des licences. C'est un sujet qui concerne les fraudes sur les licences et en particulier ces fameux cachets médicaux qu'on photocopie, qu'on reproduit... Aujourd'hui on a des moyens de détecter ces fraudes et les sanctions sont lourdes puisque ça va à plusieurs mois de suspension pour les joueurs mais ça va également à plusieurs années pour les dirigeants y compris le président.

Ne plaisantons pas non plus parce qu'il peut y avoir des conséquences très graves en cas d'accident parce que le médecin et aujourd'hui c'est ce qui se passe le médecin pour lequel on a utilisé son tampon à tort dépose plainte et le dépôt de plainte engage des sanctions pénales à l'encontre des fautifs. Ne plaisantons pas sur ce sujet soyons très rigoureux dans l'établissement des licences, sur les cachets des médecins. Vous imaginez si avec un faux cachet médical vous avez un joueur qui décède, je n'ose pas imaginer les conséquences pour le Club.

Un petit point qu'on nous a demandé d'aborder avec vous ça concerne l'assurance. L'assurance non pas relative à la délivrance des licences mais l'assurance relative à vos locaux. Vous savez que la Ligue Auvergne Rhône Alpes a un contrat collectif qui vous couvre pour votre responsabilité civile. C'est à dire que les dommages et les préjudices que vous pouvez

Page 7 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



causer à des tiers. Par contre il vous appartient lorsque vous occupez des locaux régulièrement, je ne parle pas de la location annuelle de la salle des fêtes ou du gymnase pour faire une manifestation, dans un cadre occasionnel c'est couvert par l'assurance de la Ligue. Par contre au niveau de vos locaux que vous occupez à longueur d'année vous êtes invité à souscrire non seulement une assurance en qualité de locataire comme vous feriez pour un logement habituel, le risque locatif mais également pour garantir vos biens personnels c'est à dire les maillots, les ballons, les caisses de champagne... en cas d'incendie ou en cas de vol. Donc soyez vigilants. Vous savez également que interroger les collectivités locales, celles qui vous mettent à disposition vos locaux pour vérifier si du côté de la collectivité certaines dispositions ont déjà été prises pour les associations.

Un dernier point et j'en aurais fini je ne vais pas être trop long, c'est un plan d'engagement du Président DIALLO au niveau de la Fédération Française qui engage une lutte sans merci contre toutes les formes de violences, d'incivilité, de harcèlement, de propos homophobes ou racistes, sachez que le plan a bien débuté. Sachez également que la Ligue et votre district sont à votre disposition pour vous accompagner. Sachez également que au niveau de chaque Club on vous demande d'être très attentifs sur ces sujets d'actualité et surtout de prendre des dispositions pour éviter non seulement que des événements puissent se produire mais également pour identifier très rapidement lorsqu'il y a des manquements. Alors soyez très vigilants. Il y a au niveau du district et puis également de la Ligue vous avez un petit onglet qui apparaît qui s'appelle J'ALERTE, et ce petit onglet si vous cliquez dessus vous êtes mis en relation avec un document qui est à la Fédération et qui vous permet de poser le problème que vous rencontrez et immédiatement il est traité par voie de retour. Soyez donc très vigilants sur toutes ces formes de violence, ces formes sexistes, ces formes aujourd'hui de harcèlement, de racisme...

Je voudrais conclure parce que c'est Christelle qui m'a transmise le document. Pierre LONGERE, notre secrétaire et président de la Commission des Coupes est inquiet sur le nombre d'équipes qui se sont engagées dans la Coupe de France pour la prochaine saison. Puisque je crois qu'on est loin du nombre de l'année dernière même s'il y a un petit rattrapage mais je crois que sur le district de Lyon et du Rhône il n'y en a que 117.

Merci de votre attention. Je vous souhaite à tous et à toutes un bon été. Profitez bien de ce vacances pour regonfler les batteries et revenir plein d'énergie. »

Monsieur Philippe COCHET, Maire de CALUIRE ET CUIRE

« Merci Monsieur le Président, merci Mesdames et Messieurs les Présidents.

Avec Damien COUTURIER, notre Adjoint aux Sports, nous sommes très heureux et fiers que vous ayez choisi la ville de CALUIRE ET CUIRE pour cette réunion.

Je remercie le Président Monsieur BARTOLL qui fait un travail extraordinaire au sein du Club.

Vous dire également que la commune a fait de gros efforts sur des investissements, notamment sur des synthétiques. On a plaisir à recevoir les différentes activités.

Nous avons eu ces derniers jours quelques incidents mais je crois que vous en avez déjà parlé. Je voudrais remercier les instances qui ont réagi très très vite, c'est je pense indispensable.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale. »

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Allocution du Président du District de Lyon et du Rhône de Football, Arsène MEYER

« Chers amis,

Comme vous le savez, nous organisons deux AG par an, l'une en hiver, l'autre en été, en fin de saison.

Pour l'AG d'été, nous avons souvent des soucis pour trouver des salles, car comme vous le savez, il y a beaucoup de Fêtes dans cette période (fête de la musique, mariage, concert...). C'est pour cette raison, que nous avons décidé d'avancer au jeudi soir notre AG. C'est une première, certes, nous avons déjà organisé des AG le vendredi soir, mais jamais un jeudi... Lorsque je vois une salle si bien remplie, je me dis que ce n'était pas si impossible que cela.

Alors bien sûr, au mois de juin, nous sommes tous très fatigués, de surcroît un soir. C'est une période, où nous avons tous envie de démissionner, car nous subissons l'usure d'une saison éprouvante. Mais je sais que nous sommes plus fidèle que ça, et que nous surmontons ces moments difficiles.

C'est pour cela, que je compte sur votre dynamisme, votre optimisme, votre volonté d'être positif en cette soirée de fin de saison.

Pour commencer, je vous propose maintenant de découvrir le tableau d'honneur de nos clubs.

Tableau d'Honneur de la saison	
2024 - 2025	
<i>Niveau National</i>	
<u>Championnat</u>	
	
CLUBS	PARCOURS
FC LIMONEST DARDILLY SAINT DIDIER	1ers - NATIONAL 3 - POULE I
OLYMPIQUE LYONNAIS FEMININES	CHAMPIONNES D1 ARKEMA
AS SAINT PRIEST	ACCESSION D2 FUTSAL
AS SAINT PRIEST	ACCESSION U19 NATIONAL
GOAL FUTSAL	FINALISTE D1 FUTSAL



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



CLUBS	PARCOURS
FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS 2	1ers - Séniors R1 - POULE B
FC CHASSIEU-DECINES 2 AS SAINT PRIEST 2	1ers - Séniors R3 - POULE H 1ers - Séniors R3 - POULE I
GOAL FC HAUTS LYONNAIS	1ers - U20 R2 - POULE A 1ers - U20 R2 - POULE B

CLUBS	PARCOURS
FC PONTCHARRA SAINT LOUP FC LYON	1ers - U18 R2 - POULE B 1ers - U18 R2 - POULE C
GOAL FC	1ers - U16 R2 - POULE C



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



CLUBS	PARCOURS
ES GENAS	CHAMPIONS - Séniors D1
US MONTANAY	1ers - Séniors D1 - POULE A
FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	Féminines CHAMPIONNES séniors D1
CS OZON ENTENTE MUROISE-COLOMBIER SATOLAS 2	1ères - Féminines séniors à 8 - POULE A 1ères - Féminines séniors à 8 - POULE B
SPORTING NORD ISERE FC CHASSIEU-DECINES	1ers - U20 D1 - POULE A 1ers - U20 D1 - POULE B
GOAL FC AS MONTCHAT 2	1ers - U17 D1 - POULE A 1ers - U17 D1 - POULE B
FC LYON 2 EVEIL DE LYON	1ers - U15 D1 - POULE A 1ers - U15 D1 - POULE B

CLUBS	PARCOURS
LYON LA DUCHERE AS SAINT PRIEST 2	1ères - Féminines U18 D1 à 11 - POULE A 1ères - Féminines U18 D1 à 11 - POULE B
AS SAINT PRIEST	Féminines CHAMPIONNES U15 D1 à 11
SUD LYONNAIS FOOT	Féminines CHAMPIONNES U15 D1 à 8



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



CLUBS	PARCOURS
LYON 8 FUTSAL	Futsal CHAMPIONS D1
FUTSAL VAULX	Futsal Féminin CHAMPIONNES D1
FC VAULX	Futsal CHAMPIONS U18
GOAL FUTSAL	Futsal CHAMPIONS U15

CLUBS	PARCOURS
CS NEUVILLE OU OLYMPIQUE LYON SUD	Séniors
AS DIEMOZ OU CALUIRE FOOT FEMININ	Séniors Féminines
FC COLOMBIER - SATOLAS	U20
ENTENTE SAINT PRIEST	U17
CHASSIEU - DECINES FC	U15



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



CLUBS	PARCOURS
AS SAINT PRIEST 2 OU LYON LA DUCHERE	U18 F
ES GENAS AZIEU	U15 F
AS BRON GRAND LYON	Vétérans

CLUBS	PARCOURS
LYON 8 FUTSAL	SENIORS FUTSAL
FC GERLAND	SENIORS FUTSAL AVENIR
FRANCE FUTSAL RILLEUX 69	FUTSAL U18
LYON LA DUCHERE	FUTSAL U15
FC LYON	FUTSAL U13
FUTSAL VAULX	FEMININES FUTSAL
OLYMPIQUE LYON SUD	FUTSAL FEMININES U18
ASEF-FC LIMONEST DARDILLY SAINT DIDIER	FUTSAL FEMININES U15



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

CLUBS	PARCOURS
FC CHAVANOZ	FUTSAL U13
GOAL FUTSAL	FUTSAL U15

Vainqueurs nouvelles Coupes de Lyon et du Rhône

CLUBS	PARCOURS
CS MEGINAND	E-COUCPE
ASVEL	FOOT 5

Je voudrai saluer tout particulièrement, la magnifique performance du club de GOAL FUTSAL, qui pour la 1^{ère} fois va disputer la finale du Championnat de France de FUTSAL, ce week-end en Loire Atlantique. C'est un réel exploit, qui honore le travail considérable qui a été fait par ces dirigeants, notamment son Président Anthony GANDI.

Il faut également souligner la formidable performance de l'AS ST PRIEST qui fait un véritable tir groupé, avec notamment la montée en CN 19 National (ce qui est très difficile à réaliser dans notre championnat de ligue), et qui a également réussi à monter en 2^{ème} division nationale FUTSAL.

Nous pouvons souligner la montée de LIMONEST DARDILLY ST DIDIER en National 2, ce qui est une première pour ce club.

Pour nos clubs de District, nous avons nos 5 clubs qui accèdent au championnat Régional SENIORS à savoir : GENAS Champion du Rhône en titre, MONTANAY Vice-Champion, RILLEUX, GIVORS et l'ASAV VILLEURBANNE qui retrouvent un niveau qu'ils ont connu dans le passé.

Je n'oublie pas les jeunes avec les montées de SPORTING NORD ISERE et CHASSIEU DECINES en U20, GOAL FC et MONTCHAT 2 en U17, FC LYON 2 et L'EVEIL DE LYON en U15.

Ensuite, vous découvrez comme moi, les performances de nos clubs en Féminines et en FUTSAL.

Pour terminer sur ce tableau d'honneur, vous voyez les résultats en Coupe, avec deux Finales à jouer à PUSIGNAN ce dimanche à savoir :

- Finale VIAL Féminines : DIEMOZ contre CALUIRE
- Finale Séniors : CS NEUVILLE contre OLYMPIQUE LYON SUD

Ils vont je pense un peu souffrir de la chaleur, mais il ne peut pas avoir de plaisir sans souffrir.

Après ce tableau d'honneur, quel bilan pouvons-nous évoquer pour cette saison écoulée ?

Après l'élection de notre liste, nous nous sommes rapidement mis au travail. Nous avons tout d'abord lancé la Plateforme « clic ton district », que l'on avait déjà présentée l'année dernière. Cette plateforme simplifie la vie des clubs, facilitent les recherches.

Page 14 sur 110

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Ensuite nous avons pris en charge le paiement des indemnités d'arbitre. C'est un travail considérable pour notre District et pour notre Comptable en particulier.

N'oubliez pas, cela représente plus de 500 virements par week-end qu'il faut effectuer, et Gabriel notre Comptable y passe plus de deux jours par semaine. Je tiens à le féliciter pour ce travail, vous pouvez l'applaudir, car nous pouvons dire que tous les clubs, tous les arbitres sont satisfaits de ce résultat. Même si nous pouvons craindre un contrôle URSSAF sur cette pratique, mais ne vous en faites pas, nous saurons nous défendre. Nous avons pris le risque car nous souhaitons vous aider, vous Clubs, dans la gestion de ces Arbitres.

D'autre part, nous avons largement féminisé notre District, puisque nous comptons 8 femmes sur les 28 membres que compte notre Comité Directeur (soit près de 30 %).

Ces 8 femmes ont toutes fait un travail remarquable, elles se sont depuis longtemps adaptées à ce milieu d'hommes et c'est pour cette raison que je vais les citer :

- Martine GRANOTTIER : Commission Engagement Sociétal
- Annick DI STEPHANO : Commission d'Appel
- Charlaïne LABROUSSE : Commission des Terrains
- Stéphanie STOICA : Commission Féminines
- Salima SAKET : Commission Foot Ensemble
- Sylvie Dos Santos Moreira : Commission des Règlements
- Virginie LAGRANGE : Commission Compétitions et Fair-play / Etoiles
- Evelyne MONTEIL : Présidente du groupement Vallée du Rhône et Présidente de la Commission Foot Ensemble

On peut applaudir le travail de ces femmes.

Enfin, nous avons lancé un « colloque » sur les incivilités et violences. Ce Colloque a été une réelle réussite, beaucoup de clubs ont participé aux travaux et plusieurs résolutions ont été prises ou seront prises :

- Le test Carton Violet qui devrait être étendu la saison prochaine, Martine et Laurent vous proposerons le vote tout à l'heure sur cette nouvelle disposition. C'est un test très positif et nous souhaitons donc l'étendre progressivement
- La Feuille de Route spéciale Foot Animation, qui sera présenté en avant-première tout à l'heure pour une mise en place dès septembre. Un rappel sera fait sur les AG de Groupements de début de saison. On l'a malheureusement vécu ce week-end sur un tournoi mais c'est malheureusement des faits divers nationaux. Quand on voit que sur les plateaux où ça toujours été la fête on est obligé maintenant de retenir les parents pour ne pas qu'ils montent sur le terrain et qu'ils baffent un gamin. On met toujours ça sur le dos du Foot mais pour moi ce n'est pas le Foot mais 40 ans d'absence d'éducation, voilà ce que je dis depuis un petit moment et il y en a marre.
- D'autres dispositions sont également à l'étude, mais nous reviendrons plus tard sur ces idées.

Pour les championnats, nous avons commencé par consulter les clubs pour que l'on puisse procéder à divers aménagements, adaptations. Une première réunion a été animé par Lakhdar, d'autres vont se rajouter pour que l'on puisse gommer, les quelques imperfections qui peuvent exister. Comme toujours, c'est par le dialogue et en étant force de proposition que l'on peut progresser sur ce sujet.

Je voudrai également vous dire quelques mots sur notre budget.

En effet, nous venons d'apprendre par simple courrier du Département du Rhône, signée par Christophe GUILLOTEAU, qu'il suspendait notre subvention pour cette année. Il s'agit tout de même d'un montant de 20 000 €, les raisons invoquées sont que le département n'a plus les mêmes rentrées financières.

Que la subvention baisse, pourquoi pas, nous pouvons comprendre, mais qu'elle soit suspendue dans sa totalité me paraît tout à fait inacceptable. Je l'ai dit et écrit aux intéressés lors de notre dernier rendez-vous à l'hôtel du Département. Que l'on baisse je veux bien mais que l'on passe de 20 000 à 0 je n'avais jamais vu ça de ma vie. Les raisons de cette baisse évoquées sont la baisse de l'immobilier. Comme je leur ai dit je vous rappellerai quand l'immobilier repartira.

Cette perte tombe mal, car au même moment, nous avons renforcé notre équipe technique de deux éléments pour mieux assurer toutes les formations et ainsi éviter une liste d'attente pour les clubs.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous versons l'indemnité des arbitres, cette disposition coûte au district environ 30 000 € (en gros une partie du salaire du comptable, et surtout les frais de virement bancaire, 500 virements par semaine, ça représente une sacrée somme).

Page 15 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Malgré ces pertes financières, nous parvenons à être à l'équilibre.

Pour ce, nous avons adapté nos tarifs, nous procédons un ajustement à minimum sachant que nous n'avons pas augmenté les tarifs disciplinaires depuis 4 ans et que nous nous engageons à ne plus les modifier durant toute la mandature à venir, ce jusqu'au 30 juin 2028.

Pour continuer sur les finances, je vous rappelle qu'au sortir du COVID, nous vous avons versé plus de 220 000 €.

Durant cette période, nous avons également créé le FAC (Fonds d'Aide aux Clubs) qui est aujourd'hui de 60 000 € et que nous souhaitons porter à 100 000 €. Nous pouvons l'augmenter, grâce aux économies réalisées en matière d'énergie, des économies en reprographie et divers postes de frais généraux.

Ce Fonds d'aide va être mis à disposition des clubs, sous réserve d'équilibre budgétaire, et après l'accord du Comité Directeur.

Chaque club pourra ainsi faire une demande d'aide pour divers projets. Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer une liste de projets recevables...

Ce fonds sera géré par une commission appelée commission des Sages, et qui sera composée par des membres de notre district mais aussi par des représentants de nos clubs. Bernard COURRIER aura la Présidence de cette commission et viendra vers vous pour vous solliciter.

Pour terminer, un petit mot pour les vœux présentés aujourd'hui. Ils sont très nombreux et c'est tant mieux...

Certains vœux sont plutôt des souhaits, d'autres sont dans une volonté de progrès. Je souhaite bien sûr, que les débats soient sereins et surtout pas trop longs car sinon on va finir à minuit.

Pour conclure, je suis comme vous, fatigué par une saison riche en évènement. Mais la fatigue, je la surmonte grâce à vous, et grâce aux nombreux projets que nous avons encore à développer.

Merci de m'avoir écouté et bonne AG. »

Le Président Arsène MEYER informe l'Assemblée que le quorum est atteint :

- Total des Clubs convoqués : 191 Clubs
- Total des Clubs absents : 42 Clubs
- Total des Clubs présents : 149 Clubs ce qui représente 78,01 % des Clubs convoqués

Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 07/12/24 à OULLINS PIERRE BENITE

Vote de l'AG pour l'approbation : approuvé à la majorité moins 2 abstentions

Présentation du budget prévisionnel 2025/2026 - Monsieur Patrick PINTI, Trésorier Général du District

« Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, bonsoir à tous.

Avant de prendre connaissance des prévisions de notre activité que nous projetons pour la saison prochaine, nous tenons à vous remercier pour votre nombreuse présence à notre Assemblée Générale d'été.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des commissions, le Comité Directeur et les salariés de notre District pour leur implication et leur travail.

Comme chaque année, nous vous présentons un budget prévisionnel avec pour objectif de rechercher l'équilibre entre nos charges et nos produits et avec la volonté de surveiller toutes les évolutions de nos dépenses et l'optimisation de nos ressources.

Nous allons débiter la présentation de notre prévisionnel en détaillant les postes de notre compte de résultat prévisionnel.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2025-2026	% / TOTAL DES CHARGES
FRAIS DE PERSONNEL	855 000	51,1%
CONSOMMATIONS	22 000	1,3%
GROUPEMENTS	12 160	0,7%
SERVICES EXTERIEURS	142 000	8,5%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	521 580	31,2%
IMPOTS	18 000	1,1%
DOT. AMORTISSEMENTS ET PROV.	103 000	6,2%
TOTAL DES CHARGES	1 673 740	100%

Ce n'est pas une surprise les Frais de Personnel et les Autres services extérieurs représentent respectivement 51.1% et 31.2% du total des charges et sont en progression

LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2025-2026	% / TOTAL DES PRODUITS
PRESTATIONS	965 040	57,7%
GROUPEMENTS	65 800	3,9%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	540 000	32,3%
ENGAGEMENTS	75 900	4,5%
TRANSFERTS DE CHARGES	15 000	0,9%
PRODUITS FINANCIERS	12 000	0,7%
TOTAL DES PRODUITS	1 673 740	100%

Pas plus de surprise, les prestations pour 57.7% en hausse et les subventions de fonctionnement pour 32.3% en baisse, comme vous pouvez le constater ce sont les deux postes les plus important

COMPARATIF GLOBAL DES CHARGES DU DISTRICT

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
REMUNERATIONS	550 000	580 000
CHARGES SOCIALES ET FORMATION	274 000	275 000
CONSOMMATIONS	23 000	22 000
GROUPEMENTS	12 000	12 160
SERVICES EXTERIEURS	145 000	142 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	499 700	521 580
IMPOTS ET DIVERS	18 000	18 000
DOTATIONS Ctes D'AMORTISSEMENTS	92 000	101 000
DOTATIONS Ctes DE PROVISIONS	0	2 000
TOTAL DES CHARGES	1 613 700	1 673 740

Notre budget est à l'équilibre, en progression de 3.73%, nous vous rappelons que notre activité est basée sur un nombre de 63000 licenciés.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Progression du poste des rémunérations et autres services extérieurs
Nous poursuivons la présentation avec le détail des charges et des produits.

LES FRAIS DE PERSONNEL SALARIE

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
SALAIRES BRUTS	550 000	575 000
AUTRES REMUNERATIONS	4 000	5 000
MISE A DISPOSITION LAuRAFoot	0	0
TOTAL DES REMUNERATIONS	554 000	580 000

Progression des salaires bruts lié aux augmentations de salaires prévues dans la convention collective et surtout l'objectif de transformer des postes d'apprentis en salariés.

Progression du poste autres rémunérations composées des cotisations OPCA et des formations.

LES CHARGES SUR SALAIRES ET FRAIS DE FORMATION

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
TAXE SUR LES SALAIRES	32 450	33 925
URSSAF	139 975	144 875
APICIL	51 150	53 475
IONIS	1 500	1 500
ALLIANZ	12 650	13 225
AUTRES CHARGES + PROV 13^{ème} MOIS	32 275	28 000
TOTAL DES CHARGES SOCIALES	270 000	275 000

Une progression des frais de Personnel entrainant mathématiquement une progression des charges sociales et fiscales celles-ci étant calculées en pourcentage

LES CONSOMMATIONS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
FOURNITURES NON STOCKEES	15 000	17 000
FOURNITURES STOCHEES	8 000	5 000
TOTAL DES CONSOMMATIONS	23 000	22 000

Les dépenses de fournitures non stockées concernent principalement les frais d'EDF, et sont en progression surtout par l'augmentation du prix des énergies.

A noter la baisse des fournitures stockées, les effets du zéro papier.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



LES GROUPEMENTS

	PREVISIONNEL 2024 -2025	PREVISIONNEL 2025-2026
BEUJOLAIS	2 000	2 485
BREVENNE	2 000	2 400
SAÔNE METROPOLE	2 000	2 000
LYON METROPOLE	2 000	2 000
VALLEE DU RHONE	2 000	2 275
DEPENSES DIVERSES GROUPEMENTS	2 000	1 000
TOTAL DES GROUPEMENTS	12 000	12 160

Légère augmentation des dépenses de certains groupements, toujours une bonne gestion de leurs dépenses respectives.

LES SERVICES EXTERIEURS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
LOCATIONS DIVERSES	7 000	5 000
ENTRETIEN ET REPARATIONS	25 000	20 000
MENAGE SIEGE	16 000	16 000
RAMASSAGE NICOLLIN	8 000	8 000
MAINTENANCE INFORMATIQUE	6 000	8 000
PRIMES D'ASSURANCES	15 000	16 000
HONORAIRES DIVERS	13 000	16 000
HONORAIRES COMMERCIAUX	35 000	30 000
HONORAIRES JURIDIQUES	0	2 000
AFFRANCHISSEMENTS	2 000	1 000
TELEPHONE	12 000	12 000
ALARME	4 000	4 000
SERVICES BANCAIRES	2 000	4 000
TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS	145 000	142 000

Nous avons prévu une baisse du total des services extérieurs.

Les locations diverses comprennent le matériel informatique dont nous avons totalement modifié le contrat afin d'opter pour l'achat du matériel plutôt que la location.

Moins de travaux dans le site

Baisse du poste affranchissements, moins de courriers.

Progression des frais bancaires liés à l'avance des paiements des arbitres.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

LES AUTRES SERVICES EXTERIEURS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
DEPENSES DIVERSES	12 000	14 000
CLUB DES 1000	18 000	15 600
SUBVENTIONS AUX AMICALES	1 800	1 200
COMMUNICATIONS/PUBLICITE	9 600	12 000
RECOMPENSES FANIONS	8 000	8 000
BA Op ponctuelle et Dévp DLR	10 000	0
DISPOSITIF ETOILE	7 500	7 500
Fonds d'aide aux clubs	10 000	20 000
DONS	2 000	3 000
MISSIONS	9 000	9 000
DEPLACEMENTS IMPOTS	135 000	140 000
INDEMNITES PRIMES D'ELOIGNEMENT	6 000	5 000
REMBOURSEMENT FRAIS CONVOCATIONS	500	500
RECEPTIONS	30 000	25 000
Réception Alsace	2 349	0
DEPLACEMENTS SALARIES	21 300	17 500
AG LIGUE	1 000	1 000
ANPDF - LFA - AE2F	4 000	2 700
FRAIS DE DELEGATIONS	5 000	5 000
ARBITRES/OBSERVATEURS FRAIS DLR	500	500
COMMISSIONS DIVERSES	5 000	4 500
COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION	12 500	12 500
COMMISSION FOOT ADAPTE	6 000	6 450
COUPE DLR JEUNES	15 000	15 000
COUPE DLR SENIORS	45 000	50 000
COMMISSION DES ARBITRES + STAGES	55 000	57 500
COMMISSION TECHNIQUE	23 000	23 000
FORMATION ET STAGES	30 000	31 630
PAC + LABEL + PEF	1 500	1 000
SECTIONS SPORTIVES	15 000	15 000
JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS	5 000	10 000
ACTION USEP - FOOT A L'ECOLE	500	500
NOUVELLE PRATIQUE LOISIRS	2 000	2 000
COMMISSION MEDICALE	3 000	5 000
TOTAL AUTRES SERV. EXTERIEURS	512 049	521 580

En progression globale.

A souligner :

Augmentation du fonds d'aide aux clubs, des dotations pour les coupes du DLR, de la commission Foot Ensemble, de la journée nationale des débutants et maintien du montant d'aide pour le développement du football féminin

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



LES IMPÔTS ET TAXES

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
TAXE FONCIERE	18 000	18 000
IMPOTS DIVERS	0	0
TOTAL DES IMPOTS ET TAXES	18 000	18 000

Stabilité de la Taxe Foncières

LES DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	82 000	101 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 000	2 000
TOTAL DES DOTATIONS	92 000	103 000

Progression du poste de dotations aux amortissements à la suite des différents investissements qui ont été réalisés au sein du District.

Tout en tenant compte des investissements antérieurs, constructions et véhicule

Baisse de la dotation aux provisions à la suite du départ à la retraite d'un salarié.

LE COMPARATIF GLOBAL DES COMPTES DE PRODUITS DU DISTRICT

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
PRESTATIONS	922 100	965 040
GROUPEMENTS	51 500	65 800
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	566 000	540 000
ENGAGEMENTS	69 100	75 900
TRANSFERTS DE CHARGES	5 000	5 000
REPRISE DE PROVISIONS	0	10 000
PRODUITS FINANCIERS	0	12 000
TOTAL DES PRODUITS	1 613 700	1 673 740

Notre budget est à l'équilibre, en progression de 3.73%, nous vous rappelons que notre activité est basée sur un nombre de 63000 licenciés

Maintien des prestations et baisse des subventions de fonctionnement liées à la suppression de la subvention du département du Rhône.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

LE DETAIL DES PRESTATIONS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
DEPLACEMENTS IMPOTS	135 000	140 000
COTISATIONS	31 600	31 640
PROVISION FRAIS D'ENCADREMENT	15 000	23 000
FRAIS DE GESTION DES CLUBS	22 000	22 000
AMENDES DISCIPLINAIRES	280 000	320 000
AUTRES AMENDES	126 500	127 500
FRAIS DE PROCEDURE ET D'APPEL	5 000	8 000
RECLAMATIONS	12 000	12 000
PUBLICITE ET MECENAT	120 000	120 000
FORMATIONS ET STAGES	110 000	92 000
ARBITRES	45 000	46 900
ANNUAIRE ELECTRONIQUE ET ASSISTANCE JURIDIQUE	17 000	16 000
RECETTE COUPE DE LYON ET DU RHONE	1 000	1 000
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	2 000	5 000
TOTAL DES PRESTATIONS	922 100	965 040

Progression de l'ensemble des amendes

Maintien du montant du poste publicité et mécénat afin d'apporter des ressources à notre district.

Baisse du poste formations et stages faisant suite à la réforme des Formations

LES GROUPEMENTS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
BEAUJOLAIS	9 500	11 200
BREVENNE	9 000	13 300
SAÔNE METROPOLE	11 000	14 500
LYON METROPOLE	10 000	13 400
VALLEE DU RHÔNE	12 000	13 400
TOTAL DES GROUPEMENTS	51 500	65 800

Toujours la bonne gestion des groupements, un prévisionnel en progression.

LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
RETROCESSION LICENCE	150 000	155 000
SUBVENTIONS FFF	42 000	42 000
SUBVENTION ANS	32 000	30 000
SUBVENTIONS CONTRATS D'OBJECTIFS	132 000	123 000
SUBVENTION CONS. GEN ET METROPOLE	50 000	30 000
SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT GENERAL	160 000	160 000
TOTAL DES SUBVENTIONS	566 000	540 000

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



En progression, plus de licences donc plus de rétrocession, notre progression de licenciés entraîne la hausse des subventions FFF et baisse des contrats d'objectifs, maintien des autres subventions.

Maintien de la subvention de fonctionnement général

Comme indiqué précédemment, suppression de 20K€ de la subvention du Département du Rhône.

Petit rappel, la subvention reversée aux districts sur la préformation des joueurs pros de moins de 23 ans au moment de la signature du premier contrat ou de l'indemnité de formation lors de la conclusion d'un contrat à l'étranger. Cette indemnité était distribuée aux districts ayant formé ces joueurs, elle est maintenant collectivisée et répartie forfaitairement entre tous les districts.

LES ENGAGEMENTS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
CLUBS LIBRES	41 000	43 400
FEMININES	6 200	7 200
FOOT LOISIRS	9 800	9 700
FUTSAL	10 300	13 600
TOURNOIS	1 800	2 000
TOTAL DES ENGAGEMENTS	69 100	75 900

Nous tablons sur une progression du total des engagements avec l'objectif de la progression des licenciés

Nous tablons également sur une progression des engagements des Féminines et du Futsal matérialisée par une hausse du prévisionnel.

Petit rappel pour l'obligation de bien déclarer vos tournois auprès du district et de jouer sur des terrains homologués.

LES AUTRES PRODUITS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
REPRISES DE PROVISIONS	0	10 000
TRANSFERTS DE CHARGES	5 000	5 000
PRODUITS FINANCIERS	0	12 000
TOTAL AUTRES PRODUITS	5 000	27 000

Pour rappel les transferts de charges concernent principalement la participation des salariés au coût des titres restaurants et les remboursements de Sécurité Sociale.

Maintien des transferts de charges et produits financier en progression.

CONCLUSION

Comme tout trésorier, notre volonté consiste à bâtir un prévisionnel qui soit à l'équilibre et proche de la réalité, il doit d'être cohérent en tenant compte de l'ensemble des paramètres d'une saison de football.

Nous devons veiller à la stabilité financière de Notre district, et toujours être réactif à toute évolution qu'elle soit positive ou négative.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Merci pour votre écoute et l'attention que vous avez porté sur notre présentation du budget prévisionnel pour la saison 2025/2026, nous vous souhaitons une très bonne fin d'Assemblée Générale. »

Présentation des tarifs 2025/2026 - Monsieur Patrick PINTI, Trésorier Général du District

Tarifs 2025/2026 approuvés à l'unanimité par la Commission des Finances du 12 mai 2025 et validés par le Comité Directeur du 2 juin 2025.

TARIFS		2024/2025	2025/2026
CLUBS			
COTISATIONS (CLUBS LIBRES - FUTSAL - FOOT LOISIRS)			
Clubs de moins de 100 licenciés		70	IDEM
Clubs de 101 à 250 licenciés		100	
Clubs de 251 à 500 licenciés		150	
Clubs de 501 à 1 000 licenciés		280	
Clubs de plus de 1 001 licenciés		530	
Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique		70	
Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"		200	
Assistance juridique et annuaire électronique		80	
Provision frais d'encadrement Clubs de moins de 250 licenciés		60	
Provision frais d'encadrement Clubs de moins de 500 licenciés		90	
Provision frais d'encadrement Clubs de plus 500 licenciés		120	
Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Libres) bloquée sur 3 saisons		800 + 200*	
Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Foot Diversifié) bloquée sur 3 saisons		400 + 100*	
ENGAGEMENTS			
Championnats			
Seniors D1/D2		80	IDEM
Seniors Autres séries		50	
Jeunes D1/D2		30	
Jeunes Autres séries		10	
Féminines Seniors (à 11 et à 8)		40	
Féminines Jeunes (à 11 et à 8)		20	
U13 et U13F		10	
U11 et U11F		10	
U7/U9		10	
Foot Loisirs à 11		40	
Foot Loisirs à 8		40	
Futsal D1/D2		80	
Futsal Autres séries		50	
Pratique Jeunes Futsal U15/U18		20	
Pratique Jeunes Futsal U13		10	
Pratique Jeunes Futsal U11		10	
Pratique Jeunes Futsal U7/U9		10	
Pratique Jeunes Loisirs U11 à U18		10	
Pratique Seniors Loisirs		20	
Coupes			
Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement		60	IDEM
Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône		60	
Coupe de Lyon et du Rhône U20		30	
Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17		30	
Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15		30	
Coupe de Groupement U13		20	
Coupe de Lyon et du Rhône Vial Féminines		50	
Coupe Loisirs à 11		50	60
Coupe de Lyon et du Rhône Futsal et Coupe de l'Avenir Futsal		50	60
Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes et Futsal Féminines		30	IDEM
E-coupe de Lyon et du Rhône		25	
Coupe de Lyon et du Rhône Foot5		40	

» 24 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



TARIFS		2024/2025	2025/2026
FORFAITS			
	Championnats		
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier (x2 si forfait dans les 3 dernières journées soit 100 €)	50	IDEM
	2ème forfait (x1,5 si forfait dans les 3 dernières journées soit 120 €)	80	
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	160	
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	320	
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	160	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	320	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500	
	Coupes (District et Groupement)		
1) Seniors/Vétérans	16ème de finale et tours précédents	50	IDEM
U20/- Futsal Seniors	8ème de finale	80	
Toutes catégories	1/4 de finale	100	
	1/2 finale	200	
	Finale	400	
2) U15/U17/U13	8ème de finale et tours précédents	50	IDEM
	1/4 de finale	80	
	1/2 finale	100	
	Finale	200	
3) Féminines Seniors et Jeunes	1/4 de finale et tours précédents	50	IDEM
	1/2 finale	80	
	Finale	200	
Futsal Jeunes (Tournoi)	Forfait tournoi qualificatif	50	IDEM
	Forfait 1/2 finale et finale	100	
DISCIPLINE			
a) Joueur	AVERTISSEMENTS		
	Carton blanc	GRATUIT	GRATUIT
	1er avertissement	10	12
	2ème avertissement	10	12
	3ème avertissement (match ferme)	50	52
	EXPULSIONS (ou rapports après match)		
	1er niveau : 2 avertissements et articles 2 / 3 / 4 du barème disciplinaire	60	62
	Récidive	70	72
	2ème niveau : articles 5 / 6 / 7 / 8 du barème disciplinaire	70	72
	Récidive	80	82
	3ème niveau : articles 9 / 10 / 11 / 12 / 13 du barème disciplinaire	80	82
	Récidive	120	122
	Hors match	80	82
	Récidive	120	122
b) Dirigeant / Educateur / Entraîneur / Personnel médical	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis	10	12
	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)	60	62
	Récidive	120	122
c) Foot à 11 et Futsal	CODE DISCIPLINAIRE		
	1er incident	250	IDEM
	2ème incident	500	
	3ème incident	1000	
d) Foot à effectif réduit	1er incident	90	IDEM
	2ème incident	170	
	3ème incident	300	



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



TARIFS		2024/2025	2025/2026	
ADMINISTRATIF				
AMENDES				
	Absence Assemblée Générale du District et Foot Loisirs	130	150	
	Absence autres Assemblées Générales spécifiques	100		
	Non retour de documents administratifs	100		
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	150		
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs			
	1ère année	30		
	2ème année	60		
	3ème année	100		
	4ème année et plus	150		
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	15	IDEM	
	Absence de diplômes fédéraux pour les D1	20		
	Appui des réserves en Commission des Règlements et de l'Arbitrage	45		
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	50		
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70		
	Participation d'un joueur suspendu à un match	80		
	Match ferme supplémentaire suite à participation d'un joueur suspendu	60		
	Participation joueur non qualifié	80		
	Participation joueur non licencié			100
	Abandon de terrain avant la fin de la rencontre (application du forfait)	50		IDEM
	Mauvais comportement des licenciés	120		
	Mauvais comportement des supporters	120		
	Mauvaise police de terrain (en fonction de la gravité)	100 à 300		
	Match arrêté	150		
	Amende par point de pénalité retiré	55		
	Match joué sur terrain non classé	50		
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	10		
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20		
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	150		
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	15	IDEM	
	Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	20		
	Licence manquante au 1er novembre (par licence)	10		
	Absence de paiement à l'échéance règlementaire, incident de paiement (chèque impayé, prélèvement rejeté, non respect d'un engagement...)	50		
	Annulation de rencontre pour défaut de paiement (par rencontre)	50		
	Non paiement d'un officiel le jour de la rencontre	100		
	Non signature de la FMI en fin de match par une équipe			20
	Arbitre non prévenu de l'annulation d'une rencontre suite à forfait	50		
	Fausse identité	600		
	Fausse feuille de match à la charge du Club fautif ou à partager entres les deux Clubs fautifs	500		
	Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre) ou à diverses réunions (PSEM, Sécurité...)	60	IDEM	
	Absence de réponse à une demande de rapport d'une Commission	33		
	Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet pour les Féminines et Futsal)	20		



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



TARIFS		2024/2025	2025/2026
AMENDES GROUPEMENTS			
	Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er décembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	5	IDEM
	Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	20	
	Forfait général Foot d'Animation	80	
	Feuille de match (U13), feuille de plateau (U11), feuille de bilan (U7/U9) et feuille d'effectif (U7/U9) arrivées hors délai (15 jours)	20	
	Feuille de match (U13), feuille de plateau (U11), feuille de bilan (U7/U9) et feuille d'effectif (U7/U9) non parvenues (30 jours)	50	
	Mauvaise destination feuille de match	15	
	Absence à AG de groupement	100	
INDEMNITES DE TERRAIN NEUTRE A LA CHARGE DU CLUB FAUTIF			
	Déplacement pour l'équipe non fautive (+ de 12 km aller-retour par rapport au km initial), le km	2	IDEM
	Traçage de terrain pour le Club d'accueil	30	
TOURNOIS			
	Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	20	IDEM
	Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	25	
	Homologation tournoi U7/U9/U11 (demande obligatoire)	GRATUIT	
	Tournoi organisé sans homologation du District	150	
	Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200	
ARBITRES			
	Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	50	IDEM
	Non envoi rapport suite à carton rouge	30	
	Amende pour trop perçu	30	
	Amende pour trop perçu - Récidive	50	
	Amende pour trop perçu - Multi-récidive	120	
	Absence match avec observateur	50	
	Stage FIA (frais annexes)	85	
	Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	55	
	Cotisation Arbitre Ligue - FFF	35	
EDUCATEURS ET AUTRES FORMATIONS			
	Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI U6-U9 / U10-U13 / U14-U19 / Seniors) Frais pédagogiques : 90 € (dont 11 € reversés à l'IFF) Frais de repas : 40 € (2 repas) Total : 130 €	130	IDEM
	Certificats Fédéraux Initiateurs de spécialité (CFI Projet Club / Futsal) Frais pédagogiques : 90 € Frais de repas : 40 € (2 repas) Total : 130 €	130	
	Certifications CFI Frais pédagogiques : 20 € (dont 10 € reversés à l'IFF) Total : 20 €	20	
	Certifications anciens CFF et CFI spécialités Frais pédagogiques : 60 € Frais de repas : 20 € Total : 80 €	80	
	Attestations fédérales Frais pédagogiques : 45 € Frais de repas : 20 € Total : 65 €	65	
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90	
	Formations CDIP	GRATUIT	



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



TARIFS		2024/2025	2025/2026
	Formation juridique Club - 1 personne	50	IDEM
	Formation juridique Club - 2 personnes	80	IDEM
BAREME KILOMETRIQUE			
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	0,45	IDEM
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	0,45	
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €) Forfait pour repas éventuel (16 €)	0,45	

* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.

« Après le budget prévisionnel, nous allons évoquer les modifications des tarifs pour la saison 2025/2026. Ces modifications tiennent compte de l'évolution des prix et de se rapprocher de la réalité des coûts de fonctionnement. Petit rappel, les modifications de tarif ont été soumises à la commission des finances et au représentants des clubs qui ont été approuvées.

ENGAGEMENTS

Accroissement des frais d'engagements pour les coupes du Rhône VIAL Féminines, Coupes Loisirs à 11 et Coupes du Rhône Futsal et de l'Avenir Futsal pour un passage à 60€ en cohérence avec les autres coupes.

FORFAITS

Regroupements des amendes forfaits coupes (district et groupement) en une seule catégorie sauf Futsal jeunes

DISCIPLINE

Avertissements et expulsions augmentation de 2 € par poste, le dernier ajustement des tarifs de la discipline date de la saison 2022/2023.

Augmentation de l'amende d'absence à l'assemblée générale du DLR pour un passage à 150 €.

Création de ligne Amende participation joueur non licencié à 100 €.

Suppression de la ligne de non-paiement d'un officiel le jour de la rencontre.

Création amende non-signature de la FMI en fin de match par une équipe à 20 €.

Merci pour votre écoute et très bonne fin d'AG.»

Arsène MEYER remercie Patrick PINTI.

Approbation du budget prévisionnel 2025/2026 et des tarifs 2025/2026

Vote pour l'approbation du budget et des tarifs : approuvé à la majorité moins 1 contre

Représentants des Clubs à la Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances :

- Jean Luc IASCONE : Président de GENAS AZIEU
- Patrick SAUCILLON : Président de CHARLY
- Emmanuel MAZILLE : Président de l'ASVEL
- Mathieu MALKANY GIRAUD : Secrétaire Général de GOAL

Page 28 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Vote : approuvé à la majorité moins 2 abstentions

Coup de projecteur sur un Dirigeant de Club

Le District de Lyon et du Rhône de Football tient à mettre en avant Jean VALLIER pour toutes ces années de Présidence à BESSENAY



Le Président Arsène MEYER le félicite et est heureux de lui remettre une plaquette offerte par le District devant une belle ovation de l'Assemblée.

Remise de récompenses

Le Président Arsène MEYER remet les récompenses suivantes :

- Plaquette anniversaire FFF à AS BRIGNAIS 75 ans
- Plaquettes anniversaire à US VAL D'AMBY 70 ans, CLOCHEMERLE VAUX EN BEAUJOLAIS 60 ans, US LOIRE ST ROMAIN 60 ans et ANATOLIA 20 ans
- Médailles de Vermeil du District de Lyon et du Rhône de Football à Simon PRUNETTA et Betty APARICIO de CALUIRE SC
- Médailles d'Argent du District de Lyon et du Rhône de Football à Roberto FORNARINI, Eric JAS et Frédéric BARTOLL de CALUIRE SC
- 600^{ème} Arbitre du District de Lyon et du Rhône de Football : Sofyane SAIBI de SUD LYONNAIS FOOT
- Meilleur parcours en Coupe de Lyon et du Rhône Seniors : USF TARARE en D4 – USEL FOOT en D3 – AS BRIGNAIS en D2 – US MONTANAY en D1 (malheureusement les Clubs absents auront leur dotation d'annulée)

Examen des vœux

Vœu n°1 - Présenté par la Commission Compétitions

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 02/06/25

Matches de barrage, finale de Championnat ou matchs d'appui

Page 29 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Nos Règlements Sportifs prévoient dans certains cas de faire jouer des matchs de barrage, des finales de Championnat (Finale Seniors D1 par exemple) ou des matchs d'appui, notamment en cas d'égalité parfaite entre deux équipes candidates à la montée en fin de saison. La participation à ces matchs de classement est obligatoire sous peine de sanctions et d'interdiction de monter.

Texte proposé en complément de l'article 4.4.1 des Règlements Sportifs du District :

Le présent sous-article s'applique tant aux équipes masculines qu'aux équipes féminines.

a) Général

- Accession en R3 de Ligue : 4 montées de D1 en R3 de Ligue, les deux premiers de chaque poule.
- En l'absence de montée d'un Club du District de U20 R1, montée du vainqueur du match de barrage opposant les troisièmes de Seniors D1.
- Si une équipe ne peut accéder par dispositions règlementaires, il sera fait appel à la suivante au classement de la poule sans pouvoir aller au-delà du 4ème. Dans ce cas, le barrage pourra être organisé entre le 3ème d'une poule et le 4ème de l'autre, voire entre les deux 4èmes ou, à l'extrême, entre le 3ème et le 4ème d'une même poule pour obtenir le nombre de 5 montées.
- Les quatre derniers de chaque poule descendent en D2 (sauf application de l'article 4.1 des présents règlements). Cette catégorie ne peut dépasser 24 Clubs sauf circonstances exceptionnelles.
- Le titre de "champion de Lyon et du Rhône" est décerné au vainqueur de la finale opposant chaque fin de saison le premier de chaque poule.
- Les rencontres de finale D1 et de barrage se déroulent sans prolongations. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire il est procédé directement à une épreuve de tirs au but.
- **Toute équipe qui refusera de participer à un match de barrage, finale de Championnat ou un match d'appui se verra appliquer la règle du forfait et sera interdite de montée, même si elle en avait acquis le droit en fin de saison.**

...

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°1 : approuvé à l'unanimité – Application immédiate

Vœu n°2 - Présenté par la Commission Technique et des Jeunes

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 02/06/25

Règlements sportifs - Article 4 - Ascension et descente : règles générales, critères

4.4.1 Séniors D1 : 24 clubs (2 poules de 12)

b) Obligation des clubs

Les réserves concernant ces dispositions ne sont pas valables.

Concernant les poules D1 Seniors, l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du **EFF3 DF Coach Séniors** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) et d'une « licence Educateur Fédéral ». Présence obligatoire lors du match (inscrit sur la feuille de match).

c) Dérogations

Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'Encadrement Technique du District (sous-commission de la Commission Technique et des Jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission Technique et des Jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un **EFF3 DF Coach Séniors** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



4.5.1 U20 D1 : 24 clubs (2 poules de 12)

b) Obligation des clubs

Les réserves concernant ces dispositions ne sont pas valables.

Poule U20 D1 : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du **CFF3 CFI Séniors** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) et d'une licence Educateur Fédéral avec présence obligatoire lors des matchs (et inscrit sur la feuille de match).

c) Dérogations

Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'encadrement technique du District (sous-commission de la Commission technique et des jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission technique et des jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accèsion les services d'un **CFF3 CFI Séniors** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.

4.6.1 U17 D1 : 24 Clubs (2 poules de 12)

b) Obligation des clubs

Les réserves concernant cette disposition ne sont pas valables.

En poule U17 D1 : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du **CFF2 CFI U14-U19** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) et d'une licence Educateur Fédéral. Présence obligatoire lors des matchs (inscrit sur la feuille de match).

c) Dérogations

Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'encadrement technique du District (sous-commission de la Commission technique et des jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission technique et des jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accèsion les services d'un **CFF2 CFI U14-U19** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.

4.7.1 U15 D1 : 24 Clubs (2 poules de 12)

b) Obligation des clubs

Les réserves concernant ces dispositions ne sont pas valables.

Poules U15 D1 : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du **CFF2 CFI U14-U19** et d'une licence Educateur Fédéral. Présence obligatoire lors des matchs (inscrit sur la feuille de match).

c) Dérogations

Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'encadrement technique du District (sous-commission de la Commission technique et des jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission technique et des jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accèsion les services d'un **CFF2 CFI U14-U19** si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.

4.8.1 Championnat féminin seniors à 11

c) Obligation des clubs

Les réserves concernant ces dispositions ne sont pas valables.

Poules D1F : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du CFI séniors et d'une licence Educateur Fédéral. Présence obligatoire lors des matchs (inscrit sur la feuille de match).

c) Dérogations

Page 31 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'encadrement technique du District (sous-commission de la Commission technique et des jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission technique et des jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un CFI Séniors si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.

Le Foot Diversifié : FUTSAL

Article 3 - Engagements

3.4.1 Obligation des clubs

Pour s'inscrire en début de saison et participer au championnat futsal, les clubs doivent indiquer impérativement :

- la salle intercommunale, communale ou privée qui leur est dévolue
- les horaires d'utilisation de leur salle pour les entraînements
- les horaires des rencontres pour la saison à venir

Tous les clubs engagés en D1 auront l'obligation de présenter un arbitre Futsal ou l'inscription d'un candidat arbitre Futsal qui devra ensuite réussir la certification avant la date limite des inscriptions

Poules D1F : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du CFI Futsal U18-Séniors et d'une licence Educateur Fédéral. Présence obligatoire lors des matchs (inscrit sur la feuille de match).

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°2 : approuvé à la majorité moins 3 abstentions et 2 contres – Application 1^{er} juillet 2025

Vœu n°3 - Présenté par la Commission Futsal

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 02/06/25

Accumulation des cartons rouges en Futsal

Afin de prendre en compte la différence du nombre de joueurs en Futsal (minimum 5) par rapport au foot Libre (minimum 11) pour la gestion de l'accumulation de cartons rouges ou d'incidents, la commission Futsal propose de compléter comme suit l'article D des règlements de la lutte contre la violence :

D) ACCUMULATION DE CARTONS ROUGES (exclusions) OU D'INCIDENTS (avant, pendant et après match) POUR UNE MÊME EQUIPE

Retrait de 1 point au 4^{ème} carton rouge ou incident -> **3^{ème} carton en Futsal**

Retrait de 1 point supplémentaire pour toute nouvelle exclusion ou tout nouvel incident

Mise hors compétitions de l'équipe au 8^{ème} carton rouge ou incident -> **6^{ème} carton rouge en Futsal**, (contrairement à l'article A)II)a), maintien de l'application du règlement du forfait général Seniors ou Jeunes selon l'équipe concernée - AG 23/06/2012)

La mise hors compétitions s'applique du jour où le 8^{ème} carton rouge ou incident est intervenu -> **6^{ème} carton rouge ou incident en Futsal**

Rétrogradation de l'équipe (de 2 séries si, dans les 3 dernières journées, l'équipe est déjà sportivement rétrogradée au moment où le 8^{ème} carton rouge ou incident est intervenu -> **6^{ème} en Futsal**)

Si une équipe atteignant 7 cartons rouges ou incidents -> **5 en futsal** décide de faire forfait général dans les 3 dernières journées, elle sera automatiquement rétrogradée de 2 (DEUX) séries

NB : ne seront comptabilisés que les cartons rouges ou incidents ayant fait l'objet d'une décision ou d'un rapport d'un arbitre officiel lors d'un match de championnat et dans la limite de 4 comptabilisations pour une même rencontre -> **3 en futsal**



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°3 : approuvé à la majorité moins 9 abstentions et 4 contres – Application 1^{er} juillet 2025

Vœu n°4 - AFV COLOMBIER SAUGNIEU

Avis défavorable du Comité Directeur du 02/06/25

Suppression du calendrier vétérans sur la base de 12 équipes alors que les poules sont composées de 9, 10 ou 11 équipes, pour ramener ce calendrier à 11 équipes au maximum

Motivation :

Il y a 60 équipes en championnat vétérans dont :

10 en poule A

11 en poule B

9 en poule C

9 en poule D

11 en poule E

10 en poule F

Le calendrier actuel fait que les poules de 9 équipes ont 6 vendredi "exempt", les poules de 10 ont 4 vendredi "exempt"

Selon le calendrier il arrive de devoir jouer début janvier et ne plus jouer sur avril et mai

Le Club de AFV COLOMBIER SAUGNIEU n'est pas présent à l'AG.

Réponse de Lakhdar TOUATI : « Le Championnat Vétérans (comme les Championnats de dernières divisions) est établi en fonction des engagements souvent tardifs, il faut aussi le reconnaître, et répond à un format de 10 équipes sur un calendrier de 22 journées. Cela permet :

- de répondre à la plupart des Clubs sur un nombre de rencontres trop importantes et régulières
- de ne laisser aucune équipe sur le bord du terrain

Si je reprends l'intitulé du vœu, la base de calcul à 11 équipes ne changera rien aux modalités actuelles (car 1 équipe de nouera pas chaque week-end : exempt). Fermer les poules à 10 équipes (18 journées) pourrait empêcher l'engagement tardif de certaines équipes, ce qui n'est pas la philosophie du District pour cette catégorie.

Sur le dernier point et pour rappel, les dates du calendrier sont arrêtées lors de la réunion avec les Clubs présents (dont AFV COLOMBIER qui participe chaque année) et sur validation de ces mêmes représentants de Clubs.

Pour finir, malheureusement, la Commission n'est pas responsable des forfaits d'équipes en cours de saison... et ne peut qu'encourager les équipes qui s'engagent à bien étudier leur capacité à participer toute la saison. »

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°4 : refusé à la majorité moins 8 pour

Vœu n°5 - BESSEY

Avis défavorable du Comité Directeur du 02/06/25

La situation économique actuelle tant des finances publiques que de nos clubs du DLR, nous amène à réfléchir à quelques propositions de solutions pour équilibrer nos budgets et nos coûts de déplacement.

Nous avons donc étudié l'éventualité de regrouper par **secteur géographique les poules D3, voire D2**, à l'instar de ce qui existe déjà pour les poules de D4.

De plus, l'impact bénéfique écologique serait bien évidemment indéniable, en limitant grandement nos déplacements.

Ceci nous amène donc à proposer le vœu suivant en ce sens, conformément à l'article 12 des nouveaux statuts du District.

Proposition :

A partir de la saison 2025/2026, Tirage des poules de D3, et éventuellement de D2, par secteur géographique, en SENIORS, à l'instar de ce qui existe déjà dans les dernières séries du DLR

Page 33 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Réponse de Lakhdar TOUATI : « Je voudrais juste faire une correction sur l'intitulé du vœu concernant les Seniors D3. Actuellement les poules des Seniors D3 dont déjà indirectement dans ce format géographique « réduit », puisqu'en fonction de leur situation et de leur Groupement, les équipes sont réparties en zone nord et zone sud (Lyon Métropole étant au centre des Groupements) le tunnel de Fourvière la frontière. Ensuite un tirage intégral est effectué.

Concernant la D2, la Commission vous interpelle sur le fait que ce format de compétitions conduirait à des minis « derbys » répétés tout au long de la saison et à un championnat qui varierait peu d'une saison à l'autre. N'oublions pas que la D2 ouvre au plus haut niveau de notre championnat et se doit de préparer vos équipes à rencontrer les meilleurs oppositions sur l'ensemble du Département et la proche périphérie. »

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°5 : refusé à la majorité : 26 pour, 45 contres et 88 abstentions

Vœu n°6 - OLYMPIQUE LYON SUD

Avis du Comité Directeur du 02/06/25 : dossier à traiter par le groupe de travail constitué sur les Championnats

Complément du vœu de la commission des Compétitions à l'AG du 7 décembre 2024

A ce jour, lorsqu'une équipe **U18 R2 de Ligue est rétrogradée**, elle intègre la saison suivante le championnat U20 D1 de notre District. Ce qui est, certes logique dans le cadre de la réforme des championnats de jeunes avec le principe de continuité générationnelle, mais cela ne solutionne pas la possibilité d'un club de retrouver le championnat U18 R2 rapidement.

La solution consiste donc à proposer à un club qui voit son équipe U18 R2 rétrogradée de choisir entre une descente en U20 D1 comme c'est le cas à ce jour, ou une descente en U17 D1 ce qui lui permettra ainsi de jouer la montée la saison suivante.

Réponse du Président Arsène MEYER : « C'est le même texte que les U16 R2 que nous avons très largement adopté le 07/12/24 à OULLINS PIERRE BENITE.

Au départ le Comité Directeur n'avait pas d'avis car nous avons une réunion de travail animée par Lakhdar. Depuis le Bureau s'est réuni lundi et a affiné un peu sa réponse en mettant un avis favorable car nous avons fait toutes les simulations possibles et inimaginables pour voir si ce vœu est réalisable. Il est donc réalisable donc je vous laisse voter. »

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°6 : approuvé à la majorité moins 6 abstentions – Application immédiate

Vœu n°7 - OLYMPIC SATHONAY CAMP

Avis défavorable du Comité Directeur du 02/06/25

La catégories U15F et U18F offrent deux possibilités de championnat, à 8 ou à 11.

Afin de pouvoir faciliter la gestion de début de saison, les championnats à 8 ont démarré (le 21-22.09) une semaine après les championnats à 11 (le 27.28.09) pour cette saison 2024-2025.

Il serait logique que ce décalage soit aussi présent sur la catégorie Séniors F.

Vœu club :

Demande d'harmonisation de toutes les dates de début de saison des catégories U15F, U18F et Seniors F, comme suit :

- **Tous les championnats à 11 des 3 catégories démarrent le 3e week-end de septembre**
- **Tous les championnats à 8 des 3 catégories démarrent le 4e week-end de septembre**

Réponse de Lakhdar TOUATI : « J'ai répondu à ce point en même temps que le vœu de COLOMBIER. Le calendrier (début de championnat...) est discuté, validé los de la réunion annuelle et tient aussi compte des aléas présentés par les différentes Commissions du District et du format calendaire en fonction du nombre d'équipes engagées. D'où l'importance de participer

Page 34 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



à celle-ci ! Nous avons pu en discuter avec le Secrétaire de l'OLYMPIC SATHONAY CAMP présent sur la dernière réunion. La Commission entend le message du Club. »

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°7 : refusé à la majorité moins 7 pour et 31 abstentions

Vœu n°8 - AS ST FORGEUX

Avis défavorable du Comité Directeur du 02/06/25

Notre vœu serait de récompenser les clubs ne prenant pas de carton rouge durant la saison en championnat. Le règlement réprime les équipes ne respectant pas le fair-play, pourquoi ne pas féliciter les clubs exemplaires, respectant les adversaires, les arbitres, les supporters par 1 point supplémentaire en championnat.

Réponse du Président Arsène MEYER : « Si ce vœu devait être adopté il ne serait pas simple à gérer mais on respecte la démocratie. Ce vœu ne s'appliquera que équipe par équipe. »

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°8 : approuvé à la majorité : 54 pour, 37 contres et 27 abstentions – Application 1^{er} juillet 2025

Vœu n°9 - VENISSIEUX FC

Ceci n'est pas un vœu mais un souhait déjà réalisé

Au regard de notre expérience de terrain et des retours réguliers que nous recevons de nos éducateurs, joueurs et parents, il nous semble pertinent d'ouvrir une réflexion commune afin d'évaluer la cohérence, l'attractivité et l'efficacité des compétitions existantes, ainsi que les liens avec la Ligue AURA.

Dans cette perspective, nous proposons la **mise en place d'un groupe de travail réunissant des représentants de nos clubs ainsi que les techniciens du District, afin de formuler ensemble des pistes d'amélioration concrètes et constructives.**

Notre objectif est de contribuer, aux côtés du District, à l'élaboration d'une offre de compétitions jeunes plus adaptée aux réalités actuelles, porteuse de sens pour les clubs et motivante pour les jeunes joueurs.

Vœu retiré par le Club de VENISSIEUX FC mais un groupe de travail a déjà été créé pour faire un point sur les Championnats. Une réunion a déjà eu lieu et d'autres sont prévues en septembre.

Vœu n°10 - VENISSIEUX FC

Réponse du Comité Directeur : la Ligue comme le District de Lyon et du Rhône avons la même position. Le Président du District rappellera lors de l'AG le texte adopté.

Vœu déjà posé à l'AG du 07/12/24 à OULLINS PIERRE BENITE concernant les équipements des joueurs.

Vœu retiré par le Club de VENISSIEUX FC

Le Président Arsène MEYER rappelle ce qui est autorisé. Le port des collants est autorisé en Foot d'Animation du 1^{er} novembre au 28 février. Et en Foot à 11 cela est autorisé également sur la même période uniquement si l'Arbitre l'autorise. Ces dispositions ont été adoptées au niveau de la Ligue.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Vœu n°11 – présenté par le Comité Directeur

Vœu de dernière minute

Mise en place du carton violet.

Quelques explications sont données par Laurent CHABAUD et Martine GRANOTTIER : « Le carton violet est une conséquence du colloque sur la sécurité mis en place en janvier. Une trentaine de Clubs avaient participé. On a pris toutes les idées des Clubs, on a compilé tout ça. On voulait d'ici la fin de saison mettre en place une mesure simple et qui rentre dans le cadre de la sécurité des matchs, d'où le carton violet. L'Arbitre a la possibilité de sortir un carton violet, si c'est le cas le match est arrêté pendant 5 minutes. Chaque équipe se met dans sa surface de réparation. En fonction de l'évènement, problème de spectateurs, de joueurs... l'Arbitre fait venir dans le rond central les Dirigeants, les Délégués, les Messieurs Sécurité des Clubs pour que le match puisse redémarrer dans des conditions normales et surtout puisse se terminer. Cette initiative a été mise en place sur les 4 dernières journées des Seniors D2, soit 48 matchs. Le carton violet a été sorti 3 fois entre la 60^{ème} et 65^{ème} minute. Ces 3 matchs se sont terminés normalement, dans de bonnes conditions sans aucun carton supplémentaire. Au vu du test sur la fin de saison, on souhaite le mettre en place sur les compétitions Seniors D1, D2 et D3. Ce carton n'a aucun coût pour le Club. »

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°11 : approuvé à la majorité moins 3 abstentions – Application 1^{er} juillet 2025

Informations diverses – Feuille de route Football d'Animation

Quelques informations données par Martine GRANOTTIER : « Comme vous le saviez la feuille de route sur le Foot d'Animation était dans le projet de la mandature pour 2024-2028. Nous avons travaillé tous ensemble depuis le mois de septembre, Commission PSEM, Commission Technique, les Groupements, Zachary également pour tout ce qui est mise en page. On voulait quelque chose de ludique pour les Clubs. Elle a été testée sur la dernière phase des plateaux, depuis le mois de fin février jusqu'à mai. Chaque Groupement a choisi 4 Clubs pour faire des tests. Les retours ont été très positifs et favorables, donc on a décidé de faire deux feuilles de route distinctes. Une qui concerne les clubs, avec ce qu'ils doivent mettre en face, et une qui concerne les joueurs et les accompagnants.

Cette feuille de route a été également demandée par notre colloque sécurité de janvier dernier. Les clubs étaient favorables également pour qu'il y ait une feuille de route Foot d'Animation car il y a eu une recrudescence énorme d'incivilités, notamment par les mauvais comportements des parents. Comme on a pu le voir ces derniers temps sur les tournois U6, U9 et U11. Donc on pense que cette feuille ne fera peut-être pas de miracle, mais elle nous aidera à mettre des choses en place, et surtout à faire passer des messages. Voilà tout ce qui est sur la mise en place de cette feuille de route, sur son écriture. Concernant sa mise en place, elle va être distribuée dans les AG de Groupement de début de saison. C'est présenté sur un format A3, donc vous aurez deux formats A3, une pour le club et l'éducateur, et une concernant les joueurs et les accompagnants. Ces feuilles de route sont plastifiées. Vous pourrez également les télécharger sur le site du district, à partir du mois de septembre. On vous conseille vivement de les diffuser au maximum, aux parents, aux enfants, pour leur expliquer également. On a fait quelque chose de simple et facile à comprendre. »



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

Version du 02/06/25

LE / LA JOUEUR(EUSE) ET SON ACCOMPAGNANT(E) :

En dehors des terrains

Je suis un ou une accompagnant(e), je me dois de :

- Être présent aux réunions organisées par le club
- Avertir l'éducateur(rice) en cas d'absence de l'enfant
- M'impliquer dans la vie du club
- Echanger régulièrement avec le club ou l'éducateur(rice)



Sur les terrains

Je suis un ou une accompagnant(e), je me dois de :

- Respecter les horaires
- M'assurer que l'enfant a son matériel
- Participer et aider à la gestion du covoiturage
- Rester derrière les mains courantes (ne pas entrer sur le terrain)
- Adopter une bonne attitude (j'encourage sans donner de consignes)
- Ne pas interférer lors des séances d'entraînements ou matchs

Je suis joueur ou joueuse, je me dois de :

- Ecouter mon éducateur(rice)
- Respecter mes partenaires, adversaires et arbitres
- Rester au temps de convivialité
- M'assurer d'avoir pris connaissance des rencontres du week-end (lieu, horaire et transport)



Tenue complète : maillot, short, chaussettes, protèges tibias, crampons + gourde nominative



Version du 02/06/25

LE CLUB / L'ÉDUCATEUR DOIT :

En dehors des terrains

- Participer aux réunions du District et du groupement
- Se former
- Afficher les lois du jeu du foot d'animation
- Organiser des réunions avec les parents
- Assurer un lien avec les parents durant la saison
- Organiser les déplacements

Sur les terrains

Entraînements

- Installer les séances d'entraînements (en amont de l'accueil des joueurs(euses))
- Accueillir les joueurs(euses) et parents
- Expliquer les lois du jeu du foot d'animation
- Animer toute la séance d'entraînement
- Informé sur le déroulé des plateaux, matchs et tournois du week-end (horaire, lieu, organisation du déplacement) avec les parents et joueurs(euses)
- Informé les parents de tout comportement inapproprié
- S'entretenir avec les joueurs(euses) ou les parents si nécessaire
- S'assurer du bon départ des joueurs(euses)

Sur les terrains

Plateaux, Matchs et Tournois

- Identifier le référent du plateau (coordinateur)
- Préparer les vestiaires (pour mon équipe et pour les adversaires)
- Préparer la feuille de match et vérifier mes licences (obligatoirement avant le début du plateau)
- Organiser l'arbitrage
- Accueillir mes joueurs(euses) et les adversaires
- S'assurer du bon comportement des parents (gestion émotionnelle, derrière main courante...)
- S'assurer que tous les joueurs(euses) ont le même temps de jeu
- Coacher mon équipe avec respect
- Finaliser la feuille de match avec les adversaires et je la transfère au groupement sous 48H
- Mettre en place un temps de convivialité : collation, échanges, ...
- S'assurer du bon départ de mes joueurs(euses) et des adversaires

Que faire pour que tout se passe bien en dehors et sur le terrain ?



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Le Président Arsène MEYER remercie Martine GRANOTTIER et Laurent COSTANZA pour le travail fait avec la complicité des Clubs. C'est un travail commun.

Informations diverses – Le Foot à l'école

Un film de présentation sur le Foot à l'école tourné à BRON TERRAILLON est diffusé.

Des informations sont ensuite données par Alexandre BERNHARD, Educateur Sportif au District et référent du dossier Foot à l'école.

L'objectif pour les écoles est de se rapprocher des Clubs pour mettre les compétences techniques des Clubs au service des écoles pour aider les instituteurs à animer des séances Foot. Et surtout, créer une vraie porte d'entrée pour augmenter les licenciées Féminines dans les Clubs. Montrer dans les écoles que le Foot est une discipline disponible pour toutes et tous. Le Foot à l'école s'est aujourd'hui 5 000 classes en école primaire sur toute la France, une cinquantaine de classes au niveau du District.

Informations diverses – Réforme pratique U13

Présentation par Farès HACHAICHI, CTD DAP du District.

Réflexion de la DTN et LAuRAFoot

La **Direction Technique Nationale** (DTN) travaille sur une réforme des pratiques jeunes prévue en 2026-2027

La **Ligue Auvergne Rhône Alpes** (LAuRA) réfléchit donc à adapter sa Pratique U13 ELITE REGIONALE en modifiant le format du critérium régional U13 en 2026-2027

C'est ce contexte qui nous amène à réfléchir pour proposer une **nouvelle organisation** de notre pratique départementale dès la saison prochaine



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Etape 1 = Table Ronde – Janvier 2025

Problèmes identifiés :



- Niveau **hétérogène** dans nos championnats
- Les **meilleures équipes** ne se rencontrent plus
- **Absence de transition** progressive entre foot à 8 et foot à 11
- **Critères d'accès** aux compétitions régionales ou élites inadaptés



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

Etape 2 = Réforme de la Pratique U13

Les nouvelles orientations



Organisation de la pratique

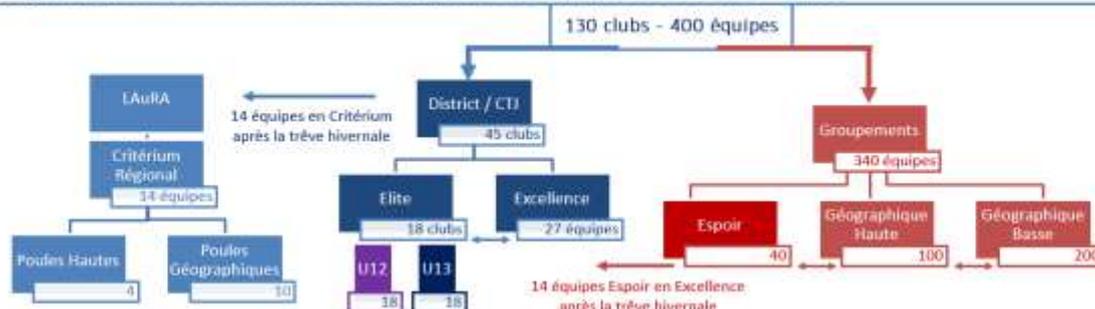
Positionnement du club sur le niveau de son équipe U13-1 lors des engagements (juin-juillet) :

1. Elite (Equivalent Critérium régional)
2. Excellence (Equivalent Poules Label)
3. Espoir (Poule haute dans son groupement)
4. Groupement (Poule géographique dans son groupement - niveau intermédiaire ou poule basse)

Accès Niveau **Elite et Excellence** : Définis par différents **critères** (cf. slide suivante)

Poules **Espoir** : Positionnement du club + Avis du Groupement et du Référent Technique

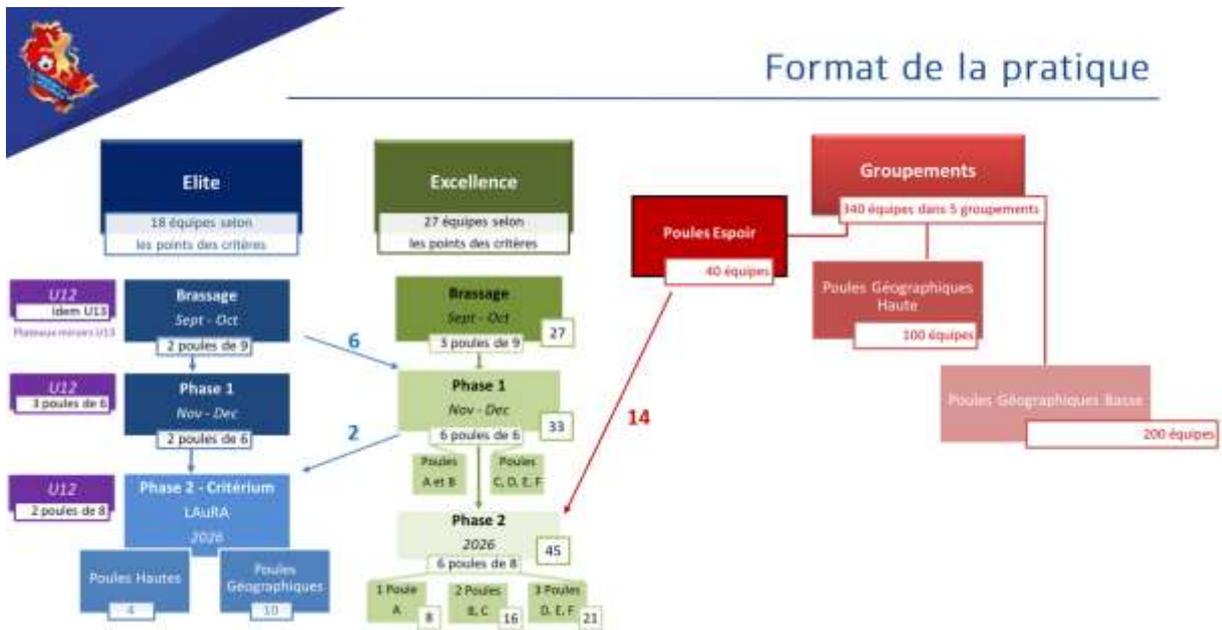
Régulation en cours de saison selon le niveau des équipes lors de la 1^{ère} phase



SPECIAL AG

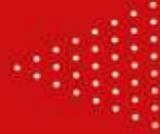
Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

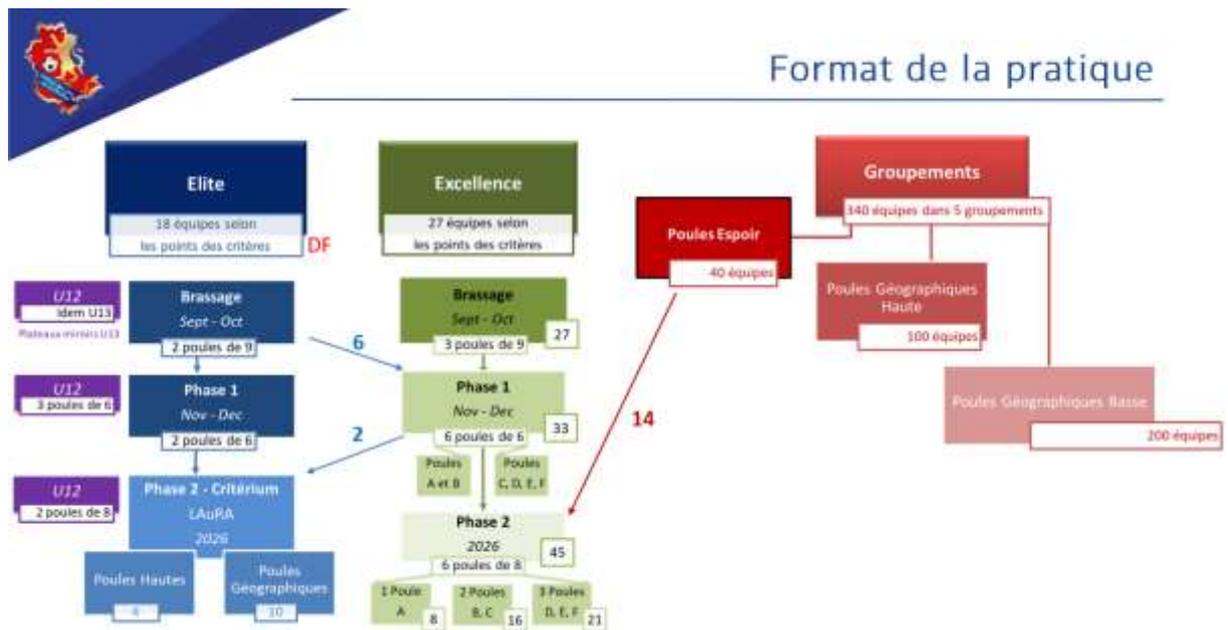
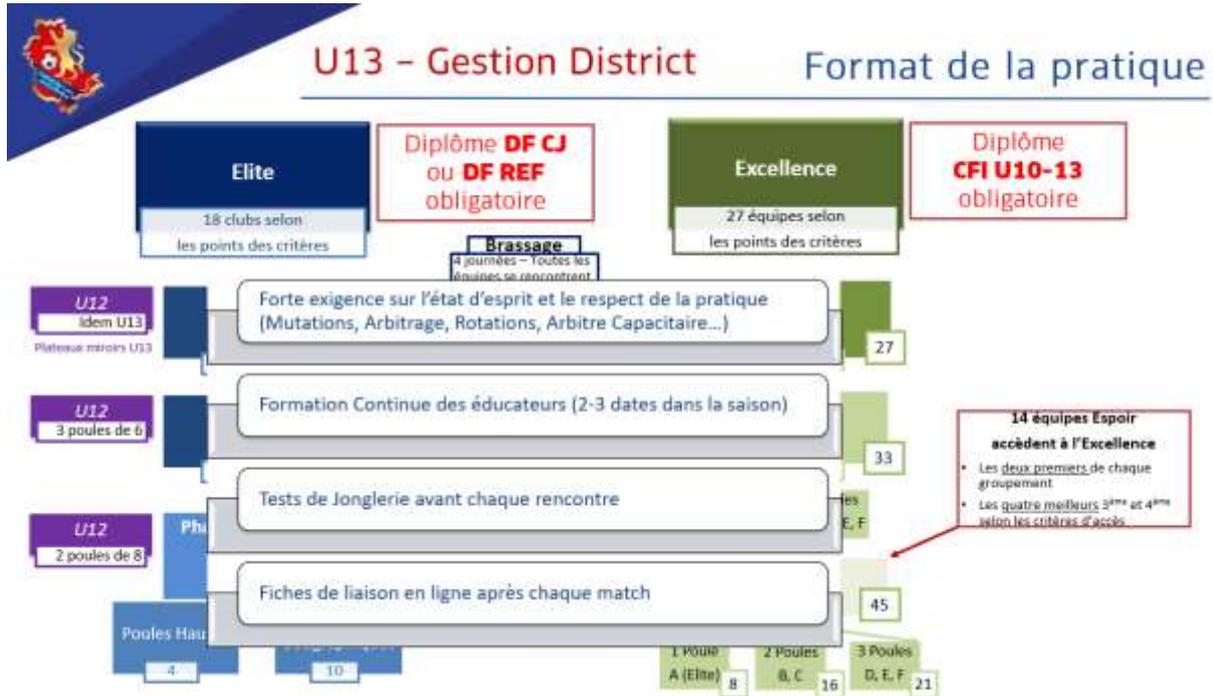


SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

Calendrier 2025-2026 – Phase 1

Calendrier Football d'Animation D.L.R. 2025-2026

	SEPT				OCT				NOV				DEC				JAN							
	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S				
	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	30		
PPF					PPF Interclubs										PPF Futsal								PPF Futsal	PPF Foot
Elite Excellence	Jour Tour Football 100				Observations Plateaux U12 et U13						Jour Tour Football 10											Jour Tour Football 100	Jour Tour Football 10	
Groupements	Jour Tour Football 10										Jour Tour Football 10											Jour Tour Football 10	Jour Tour Football 10	

Elite et Excellence : Drainage - Plateau de 3 équipes + 4 journées
 Phase 1 : Elite et Excellence : 7 Jours de 6 + 3 Jours aller / Groupements - Poulade 8 = 7 journées aller

	FEV				MARS				AVR				MAI				JUN			
	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S		
	7	14	21	28	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	
PPF	PPF Foot 5				PPF Foot 5															
Elite (Poule A Excellence)	Challenge Foot 5 Division																		Jour Tour Football 10	Jour Tour Football 10
Excellence																			Jour Tour Football 10	Jour Tour Football 10
Groupements																			Jour Tour Football 10	Jour Tour Football 10

Phase 2 : Poulade de 8 = 7 journées aller + journée de clôture

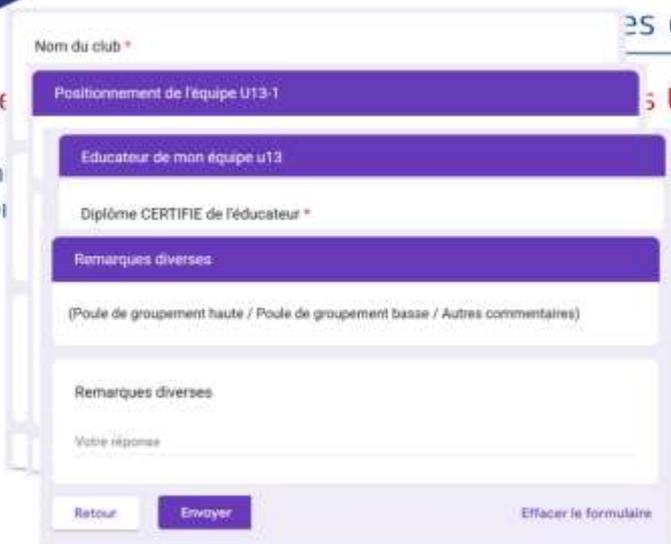
INTEGRATION PROGRESSIVE PRECONISEE DU FOOT A 11

Elite 25-26 : Pratique encadrée à partir de Mars : 1 date PPF + 3 Plateaux/tournois en plus du championnat) 26-27 : ?? Selon l'évolution du Critérium	Excellence 25-26 : Tournois clubs après Pentecôte 26-27 : Tournois clubs après Pâques <i>Poule A idem Elite</i>	Groupements Tournois clubs après Pentecôte
--	---	--

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Procédure club :

- Form
- Répoi

es engagements

Nom du club *

Positionnement de l'équipe U13-1

Educateur de mon équipe u13

Diplôme CERTIFIE de l'éducateur *

Remarques diverses

(Poule de groupement haute / Poule de groupement basse / Autres commentaires)

Remarques diverses

Votre réponse

Retour Envoyer Effacer le formulaire

- Retour sur les positionnements par la Commission Technique le 11 juillet



Les engagements

Engagement automatique pour les équipes U12

« Elite »

En concordance avec les U13 « Elite »

Procédure habituelle pour l'engagement des autres équipes en groupement sur Footclubs

Pensez à identifier vos desideratas

CONTACTS :

MERCI !

Fares HACHAICHI (CTD DAP)
fhachaichi@lyon-rhone.fff.fr

Jérôme HERNANDEZ (CTD PPF)
jhernandez@lyon-rhone.fff.fr

Page 44 sur 110

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Informations diverses – Enquête salariés Clubs

Le Président Arsène MEYER informe les Clubs de l'enquête réalisée sur le nombre de salariés dans les Clubs. On compte plus de 400 salariés dans les Clubs, ce qui est considérable. Sachant qu'on ne parle pas de joueurs payés mais bien de salariés administratifs, techniques ou autres. Qui dit salariés dit contraintes juridiques, donc des conseils seront donnés par le District sur la gestion des RH.

Informations diverses – Modifications de textes LAuRA Foot / FFF

Il a été décidé de présenter toutes les modifications de textes votées à l'Assemblée Fédérale et à l'AG de la Ligue lors des AG des Groupements de début de saison.

Une dernière information est donnée par le Président Arsène MEYER. La Fédération a créé un groupe de travail de réflexion en sollicitant les Clubs de toute la France. Plus de 500 Clubs ont répondu. Un tirage au sort a été effectué le 12/06 pour qu'il y ait une répartition nationale, en tenant compte aussi du nombre de licenciés des Clubs. Ces Clubs seront invités à des réunions de travail. Dans notre District, nous avons 3 Clubs sélectionnés, POUILLY POMMIERS, DOMTAC et BRON TERRAILLON. Bravo pour ceux qui ont candidaté. C'est très bien que le Rhône soit largement représenté pour faire évoluer notre beau sport.

Le Président Arsène MEYER demande à tous les Clubs de rendre en sortant les bulletins jaunes et les badges afin de faire un pointage en fin d'AG.

L'ordre du jour étant épuisé le Président Arsène MEYER clôt l'Assemblée Générale à 22 h 07 et remercie le Club de CALUIRE SC d'offrir l'apéritif.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



RAPPORT MORAL

**RAPPORTS DES COMMISSIONS
SAISON 2024/2025**





RAPPORT MORAL 2024/2025

La saison 2024/2025 marque la première année pleine de notre nouveau mandat, engagé avec détermination et responsabilité. Tous nos élus et salariés poursuivent la mise en œuvre du plan de mandat, avec pour priorité la structuration, la sécurité, l'innovation et le développement du football pour toutes et tous.

Toujours dans une dynamique forte, on compte près de 62 000 licenciés, le District de Lyon et du Rhône confirme sa place de premier district de France (même si nous constatons une baisse de 1 000 licenciés par rapport à la saison dernière). Ce chiffre témoigne néanmoins de la vitalité du football amateur dans notre département, portée par l'engagement des clubs, des éducateurs et des bénévoles.

Dans une dynamique de coopération interrégionale, nous avons engagé des échanges fructueux avec le District d'Alsace, qui est un district qui nous ressemble. Cette rencontre organisée en février dans notre district a permis de partager des bonnes pratiques en matière de gestion des compétitions, de développement du football féminin et de structuration des clubs. Ces échanges ont également nourri notre réflexion sur l'évolution de sécuriser encore plus nos rencontres. Le District d'Alsace a été d'ailleurs pionnier dans la mise en place du carton violet.

Ainsi, face à la recrudescence des incivilités sur les terrains et aux souhaits des clubs initiés lors du colloque sécurité organisé par notre district, nous avons nous aussi proposé le carton violet, une mesure forte et symbolique. Ce dispositif permet aux arbitres d'interrompre une rencontre en cas d'incident grave, afin de protéger l'intégrité des acteurs du jeu et de faire retomber les tensions. Il s'inscrit dans une volonté de prévention, de sécurité et de responsabilisation.

D'ailleurs, organisé en janvier 2025 au siège du District, ce colloque a réuni une trentaine de clubs, des arbitres et des élus autour d'une réflexion collective sur la sécurité dans notre football amateur. Les échanges ont permis de dégager des pistes concrètes : sensibilisation, formations, renforcement du dialogue avec les collectivités locales et outils d'intervention comme ce fameux carton violet.

La saison a également vu la mise en place de la feuille de route du Foot d'Animation, fruit d'un travail collaboratif avec les clubs, les groupements, la Commission PSEM et la commission technique. Elle vise à structurer les pratiques des jeunes, à harmoniser et sécuriser les plateaux, à valoriser les éducateurs et à renforcer le lien entre les familles et les clubs. Cette feuille de route est un pilier de notre projet éducatif et sportif.

La troisième édition de la soirée des partenaires du Club des 1000 s'est tenue à l'Hôtel Marriott de Lyon-Cité Internationale. En présence de Jean-Michel Aulas, président délégué de la FFF, cette soirée a mis à l'honneur le football adapté, le football féminin et les valeurs de solidarité. Des témoignages poignants, des dotations aux clubs, et une ambiance conviviale ont marqué cette rencontre, qui a rassemblé une centaine de partenaires engagés.

Pour conclure, cette saison 2024/2025 aura été celle de la continuité dans l'action, de l'innovation partagée et du dialogue renforcé. A constater aussi une baisse d'incidents graves et un été plutôt tranquille puisque peu de contestations sur le plan sportif, juridique ou disciplinaire.

Le District de Lyon et du Rhône reste fidèle à ses engagements : accompagner les clubs, sécuriser les pratiques, développer le football pour tous, et faire vivre les valeurs du sport. Merci à toutes celles et ceux qui font vivre le football rhodanien au quotidien.

Ensemble, continuons à faire vivre un football amateur fort, respectueux et ambitieux.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



COMMISSION MEDAILLES

Président : Serge GOURDAIN

Membres du CD : Charlaïne LABROUSSE - Sylvie DOS SANTOS – Salima SAKET – Marc BAYET

Membre : Séverine BLANC

Le **18 mars 2025** réunion de validation des demandes de Médailles Fédérales, de Ligue, du District, et des clubs.

137 médailles ont été attribuées comme suit :

- 1 médaille Grand Or du district
- 2 médailles Fédérales d'argent
- 21 médailles de Ligue dont 1 d'or, 5 de vermeil et 15 d'argent
- 113 médailles du district de Lyon et du Rhône dont 4 d'or, 19 de vermeil et 90 d'argent

24 mai 2025 Remise de 4 médailles et 1 plaquette au 70 ans du club de **Hyères sur Hamby**

19 juin 2025 Remise de 4 médailles à **L'AG du DLR à Caluire** + une plaquette à monsieur **Jean Daniel Vallier** + 1 **Plaquette** d'anniversaire FFF et 4 plaquettes du district au clubs.

26 juin 2025 - Soirée de remise des médailles au **siège du District**.

10 juillet remise d'une médaille à **Manissieux**

30 aout remise d'une plaquette du district pour les 80 ans du club de **Toussieu**

Du 30 aout au 6 septembre 2025 - Remise des médailles dans les **groupements du District**.

COMMISSION SPONSORING / MECENAT / COMMUNICATION

Président : Lionel TOUZET

Membres du Comité Directeur : Bernard COURRIER -Stéphanie STOICA

Membres représentant les clubs : Denis DUPONT – Anne Lise RICHARD – Zachary BRITHMER

L'activité a essentiellement été consacrée au travail de recherche de partenaires et mécènes.

Denis Dupont a fait un travail énorme. Des contacts ont également été donnés par des membres du CD et des bénévoles que nous remercions vivement.

Nous nous réunissons tous les lundis afin de faire un point sur la communication avec un bel investissement de la part de Bernard COURRIER et Zachary BRITHMER.

Pour la saison 2024-2025, le club des 1000 compte 96 partenaires ou mécènes pour une enveloppe annuelle de don approximative de 128 000 €.

Par rapport à la saison précédente, nous avons perdu 10 partenaires/mécènes, en revanche 18 nouveaux ont intégré le club des 1000.

Le challenge des buteurs de D1 a un nouveau naming la société MIN FRET.

IDEAL PNEUS reste le partenaire du football féminin, avec le naming du championnat de D1 et le challenge des buteuses.

Page **48** sur **110**



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



L'entreprise SACCINTO devient le partenaire numéro 1 du foot adapté avec la création du challenge foot adapté SACCINTO (signature pour 1 an et renouvelable 3 ans suite à la première année).

Notre site internet :

- sur les 12 derniers mois nous avons eu 10 millions de vue dont 9 millions uniquement pour la rubrique compétitions
- 278 000 utilisateurs actifs
- 258 000 nouveaux utilisateurs

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux :

FB 4464 abonnés - INSTAGRAM 9291 abonnés – LINKEDIN 2164 abonnés-TWITER 1039 abonnés

Progression sur ces 4 réseaux.

Nous publions en moyenne entre 20 et 30 infos par semaine par réseau social.

Les partenaires des Coupes de Lyon et du Rhône de Football Seniors sont : CREDIT AGRICOLE, 6ème Sens, le District et EKINSPO, RADIO SCOOP pour la saison 2024-25 .

Les dons récoltés cette saison serviront à développer le football amateur en général et le football adapté ainsi que le football féminin en particulier .

Plusieurs actions ont été menées pour animer et fidéliser les partenaires durant la saison 2024-25 :

- Une visite du stade de l'Olympique Lyonnais, GROUPAMA STADIUM
- 1^{er} match du club des 1000 contre OL LEGENDE
- Une soirée « partenaires » organisée à l'Hôtel le MARRIOTT à Lyon en présence de M AULAS.
- Un challenge en 8 étapes autour des nouvelles pratiques. 46 équipes classées cette saison et le vainqueur est : DISTRICT DE LYON ET DU RHONE
- 15 événements réalisés au cours de l'année.

L'annuaire « club des 1000 » va être édité pour la 5^{ème} saison. Il reprend le pédigré et l'activité de tous. Il sera édité à 150 exemplaires.

Un panneau mettant en valeur tous les partenaires est visible dans le hall du district.

Il est intéressant et encourageant de constater que les premières interactions entre partenaires ont vu le jour... (exemple : création d'une rencontre pour les nouveaux partenaire sept 2024).

Un objectif pour la saison prochaine 2025-26 : maintenir les partenaires/mécènes mais surtout continuer à les fidéliser par nos actions.

COMMISSION FORMATIONS

Président : Bernard COURRIER (06.78.73.69.47)

Membres du CD : Serge GOURDAIN - Martine GRANOTTIER - Lakhdar TOUATI

Membres : Anne Lise RICHARD - Alain BARBIER

La Commission FORMATIONS, composée de membres du Comité Directeur et de représentants des clubs, a pour mission d'aider les clubs à mieux comprendre les règlements, d'assister les nouveaux Présidents à mieux connaître les rouages des institutions et de créer et développer toutes formations utiles aux clubs, aux bénévoles ou aux élus du CD...

Page 49 sur 110





Cette saison la Commission a peu échangé dans les clubs autour des règlements sportifs, suite à peu de demandes des clubs.

Pourtant une vingtaine de clubs sont intéressés pour participer et de nouvelles dates doivent être trouvées.

Nous avons travaillé sur les formations de délégués officiels et surprise, ainsi que sur la formation des délégués au terrain des clubs, de nouvelles sessions vont démarrer.

Les nouveaux membres élus du Comité Directeur ont été formés pour assurer les permanences téléphoniques du weekend.

Un grand merci à toute l'équipe, pour sa motivation !

Cette équipe va devoir s'étoffer...

COMMISSION MEDICALE

Depuis la dernière assemblée générale la Commission Médicale a effectué ses tâches habituelles.

Activité standard

Contrôle des visites médicales des arbitres

La commission médicale nationale a renforcé les règles sur le plan cardiologique et le ministère des sports a modifié la fréquence des visites, le tout selon l'âge et les facteurs de risque. Ceci nécessite un examen complet des dossiers et on remercie l'administration du district (Corinne notamment) de nous aider dans cette tâche, grâce à des dossiers complètement tenus, notamment pour les dates des ECG et des échographies cardiaques, et le classement des dossiers. Ceci est nécessaire pour respecter les consignes fédérales qui font force de loi..

On rappelle rapidement, de façon brève, ces règles :

- Pour les arbitres de moins de 18 ans : Pas de contraintes cardiaques ; un QS (questionnaire sport) avec des réponses toutes négatives suffit,
- Arbitres de plus de 18 ans : Une échographie cardiaque est requise (une fois dans la carrière),
- Arbitres de 18 à 34 ans :
 - fournir un ECG (électrocardiogramme), valable jusqu'à 35 ans,,
 - fournir un DMA (dossier médical arbitrage) tous les 3 ans, et un QS (questionnaire de Santé)négatif les autres années,
- Arbitres de plus de 35 ans :
 - fournir un DMA tous les ans,
 - fournir un bilan cardiaque (effectué par un cardiologue) tous les 5 ans, avec bilan biologique (laboratoire d'analyses médicales) ; une dérogation est acceptée pour les arbitres qui disposent d'un test d'effort réglementaire. Il faut vérifier aussi que les prescriptions des médecins ont bien été suivies.

Comme on le voit, la vérification de toutes ces conditions, adaptées à chaque arbitre, (DMA, test d'effort, ECG, écho, examen cardiologique, bilan laboratoire) demande « un certain temps » et ceci rend cette tâche (dévolue à la commission médicale) très chronophage. Il y a eu environ 200 dossiers à contrôler cette année. Les dossiers incomplets sont retournés, en indiquant la cause du retour.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Contrôle des visites médicales « spéciales » (sur classement, sous classement ...). Il faut gérer en local les dossiers médicaux (passage par un médecin fédéral) puis les transmettre à la Ligue pour validation.

Contacts avec la LAuRA-Foot pour une bonne coordination de l'action médicale au niveau régional ainsi que pour les agréments de médecins.

Participation aux réunions du Comité Directeur du District pour porter le point de vue médical et participer à la vie du District. Le Docteur Claude-Jad Dbouk, porte cette action, avec l'aide de la commission.

Mise à jour de la liste des médecins agréés par la FFF (au niveau du district).

Passages réguliers au District pour se tenir au courant des informations et pour prendre les décisions ponctuelles relevant de la compétence médicale. Ces contacts renforcent aussi l'esprit d'équipe. On notera que, la commission médicale est très sensible aux opérations « Sport-adapté » (Foot pour tous) et « Sport-Santé »; qui sont une des forces du sport.

Opération sports-études

Un suivi des élèves en Sport-études football, avec les établissements agréés par le District, est assuré. Cette opération est financée par le district. Le suivi est réalisé par des médecins de la Commission. Elle donne lieu à un compte-rendu final qui est distribué aussi aux instances, départementales (district), régionale (ligue), et nationale (fédération). On notera qu'il y a plus de 700 élèves en sport-études pour notre district ; ceci est très encourageant, mais il faut assurer, financièrement et en médecins. Une visite par cycle scolaire (collège, lycée) est organisée. Pour les élèves de la section sport-études district la visite est annuelle.

Il faut noter que, compte tenu de la diversité et de l'étendue de notre département et de la métropole, ainsi que du souhait que cette action se passe dans les établissements scolaires, il a fallu une forte motivation des médecins de la Commission Médicale pour que cette action soit menée à bien et on remercie les médecins qui y ont participé. La commission apprécie l'aide apportée par le District à cette action.

L'action est coordonnée par la commission médicale, avec l'appui de l'équipe technique du district, notamment Sébastien DODILLE. Pour la saison 2024-2025, 130 élèves ont été examinés.

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES

Président : Patrick PINTI

Vice-président : Lucien VITALI

Membre du CD : Charline LABROUSSE

Membres : Alain MONTEIL - Jean-François BLANCHARD - Jean-Noël FAUCON - Nordine HADJ-MIMOUNE

Dans le cadre de la Commission des Terrains, voici le compte rendu pour la saison 2024-2025

Pour cette saison, nous avons continué de réaliser la visite des terrains qui ont été classés d'office en 2015, nous arrivions à l'échéance des 10 ans soit 2025, sur les 35 terrains à classer il ne reste plus que 4 visites à terminer d'ici fin 2025.

Parallèlement nous avons réalisé la suite des visites des terrains classés arrivant à échéance de 2025, au 30 juin l'ensemble des visites programmées ont été faites il en est de même pour les visites d'éclairages.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Nous avons également commencé la visite des gymnases pour la pratique du Futsal classés eux aussi d'office en 2018, un très gros programme de visite nous attend et nous remercions l'équipe de la commission régionale des terrains pour l'aide apportée.

Point noir de cette saison, le FAFA Equipement, beaucoup de dossier ont été lancés par les Mairies et beaucoup ne sont pas allés au bout par omission d'envoi de la totalité des pièces demandées. Nous avons tenté de lancer l'instruction de nouveaux dossiers afin de ne pas perdre le montant de la dotation et ce malheureusement sans succès, à noter un litige avec la commission FAFA de ligue sur la gestion de trois dossiers éclairages porté par le SYDER pour un montant total de 15000€.

Aucun problème pour le FAFA transport dont la totalité de la dotation a été utilisée.

COMMISSION PSEM

Président : Laurent COSTANZA

Secrétaire : Lucien SINA

Référent Bureau : Bernard COURRIER (Président Délégué)

Membres du Comité Directeur : Annick DI STEFANO - Hocine KEROUANI - Martine GRANOTTIER

Présidente Engagement Sociétal : Martine GRANOTTIER

La Commission PSEM se réunit chaque lundi à partir de 14h30 pour faire le point sur les événements du week-end footballistique.

Elle est chargée de traiter l'ensemble des incidents ou conflits signalés par les clubs, joueurs, dirigeants, supporters, arbitres, délégués ou collectivités. Elle intervient pour :

- Gérer les conflits et incidents signalés
- Organiser des auditions pour apaiser les tensions et rappeler les valeurs sportives (respect, équité, sécurité, esprit sportif, etc.)
- Préparer les matchs dits « à risque »
- Demande à la commission délégation des délégués surprises si besoin de suivre des clubs, joueurs.....
- Analyser chaque rapport de match dans une logique d'accompagnement et d'amélioration continue des clubs
- Produire des Procès-Verbaux hebdomadaires (parution tous les jeudis)
- Suivre les démarches de fusion entre clubs en lien avec les mairies et la LAuRA Foot
- Suivre les comportements disciplinaires à mi-saison, notamment les clubs dépassant certains seuils de cartons rouges

Chiffres clés au 06/10/2025

Rapports de délégués « surprise » :

- **392 matchs contrôlés**
- **30** rapports de **bonne conduite**
- **65** matchs avec un **manque ou absence de délégué**, malgré l'obligation pour tous les matchs de Foot à 11 (U15 à Vétérans + Foot Féminin)
- **297** Rapports pour manquement aux obligations de la feuille de route ou mauvais comportements.

Autres rapports officiels :

- **26** rapports d'arbitres
- **11** rapports de délégués officiels

Page 52 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Auditions réalisées : 32

- 14 Préparations de match à risque
- 8 Mauvais comportements
- 4 Conflits interclubs
- 3 Incidents graves
- 1 Comportement envers un arbitre
- 1 Problème lié aux réseaux sociaux
- 1 Projet de fusion entre clubs

Convocations :

- **24** convocations envoyées, ayant mené à **24 auditions** (clubs, dirigeants, éducateurs)

Fusions en cours :

- **2** dossiers de fusion accompagnés par la Commission

Réunions Sécurité :

- 5 réunions sécurité
- 1 à Lentilly
- 4 au siège du DLR

Visites club :

- **2** clubs visités dans le cadre d'un accompagnement terrain

Point d'alerte – Discipline :

À mi-saison, la Commission analyse tous les cartons rouges distribués. Un accompagnement est mis en place dès qu'un club atteint **4 cartons rouges**, avec pour objectif de **ne pas dépasser les 8 sur la saison**.

COMMISSION FAIR-PLAY ET ETOILES

Présidente : Virginie LAGRANGE

Membres du Comité Directeur et/ou Commission : Jean-François BLANCHARD - Didier COMBIER - Laurent COSTANZA - Bernard COURRIER – Cécile GARCIA - Charline LABROUSSE – Patrick NOYERIE - Patrick PINTI - Lakhdar TOUATI

Membres de la CTJ : Jérôme HERNANDEZ – Fabien JASPERO

Présidents de club : Christelle CHOMEL - Gérard LE MONNIER - David PILAT - Roland STOICA - Laurent VENET

Contact téléphonique : Virginie LAGRANGE (06.74.29.41.27)

Lors de la saison 2024-2025, la Commission a établi le classement Étoiles valable pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026.

Le bilan montre des progrès encourageants : 48,5 % des clubs ont répondu au questionnaire, soit une hausse de plus de 15 % par rapport à la précédente campagne. Cette progression est positive, mais nous devons encore tendre vers une mobilisation plus large.

La Commission Étoiles souhaite rappeler l'importance de ce questionnaire, véritable outil d'auto-diagnostic pour les clubs. Il permet d'identifier les points forts et les axes d'amélioration, mais également de sensibiliser dirigeants, éducateurs et bénévoles aux enjeux de sécurité, de prévention et d'organisation au sein des clubs.

Page **53** sur **110**



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



- Idéalement, nous invitons les clubs à le compléter collectivement en réunion (bureau, comité directeur...) afin de mettre en commun leurs informations, partager leurs avis et échanger sur leurs perceptions.
- La Commission contrôle également les réponses : il est donc essentiel d'y répondre avec objectivité et sincérité.

Pour mémoire, ce questionnaire constitue aussi un critère en cas d'égalité parfaite en championnat, et peut donc influencer les classements sportifs.

Perspectives

Un nouveau questionnaire sera diffusé en fin de saison 2025-2026. Il sera valable pour les saisons 2026-2027 et 2027-2028. Par ailleurs, la Commission invite les clubs à nous signaler les actes de Fair-Play dont ils seraient témoins, y compris lors de leurs déplacements.

Ces retours positifs sont précieux : ils valorisent les comportements exemplaires, mettent en avant les belles attitudes sur et autour des terrains, et rappellent que le football se construit autant dans la compétition que dans le respect et la solidarité.

Remerciements

La Présidente de la Commission souhaite remercier toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au travail de cette saison :

- Les membres de la Commission, disponibles et investis
- Les clubs qui ont pris le temps de répondre au questionnaire
- Et bien sûr les autres Commissions et Groupements avec lesquels nous sommes en lien

Conclusion

La réussite de cette démarche repose sur la participation active des clubs, dont l'implication demeure essentielle. Nous vous souhaitons une excellente saison 2025-2026, placée sous le signe du Respect, de la Tolérance et du Fair-Play. Ces valeurs n'empêchent en rien la compétition : elles la renforcent et la valorisent.

COMMISSION DELEGATIONS

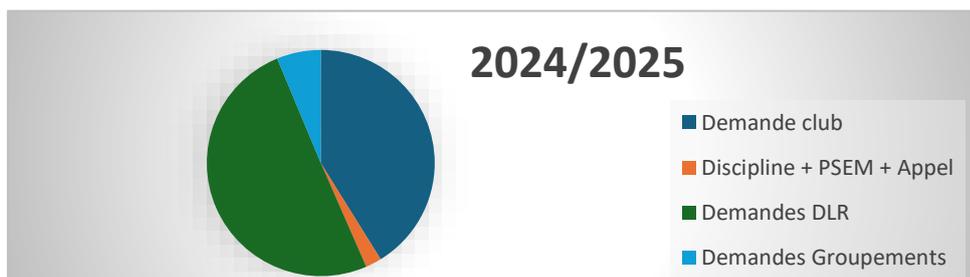
Président : KEROUANI HOCINE

Membre CD : TOUATI Lakhdar

La commission est composée de 14 délégués officiels. Une formation sur le terrain de 9 délégués (3 officiels et 4 surprises) a eu lieu avec 2 arrêts

352 matchs ont vu la présence d'un délégué officiel lors de la saison écoulée

- Demande Clubs : 145
- Discipline + PSEM + Appel : 8
- Demandes DLR : 177
- Demandes Groupements : 22



Page 54 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : Bernard COURRIER (06.78.73.69.47)

Membres du CD : Christophe MORCILLO - Sylvie DOS SANTOS - Lakhdar TOUATI

Membres représentant les Clubs : Linda ABBES CHRISTIN - Jean Luc BALANDRAUD - Antoine MONTERO - Gérard PIEGAY

La Commission des REGLEMENTS, composée de membres du Comité Directeur et de représentants des clubs, juge toutes les réclamations afférentes au District, excepté les réserves techniques se rapportant à l'arbitrage (article 4.14 des RG du District)

Cette saison la Commission a traité 313 dossiers (274 pour n-1), a géré plus de 300 mails et répondu à plus de 100 appels téléphoniques.

Sur ces 313 affaires, 198 sont avant match et 115 après match, 51 concernent des joueurs suspendus, 103 pour les équipiers supérieurs.

Une quarantaine de dossiers ont été transmis à l'APPEL et confirmés en grande majorité.

Le nombre des réserves aboutissant à des sanctions reste stable à environ 1/3 du total

La Commission se saisit régulièrement de fraudes à l'exécution de suspensions, de non-respect des mutations ou de non-qualification de joueurs

Merci à toute l'équipe pour sa grande motivation !

COMMISSION DE DISCIPLINE

Sa composition (13 membres) dont : 5 membres du Comité Directeur – 1 membre représentant les Arbitres -1 membre représentant les Educateurs – 4 membres représentant des Clubs, 2 Instructeurs

Son activité (avec comparatif saison 2023/2024) :

Le secrétariat du DLR a géré 16 056 dossiers soit une augmentation de (+ 4 %) par rapport à la saison précédente et de (+ 7,14%) par rapport à la saison N-2. Les dossiers se répartissant comme suit :

- Cartons Jaunes : 14 322 (+ 4,97 %) Dont 456 pour les éducateurs et/ou dirigeants (+ 17,83%)
- Cartons Rouges : 1 343 (- 1,47 %) Dont 155 pour les éducateurs et/ou dirigeants (-20,92%)
- Cartons Blancs : 1 034 (+ 0,98 %)

La Commission de Discipline a traité : 110 Dossiers (- 8,33 %) se décomposant comme suit :

- 84 Instructions
- 26 Comparutions

Soit autant d'auditions qui se sont déroulées les lundis et les mercredis au siège du DLR.

Répartition par catégories :

U12/13: 8 U14/15 :14 U16/17: 15 U18/19/20: 18 Seniors: 36

Vétérans : 1 Fem : 5 Futsal : 6 Arbitre : 2 Dirigeant/Educateurs : 9

Page 55 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Le bilan de la saison

L'activité de la Commission a été stable par rapport à l'année pour un nombre de cartons qui a légèrement augmenté (+4%).

A noter tout de même une forte diminution des sanctions à destination des éducateurs et dirigeants notamment sur les catégories de jeunes.

Nous remarquons une légère stabilité des cartons jaunes (+4,97%) aussi bien pour les joueurs que pour les éducateurs et dirigeants.

En ce qui concerne les auditions, il y a une diminution par rapport à la saison précédente -8,33% environ, mais des dossiers sensibles ont été gérés notamment sur des agressions sur les catégories de jeunes.

A noter encore une diminution des dossiers relatifs à la catégorie seniors en baisse constante depuis au moins deux saisons. Enfin toujours des dossiers très difficiles s'agissant de la catégorie FUTSAL, avec des sanctions lourdes pour certaines équipes.

Les perspectives 2025/2026

Aux vues du grand nombres d'incivilités recensés la saison dernière, la commission sera vigilante sur les mauvais comportements à l'encontre des officiels.

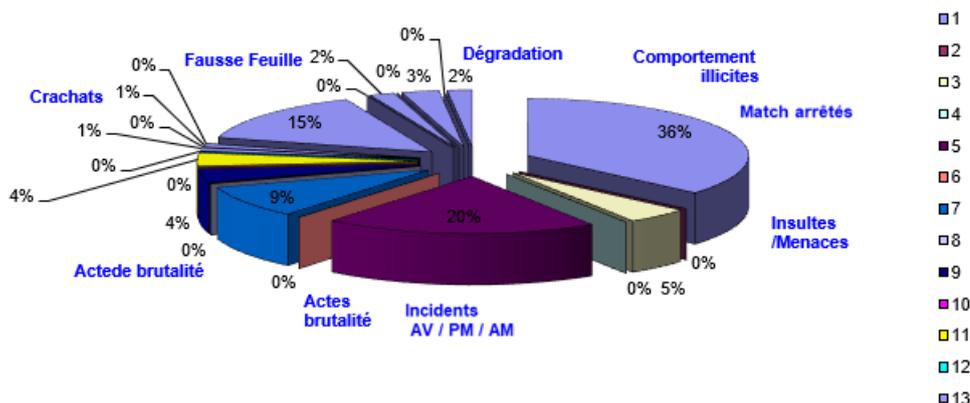
Le DLR maintient ses réunions « SECURITE ».

La Commission de Discipline souhaite une excellente saison 2025/2026 à l'ensemble des clubs, éducateurs, dirigeants et bénévoles et souhaite constater une inversion de la tendance sur les affaires disciplinaires, et donc une prise de conscience de chacun.

Affaires disciplinaires saison 2024/2025

84 - INSTRUCTIONS		26 - COMPARUTIONS		CATEGORIES		MOTIFS	
40	MATCHS ARRÊTES	0	MATCH ARRETES	1	VETERANS	40	MATCH ARRETES
22	INCIDENTS AV- PM - AM	2	COMPORTEMENTS ILLICITES	36	SENIORS	5	COMPORTEMENTS ILLICITES
5	INSULTES / MENACES	0	INCIDENTS AV- PM - AM	18	U18-U19-U20	22	INCIDENTS AV- PM - AM
0	PROPOS GROSSIERS / BLES.	5	INSULTES / MENACES	15	U16-U17	10	INSULTES / MENACES
4	ACTES DE BRUTALITES	4	PROPOS GROSSIERS / BLES.	14	U14/U15	4	PROPOS GROSSIERS / BLES.
0	CRACHATS	0	ACTES DE BRUTALITES	8	U13	4	ACTES DE BRUTALITES
1	PROPOS RACISTES	1	CRACHATS	6	FUTSAL	1	CRACHATS
3	MAUVAIS COMPORTEMENT	13	MAUVAIS COMPORTEMENT	5	FEMININES	1	PROPOS RACISTES
3	COMPORTEMENTS ILLICITES	1	DEGRADATIONS INSTALL.	1	LOISIR	16	MAUVAIS COMPORTEMENT
2	MANQUE A L' ETHIQUE			0	OBSERVATEUR	2	MANQUE A L' ETHIQUE
3	FAUSSE FEUILLE / IDENTITE			4	ARBITRE	3	FAUSSE FEUILLE / IDENTITE
1	DEGRADATION INSTALL.			9	DIRIGEANT	2	DEGRADATION INSTALL./ VOL
84		26		108		110	

Propos grossiers



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

COMMISSION D'APPEL

Répartition des Appels



Elle est composée de 3 membres du Comité Directeur, d'un représentant des arbitres et de 5 personnalités qualifiées ou représentant de club, soit au total 9 membres.

La commission d'appel réglementaire examine les dossiers d'appel des commissions : règlements, sportive, arbitres, trésorerie... Ses décisions, à la différence de la commission d'appel disciplinaire, sont susceptibles d'un dernier appel en Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football (LAuRAFoot).

Président : Christian NOVENT

Vice-Président : Didier HAMON

Membres du Comité Directeur : Mme Annick DI STEFANO, M. Franck BALLANDRAS

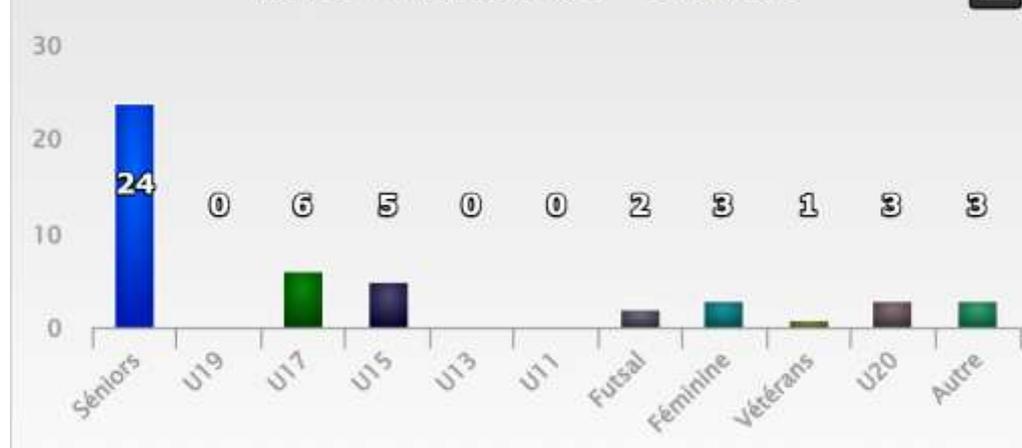
Personnalités qualifiées : MM. Christian BIGEARD, Ivan Michel BLANC, Jean-Philippe KAPP, Gilles URBINATI

Représentant des arbitres : M. Jean CHAMBOST

47 dossiers ont été enregistrés soit une augmentation de 4 dossiers par rapport à la saison 2023-2024.

Les appels réglementaires concernent les catégories suivantes : Seniors : 24 / U17 : 6 / U15 : 5 / Futsal : 2 / Féminine : 3 / U20 : 3 / Vétérans : 1 / Clubs : 3

Appel Réglementaire – Catégorie



SPECIAL AG

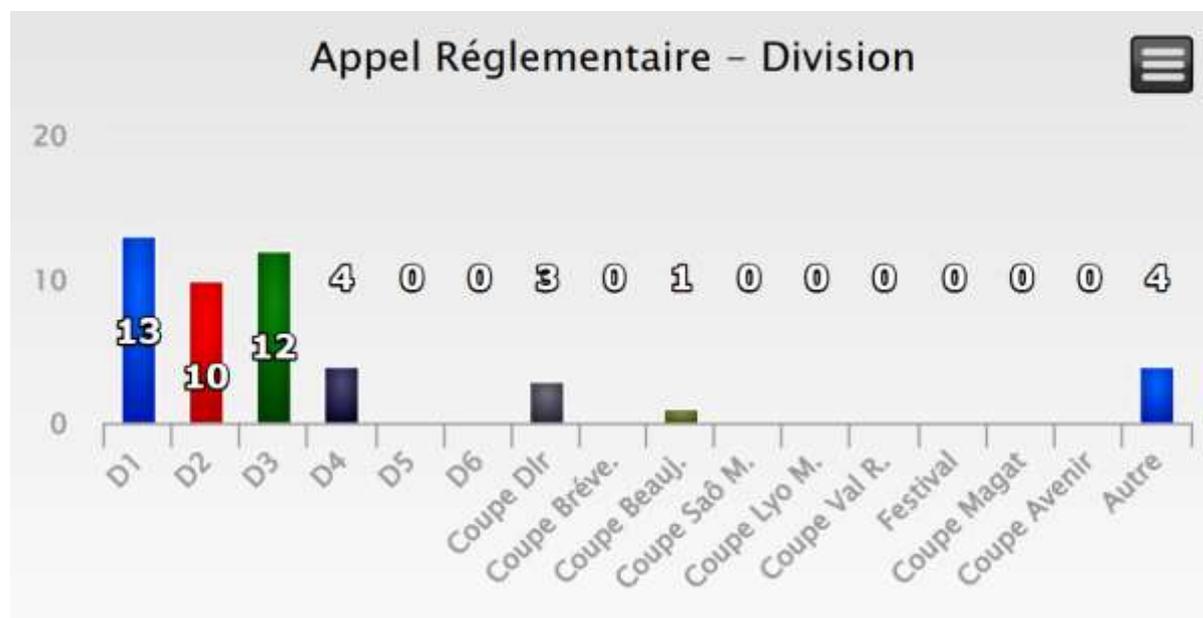
Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Les appels réglementaires concernent les divisions suivantes : D1 : 13 / D2 : 10 / D3 : 12 / D4 : 4 / Coupes : 3 / Groupement : 1 / Autre : 4



Parmi les dossiers d'appel réglementaire reçus :

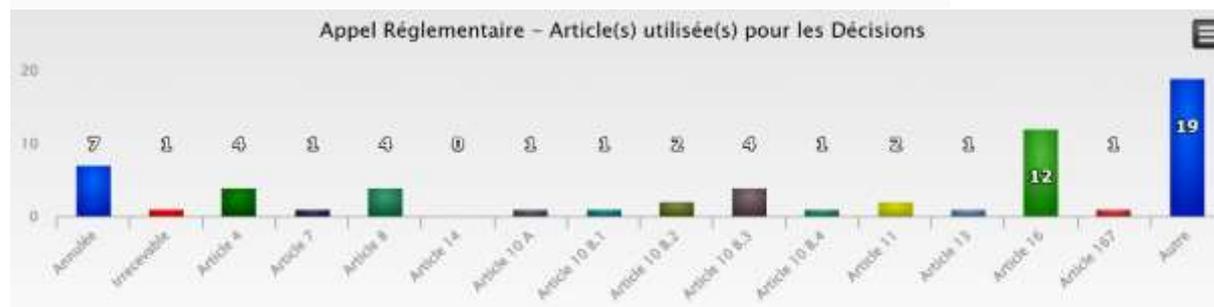
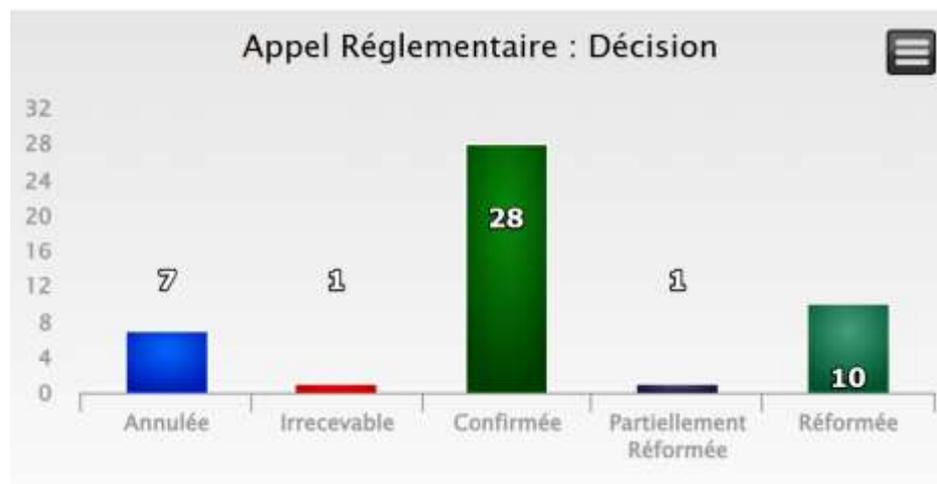
28 dossiers où les décisions ont été confirmées par rapport aux décisions de la 1^{ère} instance

6 dossiers où les décisions ont été partiellement réformées par rapport aux décisions de la 1^{ère} instance

10 dossiers où les décisions ont été réformées par rapport aux décisions de la 1^{ère} instance

7 dossiers annulés à la demande du club

1 dossier déclaré irrecevable



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Appel(s) en ligue, district

Ne jugeant pas en dernier ressort, certains dossiers de la commission d'appel réglementaire du District de Lyon et du Rhône peuvent faire l'objet d'un appel à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football ou d'une évocation au Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône.

Pour la saison 2023/2024, **5** dossiers ont fait l'objet d'un appel en Ligue Auvergne Rhône Alpes. La Ligue Auvergne Rhône Alpes a confirmé la décision de la Commission d'Appel pour **3** dossiers.



LA COMMISSION D'APPEL DISCIPLINAIRE

La commission d'appel Disciplinaire examine les dossiers d'appel de la commission de discipline dans les conditions suivantes :

- En matière disciplinaire, il n'y a que 2 niveaux de juridiction. La commission d'appel du District de Lyon et du Rhône juge en dernier ressort les appels concernant des sanctions de la commission de discipline **ne comprenant pas** de suspension ferme égale ou supérieure à 1 an, pas de retrait ferme de point(s), pas de suspension ferme de terrain ou match à huis clos, pas de rétrogradation, pas de mise hors compétitions, pas d'exclusion ou de refus d'engagement, pas de radiation.
- Dans le cas contraire, c'est la commission d'appel de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football qui doit juger. Si le club ne saisit pas la bonne commission d'appel, son appel est jugé irrecevable.
- Lorsqu'un club fait appel devant la commission d'appel du District de Lyon et du Rhône, le Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône a donné pouvoir à son Bureau pour également faire appel de la décision de sa commission de discipline, ce qui permet de réexaminer tout le dossier et éventuellement d'aggraver certaines sanctions.

Elle est composée de 3 membres du Comité Directeur (2 minimum), de 6 représentants de clubs ou autres personnalités qualifiées (3 minimum). Rappelons que lorsqu'elle siège, la commission d'appel disciplinaire doit comprendre une majorité de représentants qualifiés, par rapport aux membres du Comité Directeur.

Président : Christian NOVENT

Vice-Président : Didier HAMON

Membres du Comité Directeur : Mme Annick DI STEFANO, Franck BALLANDRAS

Personnalités qualifiées : MM. Christian BIGEARD, Ivan Michel BLANC, Jean-Philippe KAPP, Gilles URBINATI

Représentant des arbitres : M. Jean CHAMBOST

30 dossiers ont été enregistrés soit une augmentation de 10 dossiers par rapport à la saison 2023-2024.

Les appels concernent les catégories suivantes : Seniors : **13** / U20 : **7** / U 17 : **4** / U15 : **1** / U13 : **2** / Féminine : **1** / Futsal : **1** / Autre : **1**

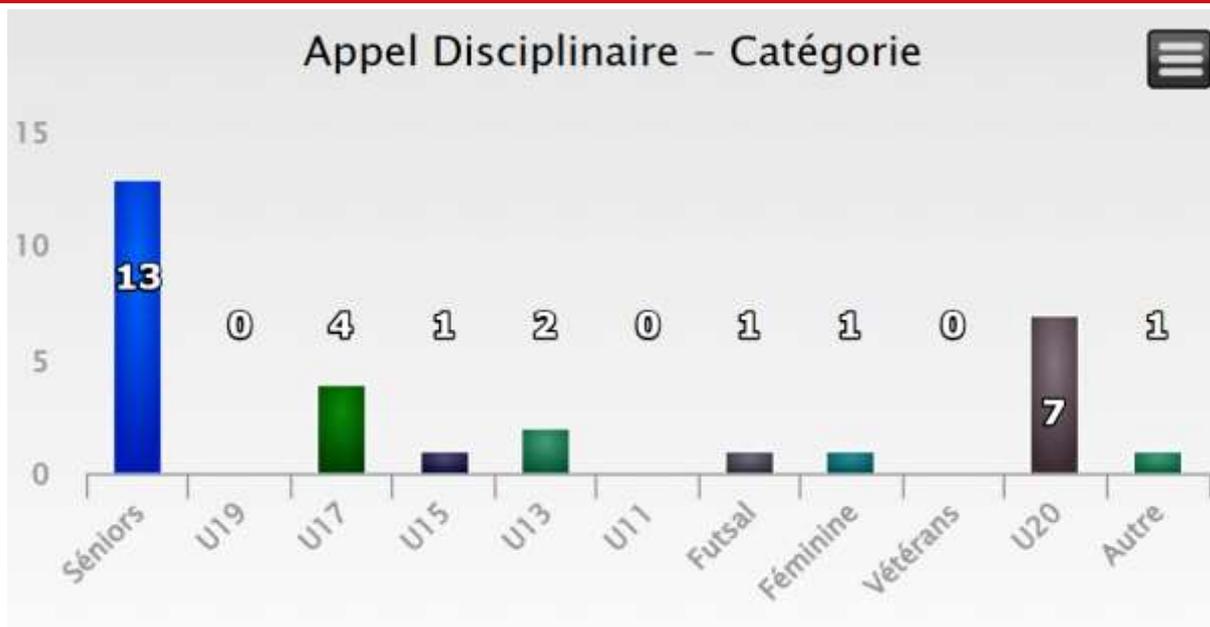


SPECIAL AG

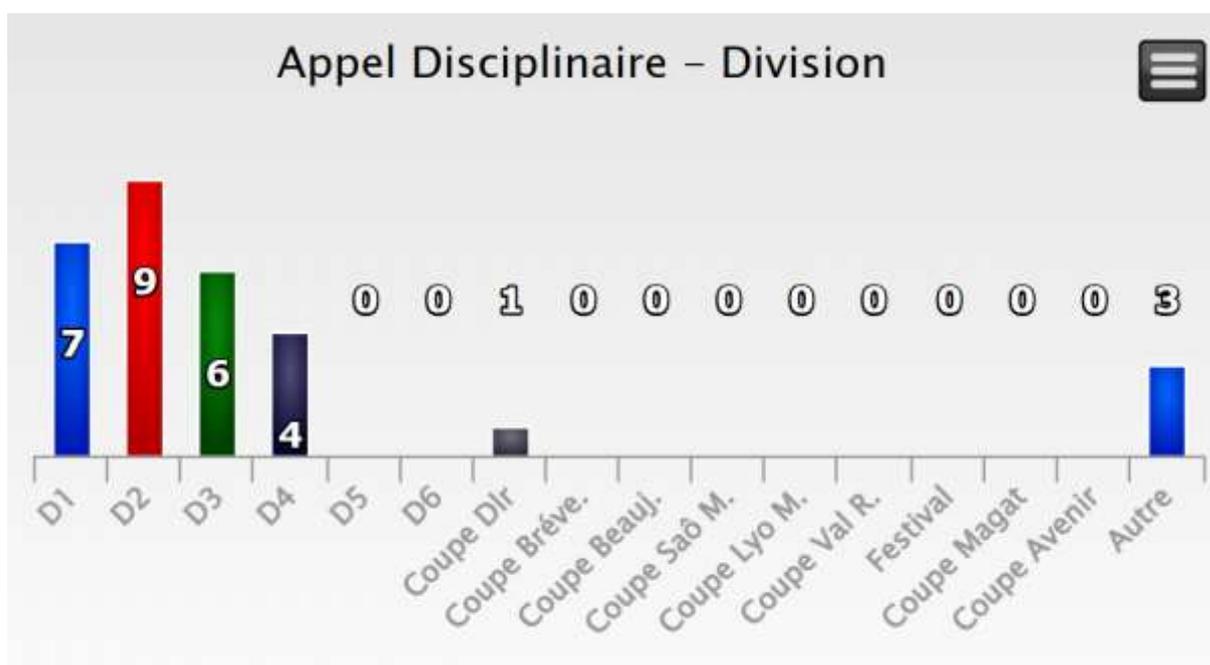
Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Les appels concernent les divisions suivantes : D1 : 7 / D2 : 9 / D3 : 6 / D4 : 4 / Coupes : 1 / Autre : 1



Parmi les dossiers d'appel reçus :

5 dossiers où les décisions ont été confirmées par rapport aux décisions de la 1^{ère} instance

21 dossiers où les décisions ont été partiellement réformées par rapport aux décisions de la 1^{ère} instance

1 dossier où la décision a été réformée par rapport à la décision de la 1^{ère} instance

1 dossier a été annulé à la demande du club

2 dossiers ont été déclarés irrecevables



SPECIAL AG

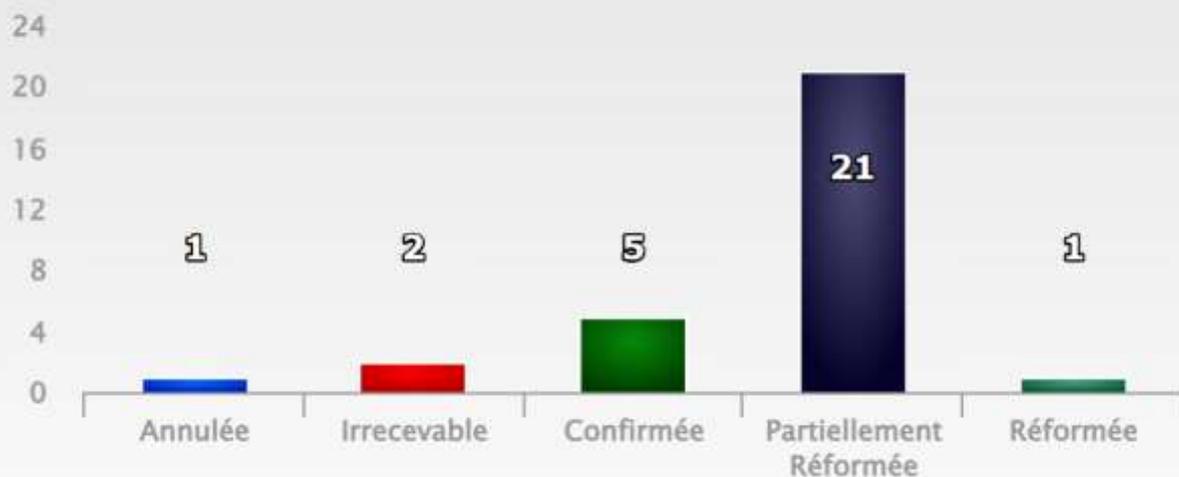
Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Appel Disciplinaire : Décision



Appel Disciplinaire - Article(s) utilisée(s) pour les Décisions



Appel(s) au CNOSF et ou Tribunal Administratif

Aucun dossier n'a fait l'objet de ce type d'appel.

Appel Disciplinaire - Evolution



FAIT MARQUANT

Le nombre d'appel réglementaire a enregistré le plus grand nombre depuis la saison 2008/2009.

Cette augmentation s'explique par un contrôle, par la commission réglementaire, de l'exécution des sanctions prononcées.

Le nombre d'appel disciplinaire enregistre une évolution notable.

Globalement, nous pouvons noter une méconnaissance du barème disciplinaire et une augmentation importante des incivilités à l'égard des arbitres.

Un grand merci à Ivan BLANC pour ses 11 années passées au sein de la commission d'appel.

Bienvenue à Daniel LAPIERRE qui rejoint la commission d'appel.

Et un pensée pour Jean.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Composition de la Commission

Représentant des arbitres au CD : Roger ANDRE

Représentants du CD : Franck BALANDRAS - Bernard COURRIER - Martine GRANOTTIER

CTDA : Roland VIALLET

Bureau

Président : Laurent CHABAUD

Président-délégué : Edouard MARTINS DAJUSTA

Vice-Président : Guillaume CIMIER

Secrétaire : Hugo FETTER

Trésorier : Roger ANDRE

Pôle désignations

Seniors : Vincent DEFOIX – Olivier LANDY

U20 : Cédric MEAUDRE

JAD U17 – rencontres U18 – U16 Ligue : Safa OZDEMIR

JAD U15 – rencontres U15 - U14 Ligue : Guillaume CIMIER

Futsal : Thierry BOLZE

Pôle observations

Seniors – U20 : Edouard MARTINS DAJUSTA

JAD U17 : Khalil MAAOUI

JAD U15 : Salman MAAROUFI

Autres membres

Responsable secteur Jeunes Arbitres : Armand KAYADJANIAN

Réserves techniques : Jean Claude LEFRANC

Référent arbitres Féminines : Moussa TALL

Suivi de l'absentéisme : Nouredine ERRACHIDI

Suivi des arbitres et JAD stagiaires : Khalil MAAOUI – Vincent DEFOIX – Olivier LANDY

Suivi JAD Promotionnels : Jules CARRO

Représentant des éducateurs : Sébastien DULAC

Représentant Commission de Discipline : Moussa TALL

Représentant Commission d'Appel : Jean CHAMBOST

Président UNAF Lyon et Rhône : Christophe BOULON

Suivi administratif : Patrick PRESTINI

Répartition des tâches

Le bureau est composé de 5 membres.

Le pôle désignations compte 6 membres lesquels ont assuré près de 12 000 désignations.

Le Pôle observations de 3 membres procède à la désignation des observateurs.

Les jeunes arbitres féminines sont suivies par un référent appuyé de l'aide appréciée de la Commission Délégations et des membres du Comité Directeur.

Enfin, la gestion administrative est assurée par 4 autres membres (suivi absentéisme, gestion des fautes techniques, trésorerie pour assurer le paiement des indemnités des arbitres non réglées le jour du match et autre suivi administratif divers).

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Des partenaires (essentiellement des arbitres de Ligue et FFF) assurent des missions de formation à la préparation des examens de Ligue (deux sessions par saison).

2 autres représentent les arbitres dans les Commissions régaliennes (Discipline / Appel).

Différents membres de la CDA et/ou formateurs aident à l'encadrement des différentes actions de formation étant précisé que la présence du Président de l'Amicale des Arbitres et ses membres assurent un rôle important dans la fidélisation des effectifs.

Ajustements saison 2025/2026

Dans un souci permanent d'être au service de nos clubs tout en assurant quotidiennement la désignation des arbitres et jeunes arbitres sur les différentes compétitions, notre commission a étoffé son effectif en accueillant deux nouveaux membres :

- Amélia FERNANDEZ devient la nouvelle référente des arbitres féminines avec un objectif de 70 féminines au 30 mai 2026.
- Jérôme GAILLETON intègre la commission en tant que désignateur des jeunes arbitres Futsal pour épauler Thierry BOLZE.

A compter de cette saison, Corinne SANFILIPPO – Assistante administrative assurera le suivi des absences et des différents rapports (envoi dans les délais, amende pour absence de rapport...).

Effectifs

Notre effectif compte 627 arbitres soit une augmentation de 8,18% (+ 35 unités par rapport à l'effectif au 30 juin 2024). Il se décompose comme suit :

- Arbitres fédéraux = 21 (1 F1, 1 F2, 4 F4, 1 AA F1, 1 Futsal F1, 1 Futsal F2, 2 FFE3, 1 JAFF, 4 JAF, 1 candidat AAF3, 1 candidat JAF, 1 Espoir Fédéral, 2 Arbitres Assistants Vidéo)
- Arbitres de ligue = 75 (6 R1, 14 R2, 30 R3, 1 AA R1, 2 AAR2, 2 AAR3, 3 Féminines, 12 JAL, 5 Futsal)
- Arbitres districts adultes = 234
- Jeunes Arbitres districts = 133
- Arbitres districts Futsal (spécifiques) = 29
- Arbitres stagiaires formés au cours de la saison sportive : 135

Gestion administrative

Dans ses missions statutaires et récurrentes, celle prioritaire de notre Commission reste bien évidemment de **DESIGNER DES ARBITRES ADULTES ou JEUNES ARBITRES** sur les matchs de nos compétitions selon leur affectation établie en fin de saison précédente lors des classements.

Cet important travail de désignation est complété par un suivi rigoureux de l'absentéisme débouchant sur un retrait de désignations pour les arbitres ou jeunes arbitres non présents à leur match (retrait de désignation, convocation devant la CDA si récidive voire arrêt de désignation et remis à disposition de son club).

Ce traitement permet aussi en fin de saison d'établir la liste des arbitres n'ayant pas effectué le nombre de matchs suffisant pour couvrir les obligations de leurs clubs imposées par le statut de l'arbitrage.

Dans cet esprit, comme le mentionne le classement des arbitres ou jeunes arbitres de fin de saison, 43 ont fait l'objet d'une convocation suivie d'une reprise « sous conditions ». Seulement, 16 se sont présentés à la convocation de reprise.

De plus, 16 arbitres, en état de récidive, ont fait l'objet d'une mesure administrative avec obligation de repasser un stage de Formation Initiale avant toute reprise.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



De plus, 1 arbitres a été déclaré en arrêt d'activité pour ne pas fait le minimum requis au test physique (TAISA) et cela sur 2 saisons consécutives.

La Commission traite également la situation des arbitres ou jeunes arbitres qui n'ont pas été réglés d'une partie de leurs frais à l'issue du match (très souvent le club visiteur). Cette tâche est assurée par le trésorier de la Commission.

Enfin, pour l'ensemble de ses missions de recrutement, de formation, de fidélisation, et de promotion, notre Commission est aidée du Conseiller Technique Départemental en Arbitrage, **Roland VIALLET qui a succédé à Jean Claude LEFRANC depuis le 1^{er} juillet 2024** dont les actions au service de l'arbitrage mais aussi à l'écoute de nos clubs sont permanentes.

Le travail effectué en amont par la Commission du Statut de l'Arbitrage présidée par **Christophe MORCILLO** ne doit pas être sous-estimé tant le travail de fourmi consistant à pointer le renouvellement des licences arbitres ou de veiller aux mutations des arbitres d'un club à un autre est indispensable à la bonne marche de notre arbitrage.

Il en va de même pour la Commission Médicale présidé par le **Docteur Claude Jad DBOUK** qui par l'intermédiaire du **Docteur Christian BERGER-VACHON**, examine toujours scrupuleusement et avec professionnalisme plus de 300 dossiers médicaux.

Recrutement des arbitres

Le bilan est le suivant :

INSCRITS	207 candidats dont 77 formés hors du DLR	
ABSENTS et/ou AJOURNES	70	34%
ADMIS	137	66%

Ces candidats ont été préparés au cours de 4 stages de formation initiale en externat (août - octobre - décembre 2024 et février 2025). Il est à noter que certains candidats ont été formés hors du DLR.

1 FIA régionalisée a été organisée pour les 11 districts à TOLAVOLOGE les 20-21 et 22 février 2025.

2 FIA 100% féminines ont eu lieu au cours de cette saison sportive dont la gestion était assurée par la Ligue.

2 FIA Futsal se sont déroulées en novembre 2024 et février 2025 sous la responsabilité de la LAURA. 13 candidats Futsal

Ces formations ont mobilisé 12 formateurs : Omar AIT HAMMOU - Lazhar BENHARRAT - Thierry BOLZE - Samir BOUKABENE - Christophe BOULON - Hugo BRAYARD - Benoît GASPARD - Armand KAYADJANIAN - Lilian PALMIER - Khalil MAAOUI - Salman MAAROUFI - Patrick PRESTINI

Les stages en externat ont été complétés d'une séance de formation complémentaire pour former les candidats à la Feuille de Match Informatisée et traiter l'aspect des autres formalités administratives.

Avant d'aller siffler leurs premiers matchs sur lesquels ces candidats ont été accompagnés sur leurs deux premiers matchs arbitrés voire trois si cela s'avérait nécessaire (quatre à cinq pour les jeunes arbitres Féminines), ceux-ci sont allés préalablement observer un arbitre expérimenté afin de suivre ses faits et gestes dans son évolution.

Ces accompagnements ont représenté 298 déplacements d'observateurs ou d'arbitres en activité afin de lancer ces nouveaux arbitres ou jeunes arbitres sur de bons rails.

Notre District a donc enregistré le recrutement de 137 nouveaux arbitres dont 18 féminines (futsal inclus) : 37 seniors, 85 jeunes arbitres et 15 arbitres Futsal.

Les arbitres promus (toutes sessions confondues) ont été rassemblés le vendredi 23 mai 2025 pour dresser un bilan de leur début d'activité, leur présenter leur Commission Départementale de l'Arbitrage et Amicale d'arbitres UNAF. Lors de cette soirée, l'écusson d'arbitre officiel a été remis l'ensemble des participants.

Page 64 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Formation continue des arbitres

Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur et aux bonifications allouées pour la participation aux stages, des formations dédiées à chaque catégorie ont été organisées ainsi que des séances tests physiques.

Le tableau bilan fait ressortir un taux de participation aux stages de 70% et aux séances du test physique T.A.I.S.A. (Test Aérobie Intermittent Spécifique Arbitre) de 78% avec un taux de réussite égal à 91%.

Catégorie	Effectif	Participants Stage	Taux de présence	Participants Test Physique	Taux Réussite
D1	26	22	86%	26	100%
D2	41	36	88%	39	95%
D3	47	42	89%	45	95%
D4	64	36	56%	46	71%
AA D1 – AA D2	32	26	81%	29	91%
U20	54	24	45%	35	97%
JAD	155	111	72%	123	94%
TOTAL	419	297	74%	326	92%

Le stage obligatoire des arbitres D1 et Espoirs s'est déroulé sur deux jours samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025 au centre de vacances « La traverse » au BESSAT. Au cours de ce stage, les stagiaires ont pu apprécier les interventions d'Arsène MEYER - Président du DLR, Nathalie DEPAY (formation aux gestes qui sauvent) et d'Eddy ROSIER - Arbitre Fédéral 2 (des décisions et explications...langage football).

Par ailleurs, la Commission a procédé à la désignation de 530 observations d'arbitres et jeunes arbitres ou détections de jeunes arbitres en U15.

Enfin, 86% des arbitres ont satisfait aux obligations du questionnaire annuel sur les lois du jeu lequel a été effectué à distance via un formulaire sous Google pendant au printemps 2025. 366 questionnaires type QCM ont été validés et noté.

Avec des félicitations pour tous les arbitres et jeunes arbitres ayant dirigé l'ensemble des Finales de nos compétitions (Coupes de Lyon et du Rhône) à la satisfaction générale.

Un grand BRAVO aux arbitres adultes et jeunes qui ont terminé aux places de MAJOR dans leurs catégories respectives

- Arbitre D1 : MARION Vincent
- Arbitres D2 : BOIZET Hervé
- Arbitre D3 : DOUFENE Abdenour
- Arbitre D4 : EL KHATTABY Hamza
- Arbitre-Assistant : BOUKABENE Samir
- Arbitre U20 : HADJ MOMOUNE Adam
- Arbitre U17 : CURNIER Clément
- Arbitre U15 : PONCET Tom

Souhaitons à nos arbitres que la saison 2025/2026 soit une belle saison sportive avec le moins de soucis possibles tout en les remerciant de leur dévouement et de leur disponibilité à la cause du sifflet et/ou du drapeau.

Bienvenue enfin dans notre District aux collègues arbitres qui nous rejoignent mutés d'une autre région pour des raisons professionnelles, scolaires ou personnelles.



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Président : Christophe MORCILLO

Représentants des arbitres : Franck BALANDRAS - Laurent CHABAUD - Jean-Claude LEFRANC

Représentants des licenciés des clubs : Antoine MONTERO - Baptiste ODIN - Emmanuel MULLER

Consultant : Roland VIALLET (Conseiller technique départemental en arbitrage)

La Commission a été en grande partie renouvelée cette année avec deux nouveaux représentants des licenciés des clubs (Emmanuel MULLER, président de l'OLYMPIC SATHONAY CAMP, et Baptiste ODIN, éducateur au FC SUD OUEST 69), qui sont devenus membres à part entière de la Commission après une année en tant que stagiaires.

De plus, Jean-Claude LEFRANC a intégré la commission en lieu et place de Roger ANDRE, en tant que représentant des arbitres.

Enfin, Roland VIALLET, nouveau conseiller départemental en arbitrage du DLR est invité à participer aux travaux de la commission en tant que consultant.

Deux points majeurs ressortent par ailleurs de l'activité de cette Commission pour la saison 2024-2025 :

Concernant le respect par les clubs de leurs obligations vis-à-vis du statut de l'arbitrage :

Dans la continuité de la tendance dessinée l'an dernier, le nombre de clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage est en baisse très significative cette année, ce qui confirme la prise de conscience quasi-générale des clubs de se conformer avec les règles strictes du statut de l'arbitrage.

En effet, seuls 21 clubs ont été amendés cette année pour infraction au statut de l'arbitrage, contre 30 pour la saison 2023-2024 (et 35 en 2022-2023).

De plus, autre indicateur positif, plus de la moitié des clubs en infraction en début de saison (43 clubs avaient été listés) ont régularisé leur situation avant le 15 février, en envoyant des nouveaux candidats à l'arbitrage en formation.

A noter que sur les 21 clubs amendés, un tiers d'entre eux s'est retrouvé en infraction en fin de saison en raison du non-respect par certains arbitres du nombre de matchs minimum à effectuer dans la saison pour pouvoir les représenter.

A souligner enfin la confirmation de la tendance baissière du nombre de clubs en infraction pour la 1^{ère} année : 11 clubs seulement ont été amendés en première saison d'infraction, contre 13 en 2023-2024 (et 17 pour la saison 2022-2023).

Concernant l'octroi de mutations supplémentaires :

La Commission constate que la forte hausse de clubs ayant droit à une ou plusieurs mutations supplémentaires, notée en 2023-2024, ne s'est pas confirmée en 2024-2025. En effet si 34 clubs étaient concernés pour la saison 2023-2024, 28 pouvaient bénéficier de mutation(s) supplémentaire(s) pour la saison 2025-2026.

A l'instar des années précédentes, et malgré les relances effectuées par la Commission, une partie seulement (la moitié cette saison) des clubs concernés ont répondu en indiquant les équipes bénéficiant de ces mutations.

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

Membres de la CTJ : AGHEY, BARCEL, BENABDALLAH, BERNARD, BLANC, BOICHON, BOSSY, BOUTERAA, BRUNAND, CHABBI, CHERITI, CHIBANI, CHIRAT, CIPOLLA, DAHAN, DAQUIN, DEDIER, DE CINTAS, DE CINTAS, DIAZ, DOMESTICI, DUCREUX, DUMAS, D'URBANO, ELEKA, FAIVRE, FAVRE, FERNANDEZ, FOURNIER, FRASCA, GAUDE, GLEY, GONON, GOUTALIER, GUEYE, GUEYE, GUILLOT, HUMBERT, JACCARD, JENDOUBI, KARILAOS, KEME, KERNAFI, LAVAL, LEPEU, LEPINE, MAJRI, MANAS, MARCHE, MARTEL, MASSARD, MAYOT, MENDES, MENDEZ, MEYER, MILED, MONFRAY, NAFTI, NDZANA, NOUGUE, PAYSANT, PAZ, PEREIRA, PICOLLET, PINARD, REYNAUD, ROZAND, SABRE, SADOUNE, SAFFI, SALGUERO, SAMATE, SERRE, SIGELLI, SUSNJA, TAN, THOMAS, TRANCHAND, TRAORE, YAO, ULLDEMOLINS

Stagiaires : BOULAND, CORDIER, DELALE, ROBINOT, FIDAN, ESCOFFIER, GOMES, BOINON, HEUZE, GRANERD, PALACIO, RONOT

Membres de droit / Honoraires : CHAUVOT, DJEBAR, DRESCOT, DULAC, JACQUET, OGIER, PELOUX, RICHARD, SCHEIWE, SOKOL, SUBRIN

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'équipe technique départementale (ETD) et la Commission Technique et des Jeunes (CTJ) poursuivent leur mission d'accompagnement des clubs dans leur **structuration**. Le développement de la **performance** des jeunes, la **formation** des éducateurs et la promotion d'une **pratique** éducative et inclusive du football sur l'ensemble du territoire du District de Lyon et du Rhône.

Cette saison 2024-2025, près de **90 membres** bénévoles étaient identifiés, dont **70 actifs** sur les différentes opérations (formation, PPF, animation). Plus de **550 interventions techniques** ont été réalisées cette saison sur le territoire par nos intervenants. Le budget opérationnel a été maîtrisé.

Les valeurs qui guident la CTJ – **Bienveillance, Intégrité, Proximité, Professionnalisme, Partage et Engagement** – continuent d'inspirer chacune des actions menées.

FORMATION DES EDUCATEURS

674 stagiaires formés ont participé aux différentes sessions CFI et Attestations Fédérales, soit une progression de **+6%** par rapport à la saison précédente. **34 sessions** ont été dispensées, dans **25 clubs accueils**. Nous avons proposé à minima un CFI par public dans chaque groupement.

Nous avons rencontré des difficultés à remplir les sessions de début de saison.

Les CFI Mineurs et U6-U9 fonctionnent moins bien.

Le CFI Projet club a été annulé car les contenus ne sont pas encore prêts (DTN).

Les Attestations Fédérales intéressent très peu.

Les formations ont été réparties équitablement entre les groupements, avec une forte participation de **Saône Métropole (130), Vallée du Rhône (141) et Lyon Métropole (149)**.

Public	Sessions	Stagiaires	Evolution
U6-U9	8	110	-59
U10-U13	11	248	+37
U14-U19	7	164	+49
Seniors	4	87	+22
AF / Modules spécifiques	4	65	-13
Total	34	674	+6%

Page 67 sur 110

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Le **tutorat BEF-BMF-DF** concerne **40 tuteurs** mobilisés cette saison (6 BEF, 16 BMF, 1 DEUST, 17 DF).
Les certifications d'anciens CFF ont permis à **11 éducateurs** d'obtenir leur diplôme.

PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

110 actions organisées cette saison dans le cadre du PPF en direction de différents publics (garçons, filles, futsal). Plus de **5000 joueur(s)** ont été observés cette saison.

Nous avons mis en place des **visios avec les familles** pour leur présenter les différents parcours. Ce qui a permis de fixer un cadre propice à de bons échanges.

PPF Garçons

Parcours U12

- Volumétrie : 485 joueurs (-1,2%)
- Génération moyenne : 2 signatures OL
- Finalité : Rassemblement OL - 4 défaites

Parcours U13

- Volumétrie : 530 joueurs (+1,3%)
- Génération correcte : 6 entrées au PEG Lyon + 2 Signatures clubs pro
- Finalité : Rassemblement OL - Défaite 4-3

Parcours U14

- Volumétrie : 483 joueurs (+9%)
- Bonne génération - 3 Signatures clubs pro
- Finalités : Vainqueur RID (U14 A) + Rassemblement OL - Victoire 3-1

Parcours U15

- Volumétrie : 259 joueurs (+34%)
- Bonne génération - 2 joueurs Gr Dev France
- Finalité : CID - 2ème + Sélection U15 Avenir 2 Victoires

Parcours U16

- Volumétrie : 115 joueurs (=)
- Très bonne génération
- Finalité : RID : Vainqueur (U16 A)

PPF GB

- Volumétrie : 120 Gardien-ne-s
- Première saison - Bilan positif
- Collaboration avec l'OL renouvelée et étendue sur 2 générations

PPF Féminin

Suivi de **300 joueuses U12F à U15F** sur une vingtaine de rassemblements.

- 4 joueuses U15F sélectionnées en stage national
- 4 joueuses U13F entrent au pôle espoir
- 45 joueuses U12, U13, U14F sur les stages régionaux.
- Le CID U14F a été remporté par la sélection Rhône B devant Rhône A.

PPF Futsal

Parcours U14

- Volumétrie : 70 joueurs
- 14 joueurs au stage régional

Page 68 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Parcours U15

- Volumétrie : 120 joueurs
- 17 joueurs au stage régional
- 70% de la sélection régionale composée de rhodaniens

Parcours U16-U17

- Volumétrie : 34 joueurs
- 4 joueurs ont réintégré le parcours régional dont un au stage national
- 80% de la sélection régionale composée de rhodaniens – 4 convoqués au stage national

La filière Futsal poursuit son déploiement, avec un lien fort entre le PPF et la classe sport étude départementale du Lycée Branly.

Nos sélections ont toute pratiqué un football estampillé « Rhodanien » structuré défensivement, exigeant sur le plan technique et surtout porté vers l'offensive. Soucieux de l'image renvoyée par nos sélections, nous nous sommes montrés exigeants envers nos jeunes (charte du joueur en sélection), rigoureux sur la tenue et le respect de l'écusson tout en s'appliquant les mêmes valeurs.

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)

Football d'Animation

Nos cinq référents techniques de groupements interviennent et accompagnent les groupements pour la mise en place des différents évènements et animations durant la saison

- Journée d'accueil U7 : 2 000 enfants sur 5 sites
- Journée Nationale U7 : 2 000 participants, 350 équipes.
- Mise en place d'une pratique U11 intergroupements sur la deuxième phase pour 21 équipes avec arbitrage des U11 par les U11 : excellents retours
- Festival Pitch U13 et U13F : 5 avril 2025 au FC Lyon, Clubs qualifiés pour la finale régionale :
 - Garçons : AS St Priest, Vénissieux FC et FC Villefranche
 - Filles : AS St Priest, FC Villefranche et OL (vainqueur national)

Nous avons œuvré cette saison avec différents clubs pour mettre réfléchir à la mise en place d'une **réforme de la pratique U13**. Celle-ci a été validée et votée, elle sera effective la saison 25-26

Foot Féminin

- Pratique 100% féminine : 38 équipes U13F, 28 équipes U11F
- 7 dates de pratiques U7F-U9F entre filles proposées en plus des plateaux en mixité
- Fête Départementale du Foot Féminin à l'OL Académie : **400 participantes**.
- 2 challenges passion et 5 tournois Foot5 Passion organisés.

Futsal

Lors de cette saison, la **pratique spécifique** représente 153 équipes :

- Les Plateaux : U7 (x22), U9 (x35), U11 (x30), U13 (x17)
- Les championnats : U13 (x12), U15 (x16), U18(x21)
- Les challenges U13 (vainqueur Chavanoz) et U15 (vainqueur GOAL)

Nous proposons également une **pratique associée** avec les clubs libres :

- Les coupes DLR Futsal : 102 équipes
 - U13 (x56) : vainqueur FC Lyon
 - U15 (x30) : vainqueur Lyon Duchère
 - U18 (x16) : vainqueur France Futsal Rillieux
- Les plateaux Futsal C Top : 180 équipes

Page 69 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



- U7 = 48 équipes pour 7 plateaux en 2 dates.
- U9 = 66 équipes pour 11 plateaux en 2 dates.
- U11= 68 équipes pour 24 plateaux en 2 dates.

Ces plateaux Futsal Associé se sont bien passés dans l'ensemble. La présence de certains membres bénévoles de la CTJ lors de ces plateaux améliore l'organisation et donc l'image également du Futsal.

Para Foot Adapté

Nous proposons collaborons avec la commission pour la mise en place d'actions en direction **des structures** et des sections clubs :

- L'évènement de début de saison, découverte pratique Foot Adapté avec plus de 100 participants à
- Un module de formation AF Para Foot Adapté le 22/01 avec 15 participants.
- Le Foot 5 pour le public Foot Adapté à URBAN SOCCER de Brignais.

A noter cette saison un pratique organisée **pour les clubs** :

- 5 dates de plateaux week-end durant la saison entre les sections des 10 clubs.
- La journée finale entre les sections de clubs et une action avec le public enfant, le 24/05 à Mions

Toutes ces actions se sont bien déroulées avec des retours positifs des clubs et des centres.

Foot Loisir et Nouvelles Pratiques

Pratique Loisir Jeunes :

Nombre d'engagements assez intéressant mais pratique étioyée par de fréquents désistements. Les clubs sont volontaires mais manquent de moyens (humains et infrastructures)

- 5 journées (4 à 6 triangulaires) sur la 2ème phase 2025.
- 8 événements majeurs Fun Foot (U11/U13)

Coupe de Lyon et du Rhône de Foot5 : 16 équipes (1 désistement, 3 futsal, 4 loisirs, 8 foot libre).

- Format et état d'esprit apprécié par les participants
- Epreuve organisé et très bien géré sur la communication, l'organisation et l'arbitrage.

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Accompagnement et visite de 29 sections sur les 30 structures reconnues (Section Sportives et Sports Etudes)

Plan d'action à destination des élèves :

- Formation CFI U10-U13
- Actions PEF
- Forum des métiers du sport (annulé)
- Mise en place d'actions « Engagement » avec l'association Colosse aux pieds d'argile

A noter une relation avec les interlocuteurs de l'Education Nationale parfois difficile pour faire avancer certains projets ou l'ouverture de certaines structures.

Classe Sport Etude Futsal Départementale – Lycée Edouard Branly

- 24 élèves encadrés par 5 intervenants. Qualification à la finale nationale UNSS et **7e place**. 3 élèves en stage national à Clairefontaine.
- 7 joueurs sur les 10 en sélection régionale U17 aux interligues.
- 10 anciens élèves ont été sélectionnés au sein des équipes de France U19, U21 ou U23 cette saison + 2 sur des rassemblements nationaux avec le Maroc.

Page 70 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Foot à l'école

- Accompagnement des clubs dans les démarches d'intervention dans les écoles, animation du module « foot à l'école »
- Co-organisation des journées finales de l'USEP
- Organisation du jury départemental sur la partie « culturelle » du projet FAE,
- Etablissement d'une collaboration avec l'UGSEL (écoles privées).
- Présentation du dispositif FAE à 50% des circonscriptions (priorités données aux circonscriptions en lien avec des clubs identifiés dans un projet foot féminin)
- Prêt de matériel dans les écoles : 25 kits

LABELS, PROJETS CLUBS

19 clubs engagés dans la démarche Label (12 Jeunes, 12 Féminins, 3 Futsal). **26 labels validés sur 27 soit 96% de réussite.** 24 clubs ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie de remise au siège du Crédit Agricole Centre Est à Champagne-au-Mont-d'Or.

Cinq clubs ont fait l'objet d'une alerte disciplinaire transmis à la Ligue (OL, FC Lyon, La Duchère, GOAL FC, Beaujolais Foot).

LABEL JEUNES	
PONTCHARRA ST LOUP	ELITE
EVEIL DE LYON	EXCELLENCE
SAONE FRANC LYONNAIS	EXCELLENCE
ASSOCIATION CHANDIEU HEYRIEUX	EXCELLENCE
ENT.S. CHARLY F.	ESPOIR
CBE FEYZIN	ESPOIR
FC MONT BROUILLY	ESPOIR
FC RENEINS VAUXONNE	ESPOIR
OLYMPIQUE LYON SUD	ESPOIR
SPORTING NORD ISERE	ESPOIR

LABEL FEMININ	
FC LYON	OR
AS ST PRIEST	OR
SC BRON TERRAILLON	ARGENT
EVEIL DE LYON	ARGENT
SAONE FRANC LYONNAIS	ARGENT
ENT.S. CHARLY F.	BRONZE
OLYMPIQUE LYON SUD	BRONZE
ASSOCIATION CHANDIEU HEYRIEUX	BRONZE
USVJ	BRONZE
PONTCHARRA ST LOUP	BRONZE
GOAL FOOTBALL CLUB	BRONZE

LABEL FUTSAL	
FOOT SALLE CIVRIEUX D'AZERGUES	BRONZE
MARTEL CALUIRE	NON ELIGIBLE

Le **Plan d'Accompagnement des Clubs (PAC)** a concerné **5 clubs** : JSTO Givors, AS Limas, FC La Révolée, FC Reneins Vauxonne et FC Pays de l'Arbresle. Tous ont engagé une démarche structurante autour des six piliers : structure, social, éducatif, sportif, communication et relations externes. La nouvelle démarche « **Projet Club** » remplacera de dispositif du PAC.

L'expérimentation du **Projet Club** sera lancée en 2025 avec 7 clubs pilotes.

A noter que la digitalisation s'intensifie avec les outils **Clic Ton District** et le **FAL**, ainsi que la dématérialisation des documents administratifs (feuilles de liaison, rapports, jonglages).

Programme Educatif Fédéral

- Création d'un guide à l'usage des clubs (conseils, préventions, inspirations pour les clubs) :
- 220 actions recensées sur la plateforme pour 39 clubs actifs
- Elaboration d'un projet de vie PPF en lien avec les bonnes pratiques/attitudes attendues du joueur de sélection Rhône
- Intervention ludique sur l'éthique sportive et le devenir citoyen du jeune footballeur (Fête départementale des Gardiens de But).

Page 71 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025/2026

La saison 2024/2025 a confirmé la vitalité et la pertinence du projet technique départemental. Les résultats obtenus, le nombre de jeunes pratiquants, le nombre de jeunes observés et de clubs accompagnés, ainsi que la diversification des pratiques, illustrent l'engagement collectif de la CTJ.

Pour 2025/2026, plusieurs orientations fortes :

- Poursuivre la **structuration des clubs** via le Projet Club
- Développer le **foot féminin**, le **foot adapté** et le **futsal**
- Renforcer la **formation des cadres** et la qualité de l'encadrement
- Valoriser les **nouvelles pratiques et les actions citoyennes**.

La Commission Technique et des Jeunes remercie l'ensemble des clubs, éducateurs, bénévoles et partenaires institutionnels pour leur implication constante au service du football rhodanien. Ensemble, nous poursuivons la même ambition : un football formateur, inclusif et performant.

COMMISSION DES COUPES

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président : Christian SADIN

Membres CD : Bernard COURRIER, Virginie LAGRANGE, Serge GOURDAIN

Membres : Maurice MOURROZ - Noé TEDIM DA SILVA RIOS - Farid BEN FARAH et bien d'autres qui nous aident pour l'organisation des tirages et des phases finales.

Remerciements à Anne Lise, Erika, Corinne, Alain, Gabriel, Zachary et les commissions Féminines et Futsal pour leur investissement à l'organisation des différentes Coupes du DLR et à Martine, Hocine et Serge pour leurs participations lors des phases finales.

Remerciements pour leur accueil et le prêt de leurs installations aux FC LYON, CS NEUVILLE et AS PUSIGNAN. La commission organise et anime les coupes de Lyon et du Rhône pour les catégories U15, U17, U20, Seniors, Vétérans, Féminines VIAL, U18F, U15F. Elle vient aussi en appui pour le Futsal notamment pour l'organisation des tirages et la gestion du matériel, maillots et ballons.

Nos partenaires pour la saison 2024/25 sont le **CREDIT AGRICOLE**, **6ème SENS IMMOBILIER**, **RADIO SCOOP** et notre **équipementier EKINSPOORT**.

Notre activité est importante en début de saison avec la gestion des inscriptions, les tirages et l'organisation des premiers tours. Chaque saison, la commission recherche des clubs acceptant de mettre à notre disposition leur site pour l'organisation des phases finales et ce, après visite des installations retenues parmi les clubs candidats. Un cahier des charges nécessaire à une parfaite organisation de ces moments de Fête est arrêté.

Les lauréats des Coupes du District de Lyon et Du Rhône de la saison 2024-2025 sont les suivants :

- **Seniors** : Olympique Lyon Sud R2 (CS Neuville finaliste) - US Montanay dernière équipe District
- **Féminines VIAL** : Caluire Foot 1968 (AS Diémoz finaliste)
- **Vétérans** : AS Bron Grand Lyon (SCOL finaliste)

Page 72 sur 110



SPECIAL AG

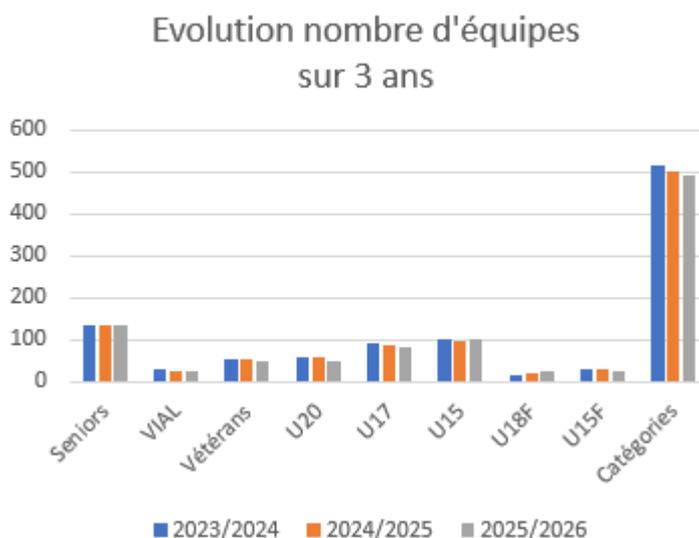
Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

- **U20** : FC Colombier Satolas (Ent HBF/Hts Lyonnais finaliste)
- **U17** : Ent Saint Priest (MONTCHAT 1 finaliste)
- **U15** : FC Chassieu Décines (Villeurbanne United finaliste)
- **U18F** : Saint Priest 2 (Lyon La Duchère finaliste)
- **U15F** : AS Genas (FC Lyon finaliste)

Evolution du nombre d'équipes engagées en Coupes de Lyon et du Rhône

	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Seniors	134	133	133
VIAL	28	23	27
Vétérans	52	53	50
U20	57	57	51
U17	94	87	84
U15	103	96	99
U18F	16	19	24
U15F	32	31	27
Catégories	516	499	495



COMMISSION DES COMPETITIONS

Président : Lakhdar TOUATI / **Vice-Président délégué** : Alain BARBIER

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Virginie LAGRANGE

Correspondants Football Féminin : Patrice MONTAGNON – Dervil ARGYRE

Membres : Maurice MOURROZ, Christophe MELINON, Gabriel FAVRE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail), Christian SADIN

La saison 2024/2025 est allée à son terme.

La commission compte 10 membres qui se réunissent chaque lundi.

Plus que jamais au service des clubs, la commission essaie de ne jamais laisser personne sur le bord du terrain !

La Commission des Compétitions a pour mission, entre autres, d'organiser et garantir tous les championnats masculins et féminins du District (hors football d'animation géré par les groupements).

Elle crée les calendriers sur propositions des clubs lors d'une réunion ouverte (mai 2023) et veille au bon déroulement de la saison sportive.

Quelques chiffres :

- Près de 200 clubs libres.
- Près de 80 poules en championnat.
- Plus de 400 matchs par weekend (foot libre).
- Plus de 2500 mails reçus pour la saison passée.
- Plus de 4300 demandes de modifications de matchs traitées par Footclubs.

Page 73 sur 110

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



La Commission des Compétitions gère la composition des poules dans les diverses catégories masculines et féminines, assiste les clubs pour l'établissement du calendrier de la saison. Elle veille à faire respecter les règlements sportifs des championnats, en traite les éventuelles réclamations... organise le suivi des feuilles de matchs informatisées (ou exceptionnellement papier), les demandes et remarques écrites des clubs via leur boîte officielle. Elle est en relation continue avec les clubs.

L'outil informatique est prépondérant au sein de la Commission.

Les clubs montant en Ligue cette saison sont :

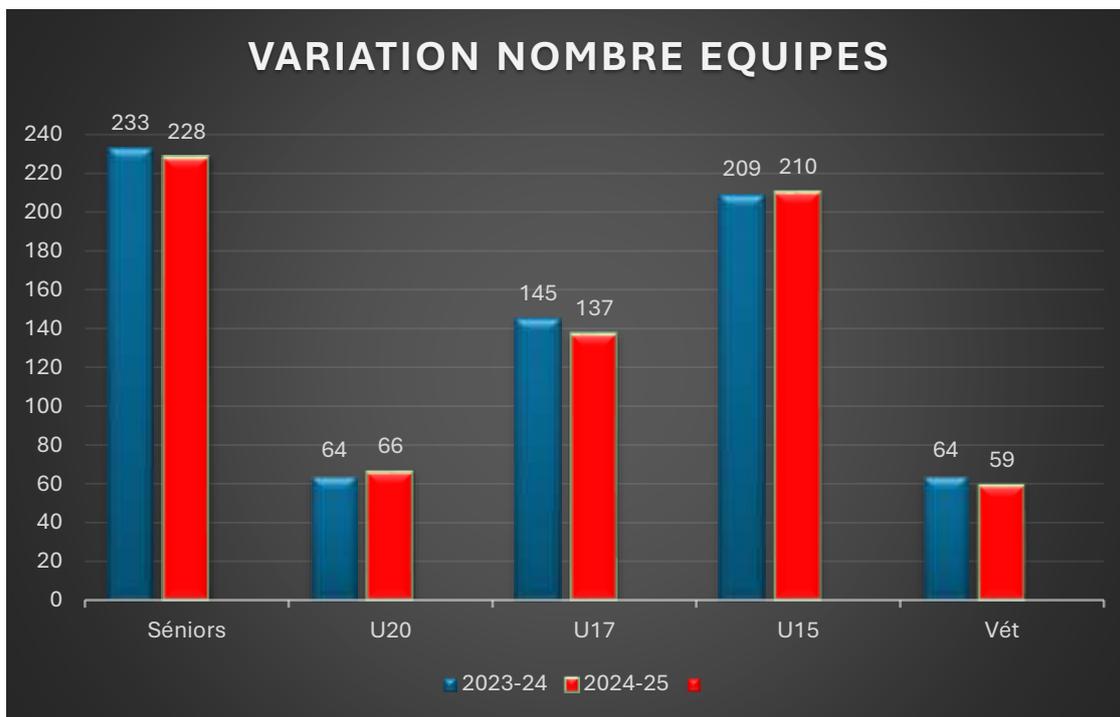
- SENIORS : US MONTANAY 1 – O RILLIEUX 1 – ASA VILLEURBANNE 1 – ES GENAS AZIEU 1 – JSO GIVORS 1.

Champion de Lyon et du Rhône : ES GENAS AZIEU 1

- U20 : SPORTING NORD ISERE 1 – FC CHASSIEU DECINES 1
- U17 : FC GOAL 1 – AS CHANDIEU HEYRIEUX 1
- U15 : SUD LYONNAIS FOOT 1 – LYON EVEIL 1

- En SENIORS, nous avons enregistré 4 descentes de LAuRAFoot.
- En U20, 2 descentes de LAuRAFoot (1 issue de U20 R2 et 1 de U18 R2)
- En U17, 5 descentes de LAuRAFoot (3 issues de U16 R2 et 2 issues de U18 R2)
- En U15, 3 descentes de LAuRAFoot (issues de U15 R2).

La commission félicite tous les promus et leur souhaite une belle réussite sportive au niveau supérieur.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



COMMISSION FEMININES

Présidente : Stéphanie STOICA

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Serge GOURDAIN

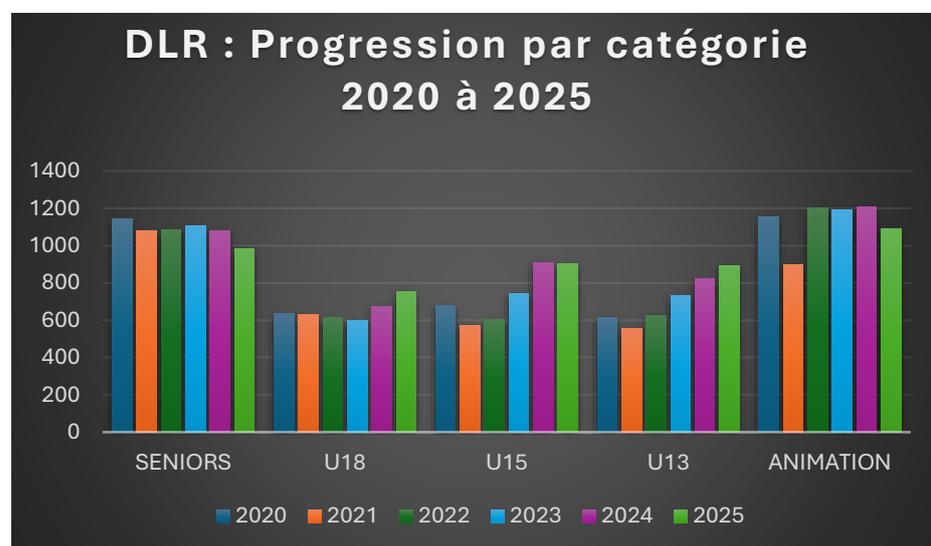
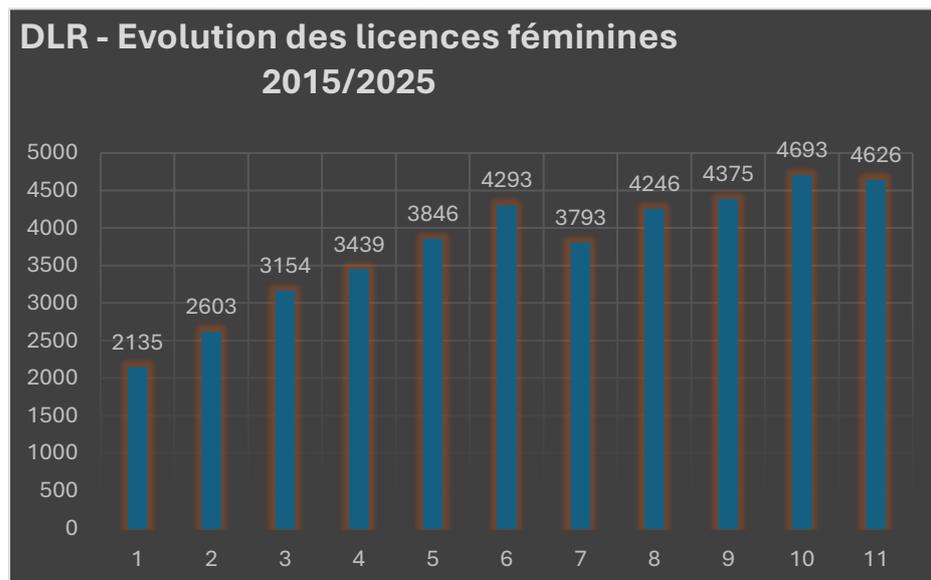
Membres : Patrice MONTAGNON – Dervil ARGYRE - Ayoub AYAR

Membres CTJ : Alexandre BERNHARD - Ramy NAIT SAIDI

Membres stagiaires : Sandra MARTINS - Nicolas COURTOIS- Sabri AMERI - Jordy NDINDA - Angelo CIYZA - René COPPETA

Une évolution stable de la pratique féminine

Le graphique montre une légère baisse du nombre de licenciées, passant de 4693 l'année dernière à 4626 cette année. Cela représente une diminution de 67 personnes, soit une baisse de 1,43 % sur un an. Cette variation reste modérée mais peut refléter un changement dans les dynamiques d'adhésion.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25

Les plus fortes progressions en catégorie d'âge par rapport à 2023/2024 sont en ligne avec les progressions déjà vues en 2022/2023

- Les U18 (+ 12% avec 754 licences)
- Les U12/U13 (+9% avec 894 licences)

Le Championnat et Coupes 2024-2025

Les Championnats

148 équipes étaient engagées sur 2024-2025 (144 la saison précédente, + 37% et 130 équipes la saison 2022-2023)

On peut noter un fort intérêt pour le retour du Championnat U18 à 8 avec 10 équipes engagées ainsi que pour les U13 District avec 38 équipes engagées

	2024	2025
Senior à 8	15	12
Senior à 11	23	22
U18 à 11	21	20
U18 à 8	0	10
U15 à 11	26	23
U15 à 8	21	23
U13 District	38	38
Total	144	148

Un championnat U11 F District complète l'offre sportive du District par des Plateaux.

Gestion des championnats à 11 Seniors, U18 et U15 par Patrice Montagnon sous la tutelle de commission des compétitions
Les autres championnats U13F et U11F ont été gérés par Dervil Agyre en coordination avec la Commission Technique et des Jeunes.

Coupe Vial

Le trophée a été remis à CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968 et des récompenses sous forme de bons d'achats, ont été remises aux 2 finalistes.

Coupes 100% féminines

Coupe U15F : Le trophée a été remis à EVS GENAS AZIEU et des récompenses sous forme de bons d'achats ont été remises aux 2 finalistes.

Coupe U18F : Le trophée a été remis à AS ST PRIEST et des récompenses sous forme de bons d'achats ont été remises aux 2 finalistes.

Coupe Futsal Seniors : Le trophée a été remis à Futsal VAULX EN VELIN et des récompenses sous forme de bons d'achats ont été remises aux 2 finalistes.

Coupe Futsal U15F : Le trophée a été remis à AS ECULLY FOOTBALL et des récompenses sous forme de bons d'achats ont été remises aux 2 finalistes.

Coupe Futsal U18F : Le trophée a été remis à OLYMPIQUE LYON SUD et des récompenses sous forme de bons d'achats ont été remises aux 2 finalistes.

Les temps forts de la Saison 2024/2025

De multiples actions de promotion du football féminin se sont déroulées tout au long de l'année, telles que :

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



- Visites de 43 clubs avec catégories féminines pour discuter des problématiques mais aussi des points positifs dans leur développement de la pratique féminine
- Nouveaux Plateaux des Copines U6- à U9F
- Challenge Passion U7, U9F, U11F
- Développement de la pratique Foot 5
- Fête départementale 100% féminines sur les infrastructures de l'OL Academy.
- Récompenses pour les nouvelles licenciées consistant en un sac à dos + un porte-clés.

Le DLR, via sa Commission Féminines et sa Commission Technique et des Jeunes, remercie tous les clubs ainsi que tous les parents et accompagnateurs qui se sont mobilisés sur ces différentes actions.

Un partenariat ambitieux avec Ideal Pneu

Ideal Pneu est le sponsor du football féminin du DLR depuis maintenant 3 ans

- Naming du championnat Seniors D1 à 11 qui est devenu **Championnat Ideal Pneu**
- Challenge des **meilleures buteuses D1**
- **Atelier de Tir au but et remise de maillots de l'OL féminin** sur les challenges Passion et Foot 5

La commission Féminines remercie vivement toute l'équipe d'Ideal Pneu pour sa collaboration et sa contribution au développement du football féminin départemental.

Les autres actions en faveur du football féminin

Appel à projets « Toutes Foot » piloté par la FFF : pas de lauréat au niveau national pour le DLR 69

Les lauréats DLR Toutes Foot : FCVB - ES Lierguoise - Chaponnay

Les ambitions de la Commission Féminines

La Commission Féminines est déterminée à faire de la prochaine saison une période de croissance et de succès pour notre District. Nos ambitions se concentrent sur deux axes principaux : **la fidélisation de nos actuelles licenciées et l'attractivité pour de nouvelles joueuses de tous âges.**

Pour cela, les actions suivantes seront proposées et étalées sur les prochaines saisons :

- Continuation des **plateaux 100% féminin de découverte** ouverts aux non-licenciées en U7-U9F mais aussi en U11F
- Mise en place **d'actions ciblées** par secteur pour aider les nouvelles équipes et nouveaux dirigeants (réunions d'informations, appui technique...)
- **Continuation des visites de chacun des clubs** ayant des licenciées féminines avec section féminine ou en projet de création pour une proximité et une oreille attentive à leurs problématiques
- **Programmes de parrainage** : Incitation des licenciées actuelles à inviter leurs amies et connaissances à découvrir le football féminin sur les plateaux des copines
- **Partenariats avec les écoles et les centres aérés** : Collaboration avec les clubs, les établissements scolaires et les structures de loisirs pour encourager les jeunes filles à rejoindre un club de football.
- **Campagnes de communication** : Utilisation des réseaux sociaux du DLR locaux pour faire connaître Le football au féminin et ses valeurs.
- Proposition d'actions afin d'attirer de **nouvelles dirigeantes et coach féminins**
- Mise en place de formations **d'arbitres capacitaires en foot à 8 et à 11** pour légitimer et organiser l'arbitrage en interne



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Notre objectif est de créer un district dynamique et inclusif, où chaque joueuse, qu'elle soit débutante ou confirmée, trouve sa place et s'épanouit dans un club. Nous croyons fermement que la fidélisation de nos licenciées actuelles et l'attractivité pour de nouvelles joueuses sont les clés de notre succès pour la prochaine saison.

Ensemble, faisons briller le football féminin et offrons à nos joueuses les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir dans leur passion.

Merci aux membres de la Commission Féminines pour leur aide et leur appui régulier qui ont permis la réussite de toutes ces belles actions dédiées au football féminin.

Merci également à tous les acteurs de terrain, joueuses, Président(e)s, dirigeant(e)s, éducateurs et éducatrices, arbitres qui contribuent chaque jour au développement du football féminin.

COMMISSION FUTSAL

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président Délégué : Lucas FERNOUX

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Lakhdar TOUATI

Correspondant Futsal Séniors : Lucas FERNOUX – Antonio PEREIRA

Correspondant Futsal Jeunes : Antonio PEREIRA – Dimitri BOTHIER

Membres : Antonio PEREIRA, Thierry BOLZE, Elabo ELLOH et Dimitri BOTHIER.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12 et Lucas FERNOUX : 07/61/09/46/75.

La saison 2024-2025 a confirmé la dynamique positive du futsal départemental, avec une participation accrue et un niveau de compétition élevé. Le championnat sénior a enregistré 54 équipes, et la Division 1 a été particulièrement disputée, avec l'équipe de Lyon 8 Futsal 1 accédant à la Ligue. Les catégories jeunes ont également connu une progression marquante : 21 équipes en U18, 16 en U15, 12 en U13. Les plateaux pour les catégories U7 à U13, organisés par la commission technique, ont largement contribué à cette réussite.

La Coupe de Lyon et du Rhône a également remporté un franc succès cette saison : pas moins de 38 clubs (équipe 1) y ont participé. La finale, disputée à Vaulx-en-Velin devant un public nombreux et dans un excellent esprit, a offert un spectacle de qualité. Lyon 8 Futsal 1 s'est imposée face à FC Ternay 1, concluant en beauté une épreuve très relevée. Le championnat féminin a réuni 7 équipes, avec un titre remporté par A. Futsal de Vaulx-en-Velin devant AM.S. Diemoz.

Malgré quelques incidents regrettables ayant entraîné des sanctions, la saison a été marquée par une progression constante du nombre de licenciés : 2 766 au total, dont 1 586 jeunes, soit une augmentation de 46 licenciés par rapport à la saison précédente. On peut également noter que plus de 70 % des licenciés de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes proviennent du district du Rhône, et en Régional 1, 8 des 12 clubs proviennent de notre district.

Pour la saison 2025-2026, le futsal départemental anticipe une légère régression des effectifs. Le championnat sénior engage 48 équipes, réparties comme suit : 12 en D1, 22 en D2, et 14 en D3. Les catégories jeunes sont également concernées par une légère baisse d'effectifs : 14 équipes en U18 (dont 3 clubs des districts voisins), 12 équipes en U15, et 10 équipes en U13. Le championnat féminin maintient sa dynamique avec 8 équipes engagées.

Au niveau régional, 14 des 26 équipes proviennent du district du Rhône, avec 8 sur 12 en R1 et 6 sur 14 en R2. Sur le plan national, trois équipes représentent le district : Goal Futsal Club en D1, Chassieu-Décines FC en D2, et AS Saint-Priest en D2 également.

Page 78 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



La commission futsal reste vigilante quant au respect des règlements, notamment en ce qui concerne les reports de matchs, et met l'accent sur la sécurité et le respect au sein des gymnases. Une attention particulière est portée au recrutement et à la pérennisation des arbitres, acteurs essentiels au bon déroulement des compétitions, en collaboration avec les clubs afin de garantir la bonne tenue des rencontres.

Nous remercions l'ensemble des clubs, joueurs, éducateurs et arbitres pour leur engagement continu dans le développement du futsal au sein du district de Lyon et du Rhône.

COMMISSION FOOT LOISIRS

Président : Mr Gérard MEI

Membres de la commission : Mrs Christian BOURLIOUX - Manuel DE OLIVEIRA - Robert BOURLIOUX - Fabien JASPERO - Simon LESNIOHSKI - Olivier ROBERT

Bilan sportif :

- Effectif foot masculin à 11 : 72 équipes inscrites et réparties en 8 poules
- Effectif foot masculin à 8 : 51 équipes inscrites et réparties en 7 poules
- Effectif foot féminin à 8 : 20 équipes inscrites et répartie en 3 poules
- Nombre de licenciés : 2872

Organisation du Challenge foot à 11 :

72 équipes réparties en 8 poules sur 3 niveaux (2 poules dans lesquelles seule la note de fair-play a été pris en compte pour le classement final)

Journée finale (nocturne : 19h00-00h30) le 13 juin 2024 à Jonage

14 équipes qualifiées

Vainqueur Challenge : ASUL 2 Vainqueur Fair-Play : JS IRIGNY

Organisation du Challenge foot 8 Masculin :

51 équipes réparties en 7 poules de 8 à 10 équipes sur 2 niveaux

Journée finale (nocturne ; 19h00-00h30) prévu le 6 juin 2024 à Feyzin reportée le 19 septembre 2025 suite annulation par la Mairie (Intempérie)

12 équipes qualifiées

Organisation du Challenge foot à 8 Féminin :

20 équipes réparties sur 3 poules Géographiques

Journée finale (nocturne ; 19h00-00h30) prévu le 6 juin 2024 à Feyzin reportée le 19 septembre 2025 suite annulation par la Mairie (Intempérie)

12 équipes qualifiées

Organisation de la Coupe :

84 équipes inscrites

Un tour de cadrage

Finale : SCOL 1 contre MEGINAND 2

Vainqueur MEGINAND 2 Le 24/06/2025



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Bilan administratif :

L'assemblée général a eu lieu à Lyon 8 ème le 16/09/2024

Les représentants des équipes ont été réunis le 24 et 25 septembre 2024 pour des informations sur le déroulement de la saison 2024 /2025

Ces réunions sont animées par les membres de la commission.

Principaux objectifs de ces réunions :

- Faciliter l'organisation du challenge en permettant aux responsables des équipes de se rencontrer pour fixer les dates des matches
- Permettre à la commission de rappeler les règles de fonctionnement du foot loisir
- Aide pour les demandes de licence
- Utilisation de la FMI (tablette)
- Faciliter l'insertion des nouveaux clubs inscrits
- Informer les responsables sur le nouveau système d'inscription sur internet foot club
- Provoquer l'échange d'idées sur l'esprit Foot-Loisir

COMMISSION FOOT ENSEMBLE

Présidente : Evelyne MONTEIL

Vice-présidente : Salima SAKET

Membres CD : Bernard COURRIER – Lionel TOUZET – Hocine KEROUANI

Membres : Dervil ARGYRE – Christian BERGER VACHON – Sonia MARZOUKI – Chantale DUPENT – Roland BROUAT – Alain MONTEIL

CDSA : Chloé GARCIA

Technique : Jérôme HERNANDEZ –Elabo ELLOH

La commission foot ensemble travail sur 2 directions

Actions envers les centres spécialisés – IME en organisant avec la collaboration du CDSA 3 journées

03 octobre 2024 journée accueil des centres spécialisés environ 75 participants, avec la participation 1 classe sportive du collège des U13

20 mars foot en salle pour les centres à Brignais 80 jeunes

12 juin finale des centres à L'Arbresle

Envers les clubs qui ont une équipe foot adapté : mise en place de 7 plateaux avec 12 équipes en 2 poules de 6

16 novembre 1^{er} plateau envers les clubs à Chaponost 10 équipes

4 janvier 2025 Foot en salle à Ste Foy Les Lyons pour les clubs 14 équipes

22 février 2025 3eme plateau des clubs au FCL 12 équipes

30 mars 4eme plateau à Ecully 12 équipes

26 avril 5eme plateau à Saône Mt d'Or 12 équipes

24 mai journée finale avec les clubs en intégration avec les finales U13 et l'après-midi 3 clubs de jeunes handi de moins de 16 ans

Grande journée finale à Mions avec 12 équipes issu des clubs qui se sont rencontrés en 2 poules de 6 pour désigner 1 vainqueur pour la saison LE SCOL

Jour de fête avec un match entre 1 équipe des sponsors du DLR et l'OL légende magnifique souvenir

Nous assurons aussi de l'information sur les différents forums

Page 80 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



20/09/2024 PARTICIPATION AU FORUM APA à la Métropole

28/09 JOURNEE D'INFO A DIEMOZ avec démonstration de foot adapté avec des moins de 16 ans en intégration avec les U13 de Diémoz

18 janvier 2025 Formation des éducateurs pour le foot adapté au DLR

25 juin plénière pour préparer la saison suivante

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Président : Didier COMBIER

Vice-président : Christian Perrot

Le groupement gère le foot animation et les coupes à 11 sur le secteur du Beaujolais. Cela regroupe 260 équipes pour 29 clubs pour le foot animation (U6 à U13) et 105 équipes en coupe à 11.

U7 Responsable Christian PERROT

La Journée d'Accueil à BELLEVILLE en BEAUJOLAIS LE 21 Septembre 2024 : 24 équipes présentes le matin sur 29 convoquées et 24 équipes l'après-midi sur 24 convoquées

Ensuite 8 Matinées Plateaux avec jusqu'à 65 équipes présentes,

05/10/2024 : J1 : 5 Festi-Foot soit 59 équipes

09/11/2024 : J2 : 5 Festi-Foot soit 64 équipes dont 1 FESTI-ANIMATION à Limas avec 20 Equipes présentes

23/11/2024 : J3 : 5 Festi-Foot soit 63 équipes

07/12/2024 : J4 : 4 Festi-Foot + 1 Festi-Foot salle soit 62 équipes

08/02/2025 : J5 : 4 Festi-Foot + 1 Festi-Foot salle soit 65 équipes

15/03/2025 : J6 : WEEK-END Pluie/Neige : 2 Festi-Foot sur 5 ont eu lieu dont 1 Festi-Animation annulé à ST JEAN d'ARDIERES (les équipes ont pu être prévenues avant leur déplacement)

05 / 04 / 2025 : J7 : 5 Festi-Foot soit 64 équipes

10 / 05 / 2025 : J8 : 5 Festi-Foot + 1 FESTI-ANIMATION à VINDRY sur TURDINE avec 18 équipes présentes soit 64 équipes

Soit sur la saison :

- 2 FESTI-ANIMATIONS à LIMAS et PONTCHARRA
- 34 FESTI-FOOT
- 2 FOOT SALLE à MONSOLS (EHB)

Nous avons terminé la saison avec :

La JND à VILLEFRANCHE Stade Montmartin le Samedi 14 Juin 2024 : 50 équipes convoquées : 26 équipes le matin / 24 présentes et 24 équipes après-midi 17 présentes (cause canicule)

Au Programme : FESTI-FOOT + ANIMATIONS + JEUX en BOIS

Nous avons réduit volontairement la durée des différentes animations

NB : 3 absences de Clubs

U9 Responsable Fabrice BOTTERON

L'animation des U9 s'est déroulée sur 10 journées

84 équipes, soit 3 de moins que la saison précédente, ont participé aux 99 plateaux organisés.

On peut noter un taux de forfait assez important en deuxième partie de saison

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



U11 Responsable Gilbert SEVE et Franck BEDIAT

La saison 2024-2025 s'est déroulée sur 17 journées en trois phases avec 65 équipes pour finir

Cette année, la troisième phase a eu comme nouveauté une poule Inter Groupement U 11 dont 4 équipes ont participé : Beaujolais Football, Sud Azergues Foot, DOMTAC FC, FC Villefranche Beaujolais.

U13 Responsable Ahmed FEZZ et Simone Boisset

COUPE DU BEAUJOLAIS U13

49 équipes ont participé à cette compétition.

Elle s'est déroulée en 4 tours + la journée finale.

A l'issue du premier tour toutes les équipes ont été gardées pour participer au tour suivant.

A compter du 3^e tour les équipes « sorties » de la coupe étaient convoquées pour jouer en plateaux dits de pratique.

A l'issue du 4^e tour les équipes de FC VILLEFRANCHE 2 – ENTENTE OSB/TERNAND 1 – FC VILLEFRANCHE 3 et DOMTAC FC 3 se sont qualifiées pour la finale qui s'est déroulée le 24 mai à Pommiers.

Nous avons assisté à des rencontres très disputées et agréables à suivre.

A l'issue des matchs les équipes de FC VILLEFRANCHE 2 et DOMTAC FC 3 étant ex aequo, pour connaître le vainqueur, nous avons eu recours à l'épreuve de jonglerie qui a été favorable à l'équipe de FC VILLEFRANCHE 2.

CHAMPIONNAT U13 Responsable Guy PISTOL

46 équipes réparties en 6 poules

Équipes qualifiées pour l'inter groupement à l'issue de la 1^{ère} phase :

FC RENEINS VAUXONNE - FC VILLEFRANCHE 3 - FC VILLEFRANCHE 4 - DOM TAC FC 3

COUPE FESTIVAL U13 Responsable Guy PISTOL

23 équipes inscrites

Après 3 tours les 14 septembre 2024 - 9 novembre 2024 et 7 décembre 2024 les 3 équipes qualifiées pour le tour départemental sont:

DOM TAC FC - FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS - FC PONTCHARRA ST LOUP.

Coupe à 11 Responsable Christian ROBERT, Simone Boisset et Didier COMBIER

Coupe du Beaujolais U15 :

28 équipes inscrites le même nombre

Équipes en coupe du Rhône qualifiées en 1/16^{ème} de finale de la coupe du Rhône ne peuvent pas participer, Domtac Fc 2, Ent. Haut Beaujolais 1, Fc Lamure Poule 1, Et.S. Lierguoise 1, F.C. Pontcharra St Loup 1,

Après différents tours la finale a opposé sur le Terrain de PONTCHARRA LE 08/05

Sud Azergues Foot 1 – DomTac FC 3 Malgré l'heure matinale le public est là pour encourager leurs équipes Belle victoire de DOM TAC 4 - 1

Coupe du Beaujolais U17 :

17 équipes engagées moins 2 équipes

St. Amplepuisien 1, F.C. Pontcharra St Loup 1 qualifiés pour les 1/16^{ème} de finales de la coupe du Rhône n'ont pu participer

Après différents tours la finale a opposé sur le Terrain de PONTCHARRA

En finale Sud Azergues Foot 1 - DomTac FC 3 On prend les mêmes clubs et on recommence. Cette fois c'est Sud Azergues

qui est vainqueur 4 – 2

Coupe des Vignerons seul les clubs de 3^{ème} et 4^{ème} division sont concernés - 32 équipes inscrites moins 1 équipe

A.S. De Limas 1, Usf Tarare 1 qualifiés en 1/16^{ème} coupe du Rhône n'ont pu participer

Page 82 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



F. C Mont Brouilly 2 - Bully F.C. 1, Chazay d'Azergues 1, Chazay Azergues 2, F, F.C. Denice Arnas 2, O.S. Pouilly Pommier 1, F.C. Tarare 1, Els. De Gleize 1, Sud Azergues Foot 2 Qualifiées en 8 -ème de finale de la coupe Magat n'ont pas pu participer
Après différents tour la finale a opposé sur le terrain de PONTCHARRA
Ent OSB Ternand 1 - DomTac Fc 3 Victoire de DOM TAC 3 – 0

Coupe MAGAT

28 équipes inscrites moins 5 équipes

A.S. De Limas 1, Usf Tarare 1 qualifiés en 1/16ème de finale de la coupe du Rhône n'ont pu participer

Après différents tour la finale a opposé sur le terrain de PONTCHARRA

O.S. Pouilly Pommiers 1 - Chazay d'Azergues FC1 Victoire de Pouilly Pommiers 1 – 1 (4 tab à 3)

GROUPEMENT BREVENNE

Président : Marc BAYET

Membres : Christophe LAVAL, Jérôme POUZADOUX, Dylan TARDY, Denis CONTAMIN, Hadi LARIBI, Christian COLLET, René COPETA

Le Groupement Brévenne comprend 34 Clubs répartis en 336 équipes en foot d'animation. Son activité consiste à organiser et gérer les rencontres du foot d'animation, le Festival U13, les Coupes des catégories U13, U15, U17 et Seniors (Coupe Ballandras et Coupe Monts du Lyonnais). Les réunions ont eu lieu tous les mardi de 18h00 à 19h00.

COMMISSION U7

Une première journée (rentrée du foot U7) toujours intéressante sous ce format, avec l'implication du District de Lyon et du Rhône et des parents.

72 équipes sont engagées dans la catégorie. 8 plateaux, 4 Festi-animations, et la Journée des Débutants ont été organisés : un remerciement particulier aux clubs qui les ont accueillis.

COMMISSION U9

Nous avons cette saison 110 équipes U9 inscrites (dont deux retirés après quelques plateaux seulement) soit un peu moins que les saisons précédentes et aucune équipe totalement féminine n'a été déclarée contrairement aux précédentes saisons. Les plateaux des onze journées de la saison ont tous pu se dérouler, dans de bonnes conditions, sans aucune annulation liée à la météo. Au niveau administratif, nous constatons une importante augmentation du nombre d'amendes, surtout pour des problèmes de non-conformité des feuilles d'effectifs (Joueurs et/ou éducateurs non indiqués ou mal indiqués, etc...) ou d'absence d'équipes sans avoir averti le club organisateur du plateau. Le point positif a été une grosse amélioration des délais de transmission des feuilles de bilan ou d'effectif grâce à une plus grande utilisation de la transmission numérique de ces documents

COMMISSION U11

84 équipes étaient inscrites cette année. Les plateaux se sont dans l'ensemble bien déroulés dans un bon esprit. Un point est à signaler, malgré une amélioration certaine : des négligences concernant les feuilles de matchs encore trop souvent mal remplies (absence des dates et lieux, du numéro du plateau ou des noms de clubs, des licences des éducateurs ou dirigeants...). En revanche, les documents parviennent maintenant presque tous sous format numérique : les délais de transmission sont plus courts et cela facilite grandement le travail !



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



COMMISSION U13

Pour cette saison nous avons eu 70 équipes engagées en 1ère phase et en 2ème phase 68 équipes recensées.

Aucune équipe de filles

La FMI a été mieux utilisée cette saison.

Vigilance à mieux contrôler les dates du calendrier fourni en début d'année notamment sur la journée de clôture.

Nous tenons à remercier tous les clubs pour leurs attitudes correctes sur et autour des terrains.

COMMISSION Coupes à 11

Le nombre d'équipes engagées reste globalement stable dans toutes les catégories

Coupe Ballandras : 26 équipes engagées

Coupe Monts du Lyonnais : 21 équipes engagées

Coupe U17 : 22 équipes engagées

Coupe U15 : 24 équipes engagées

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Les membres du Groupement Saône Métropole sont :

Patrick NOYERIE Responsable Coupe Senior - U11

Jean Jacques ALBEROLA Responsable Coupes U17 et U15 - U7

Jean Philippe POINT Responsable Coupe U13

Alain OLIVIER Responsable U9

Franck CLERMONT Franck Correspondant FOOTCLUBS

Le Groupement Saône Métropole organise tous les matchs ou plateaux de la catégorie U7 à U13, il gère aussi les Coupes du Groupement (Seniors, U17 et U15)

Coupes

Seniors (Maurice PACARD) : SAONE FRANC LYONNAIS 1 remporte le trophée face à MENIVAL 2

U17 (Jean LARGE) : EVEIL DE LYON 1 s'impose devant SAONE MT D'OR 1

U15 (Christian LARIVIERE) : GOAL FC 1 s'impose face à SAONE FRANC LYONNAIS 1

U13

Cette saison 85 équipes étaient engagées en championnat et en coupe de région, 24 en coupe Nationale.

Championnat

Il s'est déroulé en 2 phases:

- Une première phase par poules de 8 sur 7 journées à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes (FC VAULX 1 – US VAULX 1 – NEUVILLE 1 – OL.VAULX 1) quittaient le groupement pour participer à l'inter-groupements organisé par le DLR.
- Une deuxième phase par poules de 8 disputée sur 7 journées .

Coupe Nationale

A l'issue du troisième tour les 3 équipes qualifiées pour la finale départementale étaient :

LYON LA DUCHERE 1 – EVEIL DE LYON 1 – FC VAULX 1



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Coupe ANAYA

Elle s'est jouée en 4 tours. La finale mettait aux prises les 8 meilleures équipes. Elle se terminait par la victoire de NEUVILLE 1 face à CALUIRE 1

Coupe LARGE

Elle regroupait les équipes éliminées des 2 premiers tours de la coupe ANAYA et s'est jouée en 3 tours. La finale mettait aux prises les 8 meilleures équipes. Elle voyait la victoire de ECULLY 3 face à LOSC 1

U11

Le championnat s'est déroulé par poules de 16 en 3 phases de 5 journées chacune ,105 équipes étaient engagées.

U9/U8

26 clubs ont présenté 132 équipes, nous avons organisé 10 journées de festifoots, les feuilles de match ont été bien remplies, reste les licences des joueurs présents qui ne sont pas toujours en possession des responsables.

U7/U6

Une saison sans problème, 88 équipes engagées .Nous terminons la saison avec la Journée Nationale à ECULLY avec 58 équipes présentes. Nous avons organisé 3 festinations à SAONE MT D'OR – GOAL FC – REYRIEUX, la journée d'accueil s'est déroulée fin septembre sur les installations du LOSC

Le Groupement Saône Métropole remercie les clubs et leurs bénévoles qui ont mis à disposition leurs installations pour les manifestations organisées par le Groupement SAONE METROPOLE.

GRUPEMENT LYON METROPOLE

Président : BLANCHARD JF

Secrétariat : BLANCHARD Christine

Commission Seniors : H. MOLINARI

Commission Coupe U17 : H. MOLINARI

Commission Coupe U15 : H. MOLINARI

Commission U13 : M. DI NOTA - O. FARGET

Commission U11 : S. BLANC

Commission U9 : T. COIGNOT

Commission U7 : C. MOUNIER- E. HAMENOU

Objectif et but du groupement :

Nous organisons les rencontres en plateaux ou championnat des U6-U7 au U 13 ainsi que des matchs de coupes pour les U13 - U15 - U17 et Seniors.

Nous faisons également un suivi tant footballistique qu'administratif des clubs labélisés ou non.

Le groupement se réunit tous les lundis soirs de 17h30 à 20 h dans nos locaux VAP 93 rue du 4 août à Villeurbanne. (1^{er} étage).

Nous sommes amenés à observer des rencontres pour voir si la pratique du foot d'animation est bien appliquée et qu'il n'y a aucun problème de comportement.

Observations.

Le problème, chaque année en début de saison, ce sont les licences non enregistrées, non demandées, pour les premiers tours de coupes U 13 si nous étions stricts beaucoup d'enfants ne joueraient pas.

Page 85 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Par la suite ce sont les feuilles de matchs mal remplies quand elles reviennent ! (Rature ; absence de licences joueurs ; éducateurs ; dirigeants ; le nom du club ; les scores etc....)

Le PV n'est peut-être pas suffisamment lu d'où des forfaits suite à des changements d'horaires ou de lieux de rencontres. Une plus grande communication entre clubs serait souhaitable à l'époque des messageries, smartphones et autres réseaux sociaux.

Il faut parfois jongler avec la météo pour faire jouer nos matchs de coupes en semaine en raison de peu de dates disponibles, d'autant plus s'il y a des matchs de championnat en retard.

Petit rappel le foot d'animation est prioritaire le samedi matin sur le foot à 11 et en début d'après-midi.

Dans l'ensemble les clubs répondent bien présents quand on les sollicite ce dont nous les remercions. Particulièrement FEYZIN BELLE ETOILE qui a accueilli la rentrée du foot en U7 et CHARLY pour la JND

Remerciements aux clubs, qui sans vous rien ne serait possible et nous vous remercions encore pour le prêt de vos installations.

Ne pas oublier aussi que nous sommes bénévoles et que nous faisons le maximum pour faire jouer tout ce petit monde dans de bonnes conditions.

Une mention spéciale à Mr **Hervé MOLINARI** qui prend sa « retraite » en fin de saison après plus de 30 ans au groupement. Remerciements.

Commission U7 : Mr C. MOUNIER / E. HAMENOU

Effectifs + ou – 80 équipes qui ont toutes participées au festi foot et festi animations (3) mis en place par le GLM avec l'aide d'Alexandre BERNHARD de la commission technique du district.

La journée d'accueil a eu lieu à **FEYZIN**.

Quelques remarques la plupart des dirigeants (souvent des jeunes encadrants) et accompagnateurs ne connaissent pas les règles du foot animation, difficulté à les faire jouer 4x4 (3 joueurs de champ + 1 gardien) quelques équipes sans ballons ni maillots, le retour des feuilles de bilan sont souvent reçu en retard ou pas du tout ainsi que la feuille d'effectif.

90% des clubs ont proposé leur terrain au moins une fois.

Journée finale à **CHARLY** ou 60 équipes étaient présentes agrémentée cette année par divers jeux ludiques pour rendre un peu plus festive cette journée.

Commission U9 : Mr T. COIGNOT

En moyenne cette saison 129 équipes ont participées aux divers festi foot une dizaine d'équipes supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Encore de trop nombreux forfait sur les plateaux en fin de saison et de feuilles d'effectif ou de bilan non remplies et non renvoyées au groupement.

Commission U 11 : S.BLANC

1^{ER} PHASE -- SEPT A OCT

95 équipes

Feuilles de plateaux bien retournés dans l'ensemble, licences pas enregistrées ou non renseignés notamment les éducateurs. Très peu de forfait sur cette 1ere phase.

2^{EME} PHASE – NOV A FEV

102 équipes

Feuilles de plateaux bien retournés dans l'ensemble à part 2 ou 3 clubs ou il faut les relancer.

Sur la 2eme phase, si les feuilles de plateaux sont non reçues au bout de la 3eme relance sur le PV , tous les clubs ont matchs perdus.

Les forfaits commencent à intervenir.

Certains clubs n'avertissent pas le club accueillant (et par la même occasion le GLM) de leur absence. Sachant que quand c'est sur 1 plateau à 3 équipes, ça le ramène à 2 équipes donc match sec HORS c'est interdit en U10-U11.

Page 86 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



3EME PHASE – MARS A MAI

114 équipes

5 EQUIPES EN INTER GROUPEMENT : CDFC – VENISSIEUX – SCBTP – OL – VILLEURBANNE UNITED

Enormément de forfaits notamment les clubs qui inscrivent + de 4-5 équipes ---Attention pour la saison prochaine.

Les feuilles ne sont plus remplies comme sur les 2 premières phases. (Absences de résultats notamment, RIEN ne sert de retourner la feuille au GLM si les scores ne sont pas notés.)

Journée finale du 24 MAI, bon retour des clubs. Pas de soucis particuliers. Le système est compris.

Quand même certaines équipes absentes donc comme la saison passée elles sont RETROGRADEES d'une poule sur la 1^{er} phase 2025-2026.

RAPPEL :

Les horaires doivent nous être envoyés 15 jours à l'avance pour parution au PV. Si changement de dernière minute, c'est au club recevant d'en avertir les équipes et la commission également.

Les feuilles de plateaux peuvent être scannées et envoyées sous 48H par mail à la commission U11.

Attention aux comportements sur et autour du terrain, ce n'est pas une compétition.

HORAIRES U11 : **11h (horaire officiel)** possibilité de jouer à un autre horaire sous condition.

Commission U 13 : Mr FARGET Olivier / Mme DI NOTA Myriam

En catégorie U13, ce sont 87 équipes qui se sont inscrites pour la première phase de championnat U13 au lundi 9 septembre 2024 contre 68 la saison précédente. Nous constituons donc 9 poules de 8 équipes et 2 poules de 7 équipes. Sur cette première phase, nous n'avons totalisé seulement que 2 forfaits et 56 rencontres ont eu lieu sans F.M.I suite à divers soucis, ce qui fait aussi beaucoup sur cette première phase.

A l'issue de cette première phase, 8 équipes ont été qualifiées pour les poules inter groupements pour le Groupement Lyon-Métropole (VENISSIEUX FC 1 / FC LYON 4 / VENISSIEUX FC 2 / FC LYON 5 / CDFC CHASSIEU-DECINES 1 / AS MONTCHAT 3 / ES TRINITE 1 / ASVEL 1).

Pour la seconde phase de championnat, nous totalisons 80 équipes pour cette seconde phase, ce qui nous donne donc 10 poules de 8.

Sur la seconde phase, nous avons enregistré 7 forfaits, 36 rencontres ont eu lieu sans F.M.I suite à divers soucis, ce qui est mieux que la première phase.

Une journée finale sous forme de tournoi par poule a été organisé le samedi 24 ou dimanche 25 mai 2025 sur base de volontariat. Un seul club nous a répondu positivement et nous avons donc imposé à 9 autres clubs de recevoir.

Cette saison ENCORE, Nous avons 4 poules sans retour de feuilles de matchs, 5 forfaits confirmés, ce qui est bien dommage pour une journée festive.....

Au niveau du Festival U13, 24 équipes présentent s'engages pour cette compétions, ce qui nous a donnés 6 poules de 4 équipes pour le 1^{er} tour du samedi 14 septembre 2024. Nous enregistrons déjà un forfait pour ce premier tour, ce qui est vraiment très regrettable en ce début de saison alors que les clubs ont le choix de s'inscrire.

Le second tour à lieu le samedi 9 novembre 2024 ou nous avons 4 poules de 4 équipes avec deux équipes qualifiées par poule pour les finales de groupement du samedi 7 décembre 2024.

Les finales du Groupement Lyon-Métropole du Festival U13 ont lieu au stade du centre de formation de l'Olympique Lyonnais à Meyzieu le samedi 7 décembre 2024 et ce sont les clubs du VENISSIEUX FC 1 et du CDFC CHASSIEU-DECINES 1 en poule 1, de l'OLYMPIQUE LYONNAIS 1 et de l'ES TRINITE 1 en poule 2 qui se qualifies pour représenter notre groupement pour la finale départementale du samedi 5 avril 2025.

En coupe de Groupement, nous comptons 64 équipes engagées cette saison, ce qui nous fait 16 poules de 4 équipes pour le premier tour du samedi 14 septembre 2024. Nous enregistrons 1 forfait pour ce premier tour.

Pour le second tour du samedi 9 novembre 2024, les équipes éliminées du premier tour du Festival U13 sont reversées en coupe de groupement, ce qui nous donne 56 équipes qualifiées. 2 forfaits sont enregistrés pour ce second tour.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Le troisième tour à lieu le samedi 7 décembre 2024 ou nous avons 9 poules de 4 équipes. Nous n'enregistrons pas de forfait pour ce tour là, mais nous disqualifions deux équipes pour non-respect du règlement.

Les demi-finales ont eu lieu le samedi 15 mars 2025 ou nous avons 4 poules de 4 équipes avec une équipe qualifié par poule pour la finale du samedi 24 mai 2025 à Montchal (ES CHARLY-VERNAISON 1 – AS MONTCHAT 3 – FC GERLAND 1 – FC LYON 4).

C'est au Stade Marc Vivien Foé à l'AS MONTCHAT que se déroule les finales de Coupe du Groupement Lyon-Métropole en catégorie U13.

Cette saison, c'est au niveau des jongles que tout se départagera suite à une égalisation parfaite entre trois équipes à la fin des rencontres. C'est l'équipe 4 du FC LYON qui remporte la coupe de Groupement devant l'équipe 1 de l'ES CHARLY-VERNAISON, l'équipe 1 du FC GERLAND et l'équipe 3 de l'AS MONTCHAT.

Coupes de Groupement : H. MOLINARI

La saison a débuté avec beaucoup plus d'engagements d'équipes par rapport à l'année précédente surtout en U 15.

En senior 20 équipes en U17 18 équipes et en U15 26 équipes.

Le calendrier était le même que la coupe du Rhône avec quelques ajustement suivant les cas.

Les finales se sont déroulées au stade J. JAURES à Bron en lieu et place du FC GERLAND (installations impraticables suite à de gros orages) avec le palmarès suivant :

En senior coupe GUICHARD vainqueur **CHASSIEU DECINES** finaliste SPORTING LYON CONFLUENCE

En U17 vainqueur **ASBGL** pour la deuxième année consécutive finaliste AS MONTCHAT

En U15 vainqueur **FCL** finaliste SCBTP

Remerciements aux arbitres et aux délégués pour leurs présences.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Présidente : Evelyne Monteil

Vice-président : Olivier Monteil

Responsables catégories : **U7** Eric Chamot – **U9** Sylvain St Didier – **U10** Patrick Pétricca – **U11** Michel Forest - **U13 + Coupes à 11** Olivier Monteil – **Feuilles de match** Alain Monteil

Nous gérons 36 clubs dont 32 du foot animation

Nous nous réunissons tous les mardis

Quelques points qui nous ont fortement gênés cette saison

- 1er l'agressivité des parents autour des terrains, en foot animations c'est encore plus intolérable, je suis désolée Mr et Mme les éducateurs il faudrait commencer par former les parents avant les enfants
- 2ème le manque de sérieux pour tout ce qui est administratif
- Feuille de match mal rempli – aucun résultat rentrée
- Feuille de match non retournée au groupement ou avec beaucoup de retard – attention au feuille envoyée par mail il est parfois impossible de les relire vous devez prioritairement les scannées pas les photographiées
- 3ème de nombreux forfaits surtout les 3 dernières journées, ce qui est un manque flagrant de respect envers les personnes qui préparent vos plateaux que ce soit le responsable de la catégorie du groupement ou le club qui vous reçoit, sans compter le club qui oublie qu'il reçoit un plateau chez lui

Nous avons cette année pour la première fois depuis que je suis présidente dépasse les 10 000 euros d'amende, ce n'est pas normal d'autant que si vos éducateurs ne savent pas remplir 1 feuille de match nous vous proposons au groupement 1 soirée ou 1 matinée pour les former

Page 88 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



U6 20 équipes pour 17 plateaux

U7 68 équipes pour 60 plateaux

4 festianimations à Pusignan le 09/11/2024 – Ozon le 08/02/2025 – Toussieu le 15/03/2025 – St Alban le 10/05/2025

La journée d'accueil s'est déroulé à Manissieux le 21/09/2024

La JND à Heyrieux le 14/06/2025 ces 2 journées se sont déroulées par vague de 14 à 16 équipes

Pour le retour des feuilles de matchs comme d'habitude il à fallu les réclamer

U8 62 équipes engagées dont 1 féminine pour 26 clubs

U9 78 équipes engagées dont 1 féminine pour 31 clubs

Si en U8 il n'y pas eu de problème avec les feuilles de plateau, en revanche cela n'a pas été le cas en U9 pour quelques clubs et ce sur toute la saison ! Je ne les nommerais pas, leurs trésoriers respectifs ont dû normalement s'en charger !

U10/U11

La saison 2024-2025 est une saison record au niveau des engagements.

Jusqu'à 103 équipes lors de la deuxième phase, dont 3 équipes féminines.

L'équipe U10 de L'Olympique Lyonnais ne pratiquant qu'un trimestre avec nous, nous avons poursuivi ensuite avec 98 équipes lors de la phase 3. Les équipes U11 (1) de AS SAINT-PRIEST, de ES SAINT-PRIEST, de FC CHAPONNAY/MARENNES, et de EVS GENAS ont intégré l'intergroupement.

Catégorie U10

Nombre d'équipes engagées : 45

Nombre de plateaux organisés : 218

Catégorie U11

Nombre d'équipes engagées : 68

Nombre de plateaux organisés : 287

Patrick Pétricca est venu renforcer notre équipe et a intégré la gestion de la catégorie U10-U11.

La pratique cette saison s'est enrichi avec les tests d'arbitrage par les joueurs dans notre groupement. Nous avons commencé la campagne de formation et d'essais début novembre, pour la poursuivre tout au long de la saison. Nous avons visité 24 clubs pour la formation, et encadré 11 plateaux test sur les 12 prévus (le 12^{ème} a été assuré à Saint-Alban le samedi de la réunion inter groupement à Villefranche)

CLUBS AYANT RECU LA FORMATION ARBITRAGE. 24 clubs

a.s. st priest - a. Chandieu Heyrieux - a.s. diemoz - a.s. Manissieux st priest – a.s. Pusignan - am.s. Toussieu - c.s. la Verpilliere - c.s. Ozon st Symphorien – c.s. vaulxois - e.s. Saint-Priest - ev.s. gênas Azieu - ent.s. Frontonas Chamagnieu - f.c. Chaponnay/marennnes - f.c. colombier Satolas - f.c. Corbas- f.c. Ternay - f.c. Mions - muroise f. st bonnet de mure - s.n. Isère st Alban de roche sp. - sud lyonnais football 2013 – u.s. Loire-sur-Rhône saint-romain-en-gal - u.s. est lyonnais foot - u. s. villette d'Anthon/ Janneyrias –

NEUF CLUB N'ONT PAS BENEFICIER DE LA FORMATION

a.s. rhodanienne - ev.s. Grenay - f.c. la Sevenne - f.c. Chavanoz - f.c. pays viennois - grpe s. de chasse S/RHONE - sc la Revollée Pont-Evêque - s.o. Pont-de-Chéruy/Chavanoz - u.s. val d'Amby Hieres s/Amby.

Cette expérience a rencontré un accueil satisfaisant. L'arbitrage par les garçons de cet âge est faisable. Ils ont de l'écoute et la curiosité de le faire pour une bonne majorité. La démarche mise en place a trouvé un accueil favorable auprès d'une majorité d'éducateurs, d'autres plus sceptiques ont révisé leur avis, et une minorité n'a pas compris l'intérêt de cette expérience. Méritent-ils le appellation éducateurs ? La réussite dépend des éducateurs et non de nos bonnes intentions.

Page 89 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Notre présence sur les sites a favorisé un comportement adéquat.

Au niveau du comportement sur les plateaux nous avons eu deux interventions auprès de la PSEM, pour des comportements inappropriés d'éducateurs et de parents.

Un dernier point négatif concerne la journée de clôture où trop d'absences ont gâché quelques plateaux. Trop de désinvolture et de manque de respect pour les clubs hôtes, ce sont souvent ceux qui réclament de la rigueur qui oublient qu'elles les concernent également.

U13 Championnat

76 équipes réparties en 10 poules : 4 équipes sont montées en intergroupement

Sur les plateaux finals du 24/05 seul 1 club n'a pas renvoyé de match

Concernant la FMI

Phase 1 : 50 feuilles papier ont été reçu 1 seul forfait

Phase 2 : 26 feuilles papier et 19 forfaits

U13 coupes :

Festival : 32 équipes inscrites qualifiées Chaponnay – Assp – Genas

Coupe U13 GVR : 75 équipes inscrites vainqueur ASSP 3

Coupe U15 : 27 équipes inscrites vainqueur ACH 2

U17 : 22 équipes inscrites vainqueur Chaponnay – Marennes

Séniors : 34 équipes inscrites vainqueur Diémoz



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



COMPTE DE RESULTAT 2024/2025

	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Ventes diverses						
Produits des prestations	974 552	100,00	862 652	100,00	111 899	12,97
Produits des activités annexes						
Groupements	85 655	6,74	58 324	6,76	7 331	12,57
Remboursements						
Subventions de fonctionnement	561 512	57,62	583 188	67,60	-21 676	-3,72
Engagements	77 685	7,97	65 505	7,59	12 180	18,59
Reprise de provisions & trans	18 258	1,87	38 649	4,48	-20 391	-52,76
Total produits fonction.	1 697 662	174,20	1 608 319	186,44	89 343	5,56
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Rémunération du personnel	565 643	58,04	549 401	63,69	16 242	2,96
Charges sociales et fiscales	247 037	25,35	256 639	29,75	-9 603	-3,74
Charges connexes						
Autres cotisations	6 844	0,70	1 851	0,21	4 993	269,74
Personnel extérieurs						
Consommations	20 621	2,12	23 283	2,70	-2 661	-11,43
Groupements	10 564	1,08	9 698	1,12	867	8,94
Services extérieurs	159 083	16,32	182 229	21,12	-23 146	-12,70
Autres services extérieurs	528 192	54,20	491 062	56,92	37 131	7,56
Impôts, taxe et vers. assim.	17 847	1,83	18 094	2,10	-248	-1,37
Subventions versées						
Dot. Amortiss. & Provisions	91 486	9,39	101 825	11,80	-10 339	-10,15
Total des charges de fonction.	1 647 318	169,03	1 634 081	189,43	13 237	0,81
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	50 344	5,17	-25 763	-2,99	76 106	295,41
Produits financiers	9 192	0,94	9 176	1,06	17	0,18
Charges financières						
Résultat financier	9 192	0,94	9 176	1,06	17	0,18
RESULTAT COURANT	59 536	6,11	-16 587	-1,92	76 123	458,92
Produits exceptionnels	4 942	0,51	7 278	0,84	-2 337	-32,10
Reprise / amort. & provisions						
Charges exceptionnelles	3 474	0,36	10 427	1,21	-6 953	-68,68
Dot. Amortiss. & Provisions						
Résultat exceptionnel	1 468	0,15	-3 149	-0,37	4 617	146,62
EXCEDENT OU PERTE	61 003	6,26	-19 736	-2,29	80 740	409,10



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
- 701100 DEPLACEMENTS IMPOTS	140 441,00	14,41	140 514,00	16,29	-73,00	-0,05
- 702100 COTISATIONS CLUBS LIBRES	26 740,00	2,74	22 710,00	2,63	4 030,00	17,75
- 702120 COTISATIONS COMITE DIRECTEUR	2 240,00	0,23	2 244,00	0,26	-4,00	-0,18
- 702130 COTISATIONS FOOT LOISIR	1 400,00	0,14	1 750,00	0,20	-350,00	-20,00
- 702140 COTISATIONS FUTSAL	2 080,00	0,21	1 820,00	0,21	260,00	14,29
- 702145 AVANCE FRAIS D'ENCADREMENT	24 180,00	2,48			24 180,00	
- 702150 FRAIS DE GESTION	21 770,00	2,23	17 925,00	2,08	3 845,00	21,45
- 702500 AMENDES ADMINISTRATIVES	84 350,00	8,66	70 711,00	8,20	13 639,00	19,29
- 702505 AMENDES FOOT LOISIRS	2 630,00	0,27	1 150,00	0,13	1 480,00	128,70
- 702550 AMENDES / RECLAMATION	245,00	0,03	460,00	0,05	-215,00	-46,74
- 702560 AMENDES DISCIPLINE	299 633,00	30,75	278 470,00	32,28	21 163,00	7,60
- 702580 AMENDES FMI	21 040,00	2,16	23 980,00	2,78	-2 940,00	-12,26
- 702590 AMENDES FORFAIT	31 410,00	3,22	26 520,00	3,07	4 890,00	18,44
- 702700 FRAIS PROC. DISCIPL. OU APPEL	8 715,00	0,89	9 300,00	1,08	-585,00	-6,29
- 702710 RECLAMATIONS	10 530,00	1,08	11 925,00	1,38	-1 395,00	-11,70
- 703210 ASSIST. JURIDIQUE/ANNUAIRE ELEC.	16 400,00	1,68	14 825,00	1,72	1 575,00	10,62
- 704000 PARTENARIAT	6 175,00	0,63	9 500,00	1,10	-3 325,00	-35,00
- 704100 Mécénat	101 150,00	10,38	56 700,00	6,57	44 450,00	78,40
- 704200 Sponsors Coupe de Lyon et du Rhne	30 000,00	3,08	30 000,00	3,48		
- 706110 CFI U6-U9	16 302,00	1,67	21 240,00	2,46	-4 938,00	-23,25
- 706120 CFI U10-U13	33 325,00	3,42	29 635,00	3,44	3 690,00	12,45
- 706121 CFI U14-U19	22 720,00	2,33	19 700,00	2,28	3 020,00	15,33
- 706122 CERTIFICATION CFF	1 230,00	0,13	6 120,00	0,71	-4 890,00	-79,60
- 706125 CFI SENIORS	12 080,00	1,24	10 740,00	1,24	1 340,00	12,48
- 706127 Attestations Fédérales	1 020,00	0,10	615,00	0,07	405,00	65,85
- 706170 STAGES GB + FUTSAL + PROJET	5 600,00	0,57	3 835,00	0,44	1 765,00	46,02
- 706200 COMARBITRES (ABS+AMENDES)	2 559,48	0,26	2 342,26	0,27	217,22	9,27
- 706210 COTIS ARBITRES JEUNES+ADULTES	34 195,00	3,51	32 700,00	3,79	1 495,00	4,57
- 706230 STAGES ARBITRES	11 728,00	1,20	12 142,00	1,41	-414,00	-3,41
- 706350 Tablettes FMI			240,00	0,03	-240,00	-100,00
- 707130 COMM.RECETTE COUPE	2 663,30	0,27	2 839,10	0,33	-175,80	-6,19
Produits des prestations	974 551,78	100,00	862 652,36	100,00	111 899,42	12,97
- 710020 ENGAGEMENTS BEAUJOLAIS	2 620,00	0,27	1 970,00	0,23	650,00	32,99
- 710030 COUPES BEAUJOLAIS	5 230,00	0,54	4 310,00	0,50	920,00	21,35
- 710040 AMENDES BEAUJOLAIS	2 570,00	0,26	3 515,00	0,41	-945,00	-26,88
- 710120 ENGAGEMENT BREVENNE	3 480,00	0,36	2 480,00	0,29	1 000,00	40,32
- 710130 COUPES BREVENNE	4 880,00	0,50	3 615,00	0,42	1 265,00	34,99
- 710140 AMENDES BREVENNE	3 715,00	0,38	4 965,00	0,58	-1 250,00	-25,18
- 710220 ENGAGEMENTS SAONE METROPOLE	4 040,00	0,41	2 985,00	0,35	1 055,00	35,34
- 710230 COUPE SAONE METROPOLE	5 680,00	0,58	4 065,00	0,47	1 615,00	39,73
- 710240 AMENDES SAONE METROPOLE	4 285,00	0,44	6 654,00	0,77	-2 369,00	-35,60
- 710320 ENGAGEMENTS LYON METROPOLE	4 120,00	0,42	2 900,00	0,34	1 220,00	42,07
- 710330 COUPES LYON METROPOLE	3 500,00	0,36	2 255,00	0,26	1 245,00	55,21
- 710340 AMENDES LYON METROPOLE	6 015,00	0,62	5 805,00	0,67	210,00	3,62
- 710420 ENGAGEMENTS VALLEE DU RHONE	4 090,00	0,42	3 075,00	0,36	1 015,00	33,01



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 710430 COUPES VALLEE DU RHONE	4 380,00	0,45	3 930,00	0,46	450,00	11,45
- 710440 AMENDES VALLEE DU RHONE	7 050,00	0,72	5 800,00	0,67	1 250,00	21,55
Groupements	65 655,00	6,74	58 324,00	6,76	7 331,00	12,57
- 740000 SUBV. EXCEPTIO LAURAFoot			3 732,33	0,43	-3 732,33	-100,00
- 740010 RETROCESSION LICENCES	165 687,12	17,00	168 213,54	19,50	-2 526,42	-1,50
- 740015 SUBVENTIONS FFF	6 451,01	0,66	24 307,99	2,82	-17 856,98	-73,46
- 740016 SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT GEN	189 579,00	19,45	173 689,07	20,13	15 889,93	9,15
- 740020 SUBVENTION ANS	30 000,00	3,08	32 000,00	3,71	-2 000,00	-6,25
- 740035 SUBVENTIONS CONTRAT OBJECTIF	124 995,00	12,83	123 645,00	14,33	1 350,00	1,09
- 740050 SUBVENTIONS NOUVEAU RHONE+MET	44 800,00	4,60	47 600,00	5,52	-2 800,00	-5,88
- 740095 SUBVENTION OLYMPIADES METROPOL			10 000,00	1,16	-10 000,00	-100,00
Subventions de fonctionnement	561 512,13	57,62	583 187,93	67,60	-21 675,80	-3,72
- 755025 ENGAGEMENTS FEMININES	4 140,00	0,42	3 605,00	0,42	535,00	14,84
- 755030 ENGAGEMENTS CLUBS LIBRES	24 710,00	2,54	20 580,00	2,39	4 130,00	20,07
- 755045 ENG COUPES FEMININES	2 780,00	0,29	2 300,00	0,27	480,00	20,87
- 755050 ENGAGEMENTS FOOT LOISIRS	5 750,00	0,59	5 440,00	0,63	310,00	5,70
- 755055 ENG. COUPES FOOT LOISIRS	4 200,00	0,43	4 300,00	0,50	-100,00	-2,33
- 755060 ENG. COUPE LYONRHONE SENIORS	8 040,00	0,82	6 750,00	0,78	1 290,00	19,11
- 755065 COUPE DE LYON ET DU RHONE U20	1 650,00	0,17	1 400,00	0,16	250,00	17,86
- 755066 ENG. COUPE LYONRHONE U17	2 610,00	0,27	2 325,00	0,27	285,00	12,26
- 755067 ENG. COUPE LYONRHONE U15	2 880,00	0,30	2 575,00	0,30	305,00	11,84
- 755069 ENGAGEMENT FUTSAL	3 900,00	0,40	3 055,00	0,35	845,00	27,66
- 755070 ENG. COUPES FUTSAL	7 620,00	0,78	5 020,00	0,58	2 600,00	51,79
- 755071 ENG. PRATIQUE FUTSAL JEUNES	1 870,00	0,19	1 545,00	0,18	325,00	21,04
- 755073 ENG. COUPE LYONRHONE VETERANS	3 180,00	0,33	2 600,00	0,30	580,00	22,31
- 755074 ENGAG. COUPE DE L'AVENIR			1 150,00	0,13	-1 150,00	-100,00
- 755086 Eng. Nouvelles Pratiques	1 365,00	0,14			1 365,00	
- 755200 TOURNOIS	2 990,00	0,31	2 860,00	0,33	130,00	4,55
- 758000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURA			0,06		-0,06	-100,00
Engagements	77 685,00	7,97	65 505,06	7,59	12 179,94	18,59
- 781500 REP.PROV.RISQ. ET CHARG. EXCEP.	6 000,00	0,62	28 543,61	3,31	-22 543,61	-78,98
- 791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	12 258,03	1,26	10 105,67	1,17	2 152,36	21,30
Reprise de provisions & trans	18 258,03	1,87	38 649,28	4,48	-20 391,25	-52,76
Total produits fonction.	1 697 661,94	174,20	1 608 318,63	186,44	89 343,31	5,56
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
- 641000 SALAIRES + AUTRES FRAIS PERSO	553 809,98	56,83	526 030,61	60,98	27 779,37	5,28
- 641100 VARIATION 13EME MOIS	1 038,53	0,11	-740,38	-0,09	1 778,91	240,27
- 641200 CONGES PAYES	10 670,35	1,09	4 100,38	0,48	6 569,97	160,23
- 641212 INDEMNISATION SERVICE CIVIQUE	124,32	0,01	1 680,24	0,19	-1 555,92	-92,60
- 641400 INDEMNITES (LICENC.RETRAITE-CHOMA			18 330,00	2,12	-18 330,00	-100,00
Rémunération du personnel	565 643,18	58,04	549 400,85	63,69	16 242,33	2,96
- 631100 TAXE SUR SALAIRES	27 308,00	2,80	30 539,00	3,54	-3 231,00	-10,58
- 645100 URSSAF	137 260,20	14,08	143 568,00	16,64	-6 307,80	-4,39
- 645300 AFICIL	33 911,54	3,48	48 266,85	5,60	-14 355,31	-29,74
- 645310 MALAKOFF HUMANIS	648,52	0,07	1 151,28	0,13	-502,76	-43,67
- 645320 ALLIANZ	14 051,16	1,44	10 658,89	1,24	3 392,27	31,83



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 647000 AUTRES CHARGES SOCIALES	33 857,21	3,47	22 455,23	2,60	11 401,98	50,78
Charges sociales et fiscales	247 036,63	25,35	256 639,25	29,75	-9 602,62	-3,74
- 649000 COTISATIONS OPCA	1 994,58	0,20	1 777,68	0,21	216,90	12,20
- 649005 FORMATIONS DES SALARIES	4 849,90	0,50	73,50	0,01	4 776,40	NS
Autres cotisations	6 844,48	0,70	1 851,18	0,21	4 993,30	269,74
- 608100 FOURN. NON STOCKEE (EDF - EAU)	14 764,34	1,51	17 332,67	2,01	-2 568,33	-14,82
- 608300 FOURN. STOCKEE	5 856,92	0,60	5 949,98	0,69	-93,06	-1,56
Consommations	20 621,26	2,12	23 282,65	2,70	-2 661,39	-11,43
- 610010 GROUPEMENT BEAUWOLAIS	1 838,82	0,19	1 755,86	0,20	82,96	4,72
- 610110 GROUPEMENT BREVENNE	1 817,58	0,19	1 655,48	0,19	162,10	9,79
- 610210 GROUPEMENT SAONE METROPOLE	2 552,83	0,26	2 357,02	0,27	195,81	8,31
- 610310 GROUPEMENT : LYON METROPOLE	2 288,69	0,23	1 633,62	0,19	655,07	40,10
- 610410 GROUPEMENT VALLEE DU RHONE	1 315,40	0,13	1 284,73	0,15	30,67	2,39
- 610500 DEPENSES GROUPEMENTS	751,00	0,08	1 011,00	0,12	-260,00	-25,72
Groupements	10 564,32	1,08	9 697,71	1,12	866,61	8,94
- 613000 LOCATIONS DIVERSES	7 152,35	0,73	13 978,28	1,62	-6 825,93	-48,83
- 615000 ENTRETIEN ET REPARATION	16 519,22	1,70	40 556,65	4,70	-24 037,43	-59,27
- 615050 MENAGE SIEGE	15 500,00	1,59	14 450,00	1,68	1 050,00	7,27
- 615055 RAMASSAGE NICOLLIN	8 371,30	0,86	9 267,25	1,07	-895,95	-9,67
- 615410 MAINTENANCE INFO ET BUREAUTIQUE	25 274,31	2,59	18 562,67	2,15	6 711,64	36,16
- 616000 ASSURANCES	16 228,31	1,67	15 213,67	1,76	1 014,64	6,67
- 622800 HONORAIRES DIVERS	14 994,00	1,54	14 772,00	1,71	222,00	1,50
- 622700 Honoraires Commerciaux	35 176,00	3,61	36 370,00	4,22	-1 194,00	-3,28
- 622800 Honoraires juridiques			1 500,00	0,17	-1 500,00	-100,00
- 626100 AFFRANCHISSEMENTS	480,04	0,05	938,74	0,11	-458,70	-48,86
- 626110 TELEPHONE	13 083,46	1,34	10 997,40	1,27	2 086,06	18,97
- 626120 ALARME	3 293,07	0,34	3 218,92	0,37	74,15	2,30
- 627000 SERVICES BANCAIRES	3 011,38	0,31	2 403,41	0,28	607,97	25,30
Services extérieurs	159 083,44	16,32	182 228,99	21,12	-23 145,55	-12,70
- 601500 DEPENSES DIVERSES	14 420,55	1,48	12 655,55	1,47	1 765,00	13,95
- 601505 Club des 1000	20 651,22	2,12	13 040,08	1,51	7 611,14	58,37
- 601510 SUBVENTIONS AUX AMICALES	1 200,00	0,12	600,00	0,07	600,00	100,00
- 601515 Communication-Publicité	12 357,18	1,27	3 054,00	0,35	9 303,18	304,62
- 601600 RECOMPENSES FANIONS	7 000,23	0,72	4 864,47	0,56	2 135,76	43,91
- 601650 BA OPERATIONS PONCTUELLES	877,50	0,09	7 916,35	0,92	-7 038,85	-88,92
- 601660 DISPOSITIF ETOILE			-10 000,00	-1,16	10 000,00	100,00
- 618140 SOUTIEN AUX CLUBS	24 907,00	2,56	11 115,00	1,29	13 792,00	124,08
- 623100 DONS	1 517,60	0,16	600,00	0,07	917,60	152,93
- 625000 MISSIONS	13 227,86	1,36	10 739,71	1,24	2 488,15	23,17
- 625001 Frais déplacements D.Duport	7 776,51	0,80	7 559,51	0,88	217,00	2,87
- 625010 DEPLACEMENTS IMPOTS	140 441,00	14,41	140 514,00	16,29	-73,00	-0,05
- 625105 INDEMNITE PRIME D ELOIGNEMENT			4 980,00	0,58	-4 980,00	-100,00
- 625130 RECEPTIONS	31 099,76	3,19	29 280,81	3,39	1 818,95	6,21
- 625131 Réceptions Alsace	2 348,65	0,24			2 348,65	
- 625145 DEPLACEMENTS JC LEFRANC			2 700,00	0,31	-2 700,00	-100,00
- 625151 DEPLACEMENTS T. PESTRITTO	251,40	0,03	990,60	0,11	-739,20	-74,62



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 625154 DEPLACEMENTS ROLAND VIALLET	586,45	0,06			586,45	
- 625155 DEPLACEMENTS J. HERNANDEZ	1 691,82	0,17	1 689,41	0,20	2,41	0,14
- 625158 Déplacements Babo ELLOH	1 425,20	0,15	1 334,14	0,15	91,06	6,83
- 625164 Déplacements F. HACHAICHI	1 626,20	0,17	1 549,70	0,18	76,50	4,94
- 625165 AG LIGUE	284,75	0,03	315,00	0,04	-30,25	-9,60
- 625166 Déplacement Fabien JASPERO	1 403,29	0,14	1 812,25	0,21	-408,96	-22,57
- 625167 Déplacement Sebastien DODILLE	2 145,84	0,22	1 674,03	0,19	471,81	28,18
- 625168 Déplacement Alexandre BERNHARD	1 414,10	0,15	1 140,33	0,13	273,77	24,01
- 625169 Déplacement Coupe de France			13 557,00	1,57	-13 557,00	-100,00
- 625170 ANPDF/FFF/AE2F	3 487,53	0,36	2 317,17	0,27	1 170,36	50,51
- 625175 ANPDF Réunion secteur			7 107,17	0,82	-7 107,17	-100,00
- 625180 FRAIS DE DELEGATION	3 356,00	0,34	5 976,50	0,69	-2 620,50	-43,85
- 625181 DESIGNATION ARBITRE OU OBSERVAT			61,00	0,01	-61,00	-100,00
- 625310 COMMISSION COMPETITIONS	2 240,63	0,23	1 247,30	0,14	993,33	79,64
- 625320 COMMISSION FEMININES	6 354,82	0,65	6 740,92	0,78	-386,10	-5,73
- 625327 Commission Foot Adapté	5 399,09	0,55	4 699,26	0,54	699,83	14,89
- 625335 COMMISSION FUTSAL	4 255,30	0,44	2 294,28	0,27	1 961,02	85,47
- 625340 COMMISSION TERRAINS	50,99	0,01	431,00	0,05	-380,01	-88,17
- 625350 COMMISSION FOOT LOISIR	2 252,95	0,23	1 025,54	0,12	1 227,41	119,68
- 625360 COM. COUPE LYONRHONE SENIORS	60 897,07	6,25	54 483,67	6,32	6 413,40	11,77
- 625370 COM. COUPE LYONRHONE JEUNE VET	22 566,67	2,32	22 547,59	2,61	19,08	0,08
- 625400 COMMISSION ARBITRES	2 512,47	0,26	4 321,63	0,50	-1 809,16	-41,86
- 625410 STAGES ARBITRES	21 331,54	2,19	19 786,79	2,29	1 544,75	7,81
- 625430 OBSERVATEURS / ACCOMPAGNATEUR	30 480,30	3,13	28 967,00	3,36	1 513,30	5,22
- 625700 COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUN	7 394,42	0,76	6 585,17	0,76	809,25	12,29
- 625710 RASSEMBLEMENTS ET DETECTIONS	11 533,78	1,18	9 627,76	1,12	1 906,02	19,80
- 625720 CFI U8-U9	4 589,44	0,47	6 273,80	0,73	-1 684,36	-26,85
- 625721 CFI U10-U13	9 751,90	1,00	8 385,00	0,97	1 366,90	16,58
- 625722 CFI U14-U19	6 513,50	0,67	4 676,50	0,54	1 837,00	39,28
- 625723 CFI SENIORS	3 875,40	0,40	2 791,50	0,32	1 083,90	38,83
- 625724 CERTIFICATION OFF	220,00	0,02	1 934,40	0,22	-1 714,40	-88,63
- 625725 ATTESTATIONS FEDERALES	252,00	0,03	277,20	0,03	-25,20	-9,09
- 625726 STAGES GB+FUTSAL+PROJET	1 199,00	0,12	877,62	0,10	321,38	36,62
- 625730 JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS	4 848,03	0,50	3 302,09	0,38	1 545,94	46,82
- 625740 SECTIONS SPORTIVES CLUBS	4 918,87	0,50	5 050,14	0,59	-131,27	-2,60
- 625741 SECTION SPORTIVE DLR/BRANLY	9 294,48	0,95	9 887,00	1,15	-592,52	-5,99
- 625742 PAC + LABEL + PEF	863,19	0,09	580,90	0,07	282,29	48,60
- 625746 USEP - Foot à l'école	750,00	0,08	1 500,00	0,17	-750,00	-50,00
- 625747 Nouvelle Pratique Loisirs	2 741,33	0,28	244,03	0,03	2 497,30	NS
- 625750 COMMISSION MEDICALE	5 607,60	0,58	3 400,00	0,39	2 207,60	64,93
Autres services extérieurs	528 192,41	54,20	491 061,87	56,92	37 130,54	7,56
- 635100 TAXE FONCIERE	17 846,50	1,83	18 094,00	2,10	-247,50	-1,37
Impôts, taxe et vers. assim.	17 846,50	1,83	18 094,00	2,10	-247,50	-1,37
- 681110 DOT AMORT IMMO INCORP	3 954,43	0,41	16 725,05	1,94	-12 770,62	-76,36
- 681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	86 410,29	8,87	84 322,90	9,77	2 087,39	2,48
- 681500 DOT PROVISION RISQUES&CHARGES	1 121,50	0,12	777,00	0,09	344,50	44,34



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Dot. Amortiss. & Provisions	91 486,22	9,39	101 824,95	11,80	-10 338,73	-10,15
Total des charges de fonction.	1 647 318,44	169,03	1 634 081,45	189,43	13 236,99	0,81
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	50 343,50	5,17	-25 762,82	-2,99	76 106,32	295,41
- 764000 REV.DES VALEURS DE PLACEM	9 192,16	0,94	9 175,57	1,06	16,59	0,18
Produits financiers	9 192,16	0,94	9 175,57	1,06	16,59	0,18
Résultat financier	9 192,16	0,94	9 175,57	1,06	16,59	0,18
RESULTAT COURANT	59 535,66	6,11	-16 587,25	-1,92	76 122,91	458,92
- 772000 Produits des exercices antérieurs	1 130,40	0,12	3 467,08	0,40	-2 336,68	-67,40
- 777000 QUOTE-PART SUBVENT.INVEST	3 811,25	0,39	3 811,25	0,44		
Produits exceptionnels	4 941,65	0,51	7 278,33	0,84	-2 336,68	-32,10
- 671100 CLUBS IRRECOUVRABLES	2 473,82	0,25	4 474,31	0,52	-2 000,49	-44,71
- 672000 Pertes sur exercice antérieur	1 000,00	0,10	5 952,78	0,69	-4 952,78	-83,20
Charges exceptionnelles	3 473,82	0,36	10 427,09	1,21	-6 953,27	-66,68
Résultat exceptionnel	1 467,83	0,15	-3 148,76	-0,37	4 616,59	146,62
EXCEDENT OU PERTE	61 003,49	6,26	-19 736,01	-2,29	80 739,50	409,10



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



BILAN 2024/2025

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
BILAN ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais financiers à amortir				
Déficits à amortir				
Travaux entretien modernisation				
Droit au bail				
Prov. Droit au bail				
Autres immob. incorporelles	40 757	35 873	4 884	8 838
Prov. Autres immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Prov. Terrains				
Constructions sur sol propre	884 232	639 833	244 399	266 505
Constructions / sol d'autrui				
Installations techniques	181 427	157 215	24 212	22 654
Matériel & mobilier services				
Autres immobilisations corp.	543 519	401 440	142 079	179 077
Immob. corporelles en - cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations & créances rat.				
Créances rat. à participations				
Autres immobilisations financ.	1 000		1 000	1 000
ACTIF IMMOBILISE	1 650 934	1 234 361	416 574	478 074
Stocks				
Matières premières, approvis.				
En - cours				
Produits intermédiaireir. & finis				
Avances & acomptes / commandes				
Total intermédiaire				
Créances de fonctionnement				
Débiteurs & compts. rattachés				
Fournisseurs				
Personnel débiteurs divers				
Personnel avances				
Personnel prod. à recev. & div				
Etat investissement				
Etat Fonctionnement				
Divers				
Créances diverses	338 713	1 632	337 082	299 684
Valeurs mobilières de placem.				
Disponibilités	1 045 271		1 045 271	1 013 917
Charges constatées d'avance	11 577		11 577	2 338
ACTIF CIRCULANT	1 395 561	1 632	1 393 930	1 315 938
* DEFICIT A RECUPERER				

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
Déficit de l'ex. à récupérer				
* CHARGES A REPARTIR / EX				
Charges à répartir / plus.ex				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 046 495	1 235 992	1 810 503	1 794 012



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205000 LOGICIEL	40 756,55		40 756,55	40 756,55
- 280500 AMORTIS LOGICIEL		35 872,80	-35 872,80	-31 918,37
Autres immob. incorporelles	40 756,55	35 872,80	4 883,75	8 838,18
Immobilisations corporelles				
- 213200 SIEGE COUBERTIN	884 232,35		884 232,35	884 232,35
- 281320 AMORTIS SIEGE COUBERTIN		639 833,09	-639 833,09	-617 727,28
Constructions sur sol propre	884 232,35	639 833,09	244 399,26	266 505,07
- 215000 MATERIEL ET EQUIPEMENT	181 426,58		181 426,58	169 933,98
- 281500 AMORT. MATERIEL & OUTILLAGE		157 214,59	-157 214,59	-147 279,85
Installations techniques	181 426,58	157 214,59	24 211,99	22 654,03
- 218120 AGENCEMENT SIEGE	226 401,20		226 401,20	226 401,20
- 218200 MATERIEL DE TRANSPORT	40 400,00		40 400,00	40 400,00
- 218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	276 717,47		276 717,47	259 346,20
- 281812 AMORTISS AMENAGEMENT		175 915,00	-175 915,00	-157 947,55
- 281820 AMORT.MATERIEL DE TRANS		40 400,03	-40 400,03	-40 400,03
- 281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.		185 125,03	-185 125,03	-148 722,64
Autres immobilisations corp.	543 518,67	401 440,06	142 078,61	179 077,18
Immobilisations financières				
- 271000 TITRES DE PLACEMENT	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Autres immobilisations financ.	1 000,00		1 000,00	1 000,00
ACTIF IMMOBILISE	1 650 934,15	1 234 360,54	416 573,61	478 074,46
Stocks				
Total intermédiaire				
Créances de fonctionnement				
Divers				
- 452000 CLUBS	201 763,78		201 763,78	146 518,85
- 468700 CRED.DEBIT.DIV.PROD.A REC	136 949,46		136 949,46	153 971,17
- 471300 ANPDF				185,00
- 496700 DEPRECIATIONS CREANCES CLUBS		1 631,50	-1 631,50	-991,00
Créances diverses	338 713,24	1 631,50	337 081,74	299 684,02
- 510100 CSL Associations CACE	53 418,21		53 418,21	52 370,80
- 512400 CREDIT AGRICOLE	2 601,43		2 601,43	2 664,85
- 514000 CHEQUES POSTAUX	236 590,67		236 590,67	638 686,84
- 517100 LIVRET A - COMPTE CCP	110 742,88		110 742,88	107 517,36
- 517300 Compte sur livret CCP	635 838,91		635 838,91	209 107,97
- 531000 CAISSE	6 079,30		6 079,30	3 569,66
Disponibilités	1 045 271,40		1 045 271,40	1 013 917,48
- 486000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 576,58		11 576,58	2 336,09
Charges constatées d'avance	11 576,58		11 576,58	2 336,09
ACTIF CIRCULANT	1 395 561,22	1 631,50	1 393 929,72	1 315 937,59
* DEFICIT A RECUPERER				
* CHARGES A REPARTIR / EX				
COMPTES DE REGULARISATION				
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
TOTAL ACTIF	3 046 495,37	1 235 992,04	1 810 503,33	1 794 012,05



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
PASSIF		
* FONDS PROPRES		
Fonds dotation sans dr. rep		
- 102000 FONDS SOCIAL	629 389,45	629 389,45
Fonds de dotation sans dr. rep	629 389,45	629 389,45
Projet associatif		
- 191000 PROJET ASSOCIATIF	755 185,11	755 185,11
Projet associatif	755 185,11	755 185,11
Résultats cumul. à reporter		
- 110000 Report à nouveau	59,47	19 795,48
Résultats cumulés. à reporter	59,47	19 795,48
Total produits	1 711 795,75	1 624 772,53
Total charges	1 650 792,26	1 644 508,54
Résultat de l'exercice	61 003,49	-19 736,01
Subvention d'investissmt.		
- 131000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	45 619,61	49 430,86
Subventions d'investissement	45 619,61	49 430,86
Cptes de liaison long terme		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 491 257,13	1 434 064,89
* PROV. / RISQUES & CHARGES		
- 153000 PROVISIONS PENSIONS & OBLIGAT.SIMIL	16 259,00	15 778,00
- 158100 AUTRE PROVISION POUR CHARGE		6 000,00
- 158120 PROM 1 € PAR LICENCE (FAC)	60 000,00	60 000,00
Provisions pour charges	76 259,00	81 778,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 259,00	81 778,00
- 467210 RBT DEPLACEMENTS ARBITRES	1 888,00	529,00
- 467230 RBT INDEMNITES DELEGATION		230,00
- 467300 FRAIS AVANCES	2 840,87	1 947,07
- 467400 CAUTION CLUBS	4 141,28	4 641,28
- 467601 FRAIS JEAN CLAUDE LEFRANC		2 944,00
- 467602 Frais Anne Lise RICHARD		169,57
- 467603 Frais Jérôme HERNANDEZ	113,40	182,80
- 467604 Frais Sébastien DODILLE	137,10	122,10
- 467605 FRAIS ELABO ELLOH	63,30	114,50
- 467606 FRAIS FARES HACHAICHI	36,00	143,00
- 467607 Frais Alexandre BERNHARD	124,00	83,10
- 467608 FRAIS FABIEN JASPERO	204,65	167,30
- 467609 FRAIS THIERRY PESTRITTO		162,80
- 467610 FRAIS GAETAN HALLIER	131,20	132,80
- 467611 FRAIS TECHNICIENS	776,00	824,00
- 467612 FRAIS ARBITRES/OBSERVATEURS	1 150,00	20 550,00
- 467613 Frais Ramy NAIT SAIDI	110,90	
- 467614 Frais Roland VALLET	41,40	
Créditeurs divers	11 758,10	32 942,92
Dettes de fonctionnement		



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
- 401100 CENTRALISATEURS FOURNISSEURS	38 917,41	34 297,59
- 408100 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	22 674,94	38 609,94
Dettes fournisseurs / cpts rat.	61 592,35	72 907,53
Dettes diverses		
- 421024 LE FRANC JC		336,65
- 428200 CONGES PAYES DUS	48 574,28	37 903,93
- 428600 Personnel - autres charges à payer	19 506,44	18 467,91
- 431000 URSSAF	25 978,18	38 643,70
- 437200 APICIL	8 455,20	17 258,07
- 437210 MALAKOFF HUMANIS		636,14
- 437220 ALLIANZ	6 550,08	4 611,12
- 438600 ORG.SOC. AUTR.CH. A PAYER	31 562,60	26 741,00
- 442100 Prélèvement à la source	1 146,95	4 177,55
- 448600 ETAT AUTRES CH. A PAYER	12 524,50	16 235,00
Dettes fiscales et sociales	154 298,23	165 011,07
- 452001 CLUBS CREDITEURS	1 869,78	7 162,64
Autres dettes	1 869,78	7 162,64
Produits constatés d'avance		
- 487000 PRODUITS CONST D'AVANCE	13 468,74	145,00
Produits constatés d'avance	13 468,74	145,00
Excédent de l'ex. à reverser		
DETTES	242 987,20	278 169,16
TOTAL PASSIF	1 810 503,33	1 794 012,05



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



ANNEXE 2024/2025

Total du bilan : 1 810 503 €

Résultat : Bénéfice de 61 003 €

ACTIVITÉ EXERCÉE ET MOYENS

Le District assure la gestion du football sur le Territoire. Il a plus particulièrement pour objet :

- d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, dans le Territoire ;
- de délivrer les titres départementaux et procéder aux sélections départementales ;
- de mettre en œuvre le projet de formation fédéral ;
- d'entretenir toutes relations utiles avec la FFF, la Ligue, les autres Districts et Ligues régionales et les groupements qui sont ou seront affiliés à la FFF, les pouvoirs publics et le mouvement sportif ;
- de défendre les intérêts moraux et matériels du Football dans le Territoire ; Le District exerce son activité par tous moyens de nature à lui permettre de développer la pratique du Football et d'encourager les clubs qui y contribuent, notamment par l'organisation d'épreuves dont il fixe les modalités et les règlements.

Pour l'accomplissement de sa mission, l'association reçoit des subventions et dispose de revenus complémentaires (cotisations, amendes, formation...).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020- 08, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles de règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

FAITS MARQUANTS

L'aide 1 € par licence (Fonds d'Aide aux Clubs) : 60 000 € (Compte 158120)

Le District de Lyon et du Rhône a acté lors d'un conseil d'administration, le versement d'une aide au club intitulée « 1 € par licence ». Cette aide est destinée à devenir pérenne. Elle est plafonnée à 60 000 €.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



REMARQUES SUR LES POSTES DU BILAN ACTIF

NOTE SUR LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes. Logiciels : 1 an

Matériel et outillage : 5 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans Mobilier : 10 ans

Matériel de transport : 5 ans Agencement : entre 5 et 10 ans

Constructions : 40 ans

	Valeur 01/07/2024	Acquisition 2024/2025	Cession/Rebut 2024/2025	Valeur 30/06/2025
Immo. Incorp.	40 757	0	0	40 757
Constructions	884 232	0	0	884 232
Matériels et equip.	169 934	11 493	0	181 427
Autres immo. Corpo.	526 147	17 372	0	543 519
Immo. Financières	1 000	0	0	1 000
Total	1 622 070	28 865	0	1 650 935

Des investissements en mobilier et matériels informatiques ont été réalisés sur l'exercice. Ces acquisitions permettent de maintenir en état l'ensemble des biens nécessaires au bon fonctionnement du District.

Un amortissement régulier est pratiqué sur l'ensemble des immobilisations. Pour cet exercice, il est de 90 365 €.

Le District de Lyon et du Rhône de football est propriétaire de ses murs qu'il a fait construire en 1995 et inaugurés en juin 1996. L'immeuble est amorti sur 40 ans soit 2.5% par an. Pour la construction de ce siège, le District a reçu une subvention du Conseil Général de 152 449.02 €. Une reprise de 3 811.23 € est faite chaque année pour que cette subvention soit amortie au même rythme que l'immeuble.

La valeur du terrain n'est pas comprise dans l'immeuble : en effet, le terrain appartient à la Ville de Lyon. Il existe un bail emphytéotique avec la SCI DRF-OL, dont le district est associé à hauteur de 40%. Ce bail a été renouvelé en janvier 2020 pour une nouvelle période de 40 ans pour se terminer en 2060 avec un loyer fixé à l'euro symbolique.

Au total, le poste « **subvention d'investissement** » s'élève à 45 620 € au 30/06/2025 en valeur nette (subvention totale : 170 650 € / quote-part de subvention rapportée au résultat : 125 030 €).

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances diverses comprennent les Clubs et les produits à recevoir. Certaines créances ont été dépréciées suivant leurs anciennetés. Pour l'exercice 2024-2025, il a été comptabilisé une provision pour dépréciation sur les clubs de 1 632 €.

La gestion de la **trésorerie** : le contrat avec l'organisme bancaire qui gère le solde du compte au jour le jour « en bon père de famille » a permis de générer 9 192 € de produits financiers.

Le poste **provision pour risques et charges** présente un solde de 76 259 €. Il a été comptabilisé :

- Une provision de 16 259 € (+481 €) a été constituée pour faire face aux engagements de retraite vis-à-vis des



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



salariés. Pour la déterminer, il a été tenu compte des hypothèses suivantes : application de la convention collective du sport, départ à la retraite à 65 ans, taux d'actualisation : 3.75 %, progression des salaires : +1 %, taux de charges sociales : 39 % pour les non-cadres et 42 % pour les cadres. Calcul effectué de manière rétrospective prorata temporis (IAS 19). Nous appliquons la comptabilisation des engagements de retraite conformément à la méthode préférentielle.

- Une provision pour le Fonds d'Aide aux Clubs (FAC) 1 € par licence de 60 000 €

L'endettement ne comprend que des dettes à court terme qui, à ce jour, ont été réglées. L'ensemble des créances et des dettes sont exigibles à moins d'un an.

Évaluation du volontariat (Direction+Bénévoles) : Le bénévolat n'a pu faire l'objet d'une estimation précise faute de références comparables suffisantes.

L'effectif moyen du personnel est égal à 14.

Le poste « projet associatif » sans notion de date d'utilisation n'a pas été mouvementé sur l'exercice. Il s'élève à 755 185 €. Le résultat de l'exercice précédent a été affecté au compte report à nouveau.

NOTE SUR LES PROVISIONS POUR RISQUES EXCEPTIONNELS EXISTANTES À LA CLÔTURE

Dotations aux provisions (Compte #681500) : 1 122 €

- Provision engagement retraite : 481 €
- Provision pour dépréciation des clubs : 641 €

Reprise de provisions (Compte #781500) : 6 000 €

- Prime éloignement : 6 000 €

NOTE SUR LES CHARGES A PAYER, LES PRODUITS A RECEVOIR ET LES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

- Fournis.fact.non parvenue : 22 675 €
- Fourni.avoir non parvenue : 0 €
- Congés payés dus : 48 574 €
- Personnel-autres charges à payer : 19 506 €
- Org.soc.autr.ch. à payer : 31 563 €
- État autres ch. à payer : 12 525 €
- Produits constatés d'avance 13 468 €
- Credi.debit.div.char.à payer : 0 €
- Credi.debit.div.prod.à recevoir : 136 949 € (Subventions à recevoir)
- Charges constatées d'avance : 11 577 €

REMARQUE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits de fonctionnement ont augmenté de 5.56 %.

Parallèlement, les charges de fonctionnement ont augmenté de 0.81 %. Ainsi le résultat de fonctionnement présente une bénéfice de 50 344 €.

Pour obtenir le résultat final de 61 003 € (Bénéfice), il suffit d'ajouter au résultat de fonctionnement les produits financiers et le résultat exceptionnel.



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Composition du résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont constitués des éléments suivants :

- Reprise en comptabilité de la subvention du conseil général : 3 811 €
- Produit réalisé sur des régularisations des exercices antérieurs 1 130 €

Les charges exceptionnelles sont constituées des éléments suivants:

- Perte sur créance irrécouvrable : 2 474 €
- Charge réalisée sur des régularisations des exercices antérieurs : 1 000 €

REMARQUE SUR LA FISCALITE DE L'ASSOCIATION

Etant une entité sans but lucratif, elle n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Les demandes de déduction fiscale faites par les bénévoles par le canal du District se sont élevées à 140 441 € sur l'exercice 2024/2025.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant



VOEUX

Vœu n°1 - Présenté par la Commission des Règlements

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 03/11/25

PANNE D'ECLAIRAGE

L'article 17.5 de nos règlements sportifs précise les conditions requises pour jouer en nocturne mais nullement les conséquences des pannes éventuelles.

Il convient dès lors de se référer à l'article 31 bis des règlements de la LAuRA Foot qui mentionne que « *la responsabilité du club organisateur est engagée* » sans plus de précision et « *qu'en cas de panne(s) l'arbitre doit définitivement arrêter la rencontre, la Commission d'Organisation ayant alors à statuer sur les conséquences de cet incident* », sans plus d'explications.

La Commission des Règlements propose donc l'adoption du texte suivant, avec effet immédiat, en précision à l'article 31BIS des règlements de la LAuRA Foot qui s'applique de plein droit :

Article 17.7 Panne d'éclairage

Suite à l'arrêt définitif d'une rencontre causé par une ou plusieurs pannes d'éclairage, la rencontre, ou les rencontres, n'ayant pas pu démarrer ou n'ayant pas eu leur durée totale, seront donnés à rejouer, dans le respect des règles en vigueur, étant précisé que les arrêts d'éclairage dus à une limite horaire imposée par la municipalité ne sont pas pris en compte dans cet article.



Article 31 BIS : NOCTURNES

1. Les rencontres en nocturne ne peuvent avoir lieu que sur des terrains dont les éclairages sont classés conformément au règlement de la compétition concernée.
2. Pour toute panne ou ensemble de pannes, sauf cas de force majeure, la responsabilité du club organisateur est engagée.

La présence d'un technicien en installation d'éclairage pour nocturnes, capable d'intervenir immédiatement, est recommandée.

Lorsqu'une panne ou plusieurs pannes des installations d'éclairage pour nocturne entraînent le retard du coup d'envoi ou une ou plusieurs interruptions d'une rencontre, d'une durée cumulée de plus de 45 minutes, l'arbitre doit définitivement arrêter celle-ci, la Commission d'Organisation ayant alors à statuer sur les conséquences de cet incident.

SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Vœu n°2 – OLYMPIQUE LYON SUD

Avis favorable du Comité Directeur du 03/11/25 pour la création d'un niveau unique D1 et un niveau D2 en fonction des engagements

Demande de création d'une D1 et D2 en catégories U18 féminines et U15 féminines

Dans un souci d'équité sportive et de développement du football féminin, notre club souhaite soumettre le vœu suivant :

Nous demandons la mise en place d'une hiérarchisation des niveaux en catégories U18 et U15, avec la création d'une Division 1 (D1) et d'une Division 2 (D2), en remplacement du format actuel d'une D1 à deux poules pour les U18 et à 3 poules pour les U15

- **Disparité des niveaux** : Le format actuel avec deux poules en U18 regroupe des équipes aux niveaux très hétérogènes, ce qui engendre des écarts de scores importants et nuit à la compétitivité. La catégorie U18 Féminines est une catégorie particulière où il est parfois difficile de mobiliser les joueuses de cet âge. Mettre en place des championnats de niveau district attractifs et adaptés au niveau des joueuses est une priorité.
- **Progression des joueurs** : Une structuration en D1/D2 permettrait aux joueuses de jouer dans des environnements adaptés à leur niveau, favorisant leur progression technique et mentale.
- **Intérêt sportif** : Des championnats plus équilibrés renforcent l'engagement des joueuses et des éducateurs tout en valorisant le travail des clubs.
- **Lisibilité du championnat** : Une hiérarchie claire entre D1 et D2 facilite la compréhension du système et permet de mieux préparer les équipes de D1 à une accession en R2 pour les U18.

Vœu n°3 – E.T.S. LIERGUOISE

Avis favorable du Comité Directeur du 03/11/25 pour la création d'un niveau unique D1 et un niveau D2 en fonction des engagements

Proposition de réorganisation des niveaux en U15F et U18F

Dans l'objectif d'améliorer la qualité des compétitions et de favoriser un développement équilibré des jeunes joueuses, nous souhaiterions proposer le vœu suivant :

Remplacer le format actuel de la D1 à deux poules par la création de deux niveaux distincts : une D1 et une D2 pour les catégories U15 et U18 Féminines.

Motifs de cette demande :

- **Écarts de niveau trop importants** : Le système actuel regroupe des équipes aux profils très variés, ce qui entraîne des matchs déséquilibrés et peu formateurs.
- **Meilleure progression des jeunes** : Une répartition plus fine permettrait à chaque équipe d'évoluer dans un championnat adapté à son niveau réel.
- **Compétitions plus dynamiques** : Des matchs plus équilibrés renforcent l'intérêt sportif, la motivation des joueuses et la qualité du jeu.

Vœu n°4 – FC GERLAND

Avis favorable du Comité Directeur du 03/11/25 pour la création d'un niveau unique D1 et un niveau D2 en fonction des engagements

Évolution et valorisation du Football Féminin au sein du District

L'ÉGALITÉ COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

L'adolescence est une période cruciale de construction identitaire, durant laquelle les jeunes acquièrent autonomie et sens de la société, et s'inspirent des modèles (familiaux, culturels, sportifs) qui les entourent.

Page 107 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Le District de Lyon et du Rhône, en tant qu'organisateur du football amateur, est un acteur majeur de cet apprentissage et porte, de fait, une responsabilité dans les valeurs transmises à ses licencié(e)s.

Le maintien d'une différenciation dans l'organisation de la pratique du football en fonction du sexe, notamment chez les adolescents et les adolescentes, envoie un signal pouvant être perçu comme dévalorisant et contraire au principe d'égalité.

Cette perception d'injustice, particulièrement forte chez les jeunes filles, crée des freins au recrutement et à la fidélisation des licenciées (joueuses, arbitres, dirigeantes) et risque d'en démotiver certaines.

Rappelant que les 17 Lois du Jeu de l'IFAB sont universelles (dimensions des terrains et des buts, poids du ballon, durée des rencontres, etc.) et s'appliquent de manière identique à toutes les pratiques, masculines et féminines.

Le FC Gerland formule le vœu suivant pour valoriser et accélérer le développement du football féminin dans le District du Rhône :

VOEU UNIQUE : HARMONISATION DES COMPÉTITIONS FÉMININES À PARTIR DE U15

Le FC Gerland souhaite que le District de Lyon et du Rhône s'engage à gommer les différences d'organisation structurelle entre les championnats féminins et masculins à partir de la catégorie U15, et ce dès la saison 2026-2027.

Cette harmonisation se traduirait par l'application des points suivants :

I. STRUCTURE DES CATÉGORIES ET DES CHAMPIONNATS

Catégorie	Années d'âge (saison 2026-2027)	Structure Proposée (Calquée sur les Championnats Masculins)
U15 F	2012 - 2013	D1 (Poule Unique) ; D2 (2 à 3 poules, selon le nombre de clubs)
U18 F	2009 - 2011	D1 (Poule Unique) ; D2 (2 poules)
SENIOR F	antérieures à 2009	D1 (Poule Unique) ; D2 (2 poules)

II. APPLICATION DE RÈGLES SPORTIVES HARMONISÉES

Il est souhaité que les **règles générales et les critères d'ascension, de descente et de repêchage** (tels que définis aux articles 4 et 5 des règlements sportifs du District pour les championnats masculins) soient appliqués aux compétitions féminines.

A/ Pour les catégories SENIOR F et U18 F :

- **D1** : La première équipe classée accède au niveau Régional ; les deux dernières équipes descendent en D2.
- **D2** : Les deux équipes classées premières de leur poule accèdent à la D1.

B/ Pour la catégorie U15 F :

- **D1** : L'équipe classée première est déclarée Championne ; les deux (ou trois) dernières équipes descendent en D2.
- **D2** : Les équipes classées premières de leur poule accèdent à la D1.

III. VALORISATION AU NIVEAU RÉGIONAL DÈS LA CATÉGORIE U15

Le FC Gerland demande au District de solliciter la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) afin d'étudier la création d'un Championnat Régional U15 Féminine.

Cette catégorie existe déjà dans de nombreuses autres Ligues (Bretagne, Centre Val de Loire, Hauts-de-France, Méditerranée, Normandie, Occitanie, Paris-Île-de-France, etc.).

Par l'adoption de ce vœu, le District du Rhône réaffirmerait son engagement en faveur de l'égalité de traitement et enverrait un signal fort de valorisation indispensable à l'épanouissement et au développement durable du football féminin.

Page 108 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Vœu n°5 - Présenté par la Commission de l'Arbitrage

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 03/11/25

Chaque début de saison nous rencontrons des difficultés pour désigner des arbitres sur certaines compétitions. Par exemple, nous avons du mal à couvrir l'ensemble des matchs (malgré de nombreuses demandes des clubs) :

- Féminines : Séniors D1 et D2 ; U18 D1
- Jeunes : U17 D2 ; U17 D3 ; U15D4
- Futsal: D2 et D3

Aussi, nous sommes régulièrement sollicités pour désigner des arbitres sur les compétitions D1 féminine ou U18 D1 Féminine car une montée en ligue est en jeu.

Enfin, nous perdons environ 20% des effectifs à l'intersaison, essentiellement des jeunes arbitres.

A ce jour, le statut de l'arbitrage ne prévoit pas d'obligation pour :

- Les équipes évoluant en SENIORS FEMININE
- Les équipes évoluant en U18 FEMININE
- Les équipes évoluant en FUTSAL DISTRICT.

Pour combler ce manque d'effectifs, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous propose un statut de l'arbitrage aggravé avec les obligations suivantes :

- **FEMININE SENIORS D1 et U18 D1 : 1 arbitre (jeune ou adulte)** avec priorité au recrutement d'une féminine.
- **FUTSAL SENIORS D1 : 1 arbitre spécifique FUTSAL (adulte).**

Pour rappel, le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage au moins une arbitre féminine, qu'il a amenée lui-même à l'arbitrage, à la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur ou une joueuse supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Les clubs qui ne seront pas en règle avec ce statut de l'arbitrage aggravé seront pénalisés par les sanctions prévues aux articles 46 et 47 du statut de l'arbitrage.

Mise en application saison 2026/2027.

Vœu n°6 – ST IGNY DE VERS ASSOCIATION SPORTIVE DES SORNINS REUNIS

Enquête auprès du Club

En s'inspirant de la réforme de la pratique U13, initiée par la DTN, saison actuelle 2025/2026.

Pour les catégories U15 et U17.

Maintien dans le format actuel, des 2, 3, divisions supérieurs D1, D2 voir D3.

Une phase de brassage sur première moitié de saison, pour évoluer ensuite en poule de niveau.

Précisions :

Pour les équipes de premier niveau, seconde phase avec montée.

Pour les équipes du second niveau, compétition sans montée.

Arguments :

Homogénéité des compétitions, actuellement discutable, voir résultats ...

Contre la perte de licenciés dans ces catégories.

Satisfaction des participants qui souhaitent pratiquer en compétition, milieu rural entre autres, et non en loisir, et sans crainte de scores.

Page 109 sur 110



SPECIAL AG

Le PV conçu spécialement pour l'Assemblée Générale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 29/11/25



Vœu n°7 – US VAULX

Avis réservé du Comité Directeur du 03/11/25 car projet de nouveaux textes de la FFF. Le Comité Directeur suggère de traiter ce texte à l'Assemblée Générale d'été du District à ST FORGEUX

Depuis plusieurs saisons, certaines catégories de jeunes subissent d'importants mouvements de joueurs, souvent concentrés entre quelques clubs voisins. Ces transferts massifs peuvent fragiliser certaines structures, déséquilibrer les championnats et, dans les cas extrêmes, conduire à la fermeture d'équipes peu de temps avant le début des compétitions. Afin de préserver la stabilité des effectifs et de permettre à chaque club de continuer à proposer une offre de pratique adaptée à ses licenciés, il est proposé d'instaurer une régulation du nombre de joueurs mutés entre clubs au sein d'une même catégorie.

Limitier le nombre de joueurs mutés d'un club A vers un club B à : 4 Joueurs par catégorie soit 4 en U12 , 4 en U13 , 4 en U15...

Vœu n°8 - Présenté par la Commission des Compétitions

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 03/11/25

Reprise du vœu approuvé lors de l'AG du 07/12/24 - Article 4.6.1 des règlements sportifs du DLR.

Un club qui voit son équipe U18 R2 rétrogradée peut choisir entre une descente en U20 D1 ou une descente en U17 D1.

Pour le choix d'une descente en U17 D1, les clubs susceptibles d'être concernés doivent en faire la demande avant le 31 mai de la saison en cours.

Ce choix est possible uniquement pour un club qui possède déjà une équipe en U16 de Ligue et qui se maintient à ce niveau et il est limité à un maximum de 2 clubs.

Dans le cas où plus de deux clubs font ce choix, ils sont pris dans l'ordre de classement établi par application de l'article 24.3 'départage mini-championnat : descentes' des règlements de la ligue.

Ceci provoque une (ou deux) descentes supplémentaires de U17 D1 (au fair-play) vers U17 D2 sans pénaliser les seconds de U17 D2.

Dans le cas où deux clubs font ce choix, ils sont répartis dans chacune des poules de U17 D1 la saison suivante.

